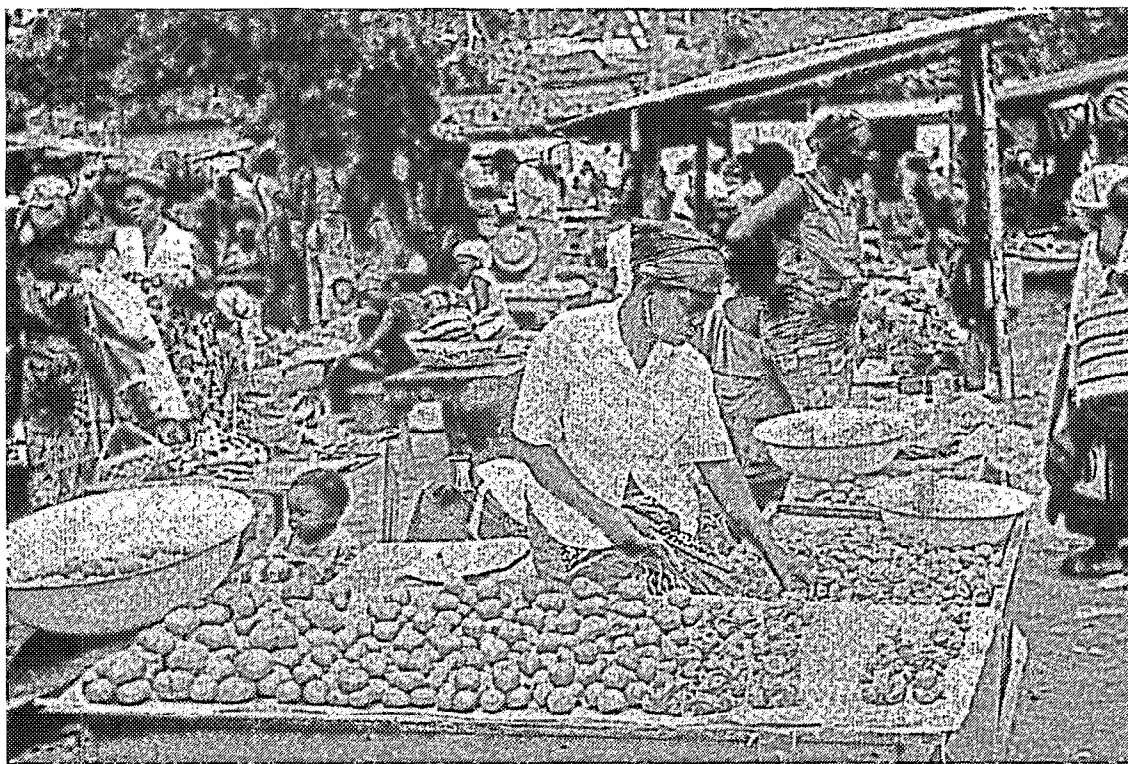
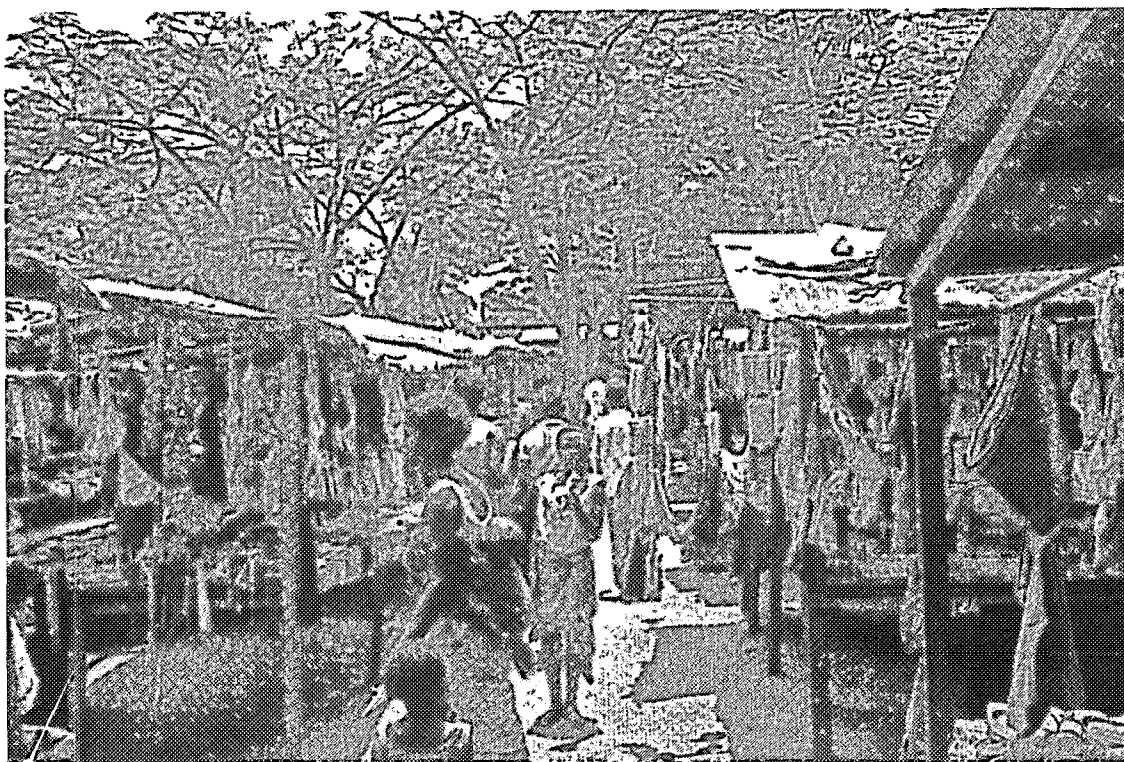


41 — Ndjili, «cité satellite». Remarquez les arbres fruitiers sur les parcelles, les parpaings en attente d'une construction supplémentaires les murs qui se sont substituées aux haies vives de l'époque belge, la boutique adventice sur la rue : modifications lentes et significatives de l'usage de l'espace. (R.M.)

LES MARCHÉS



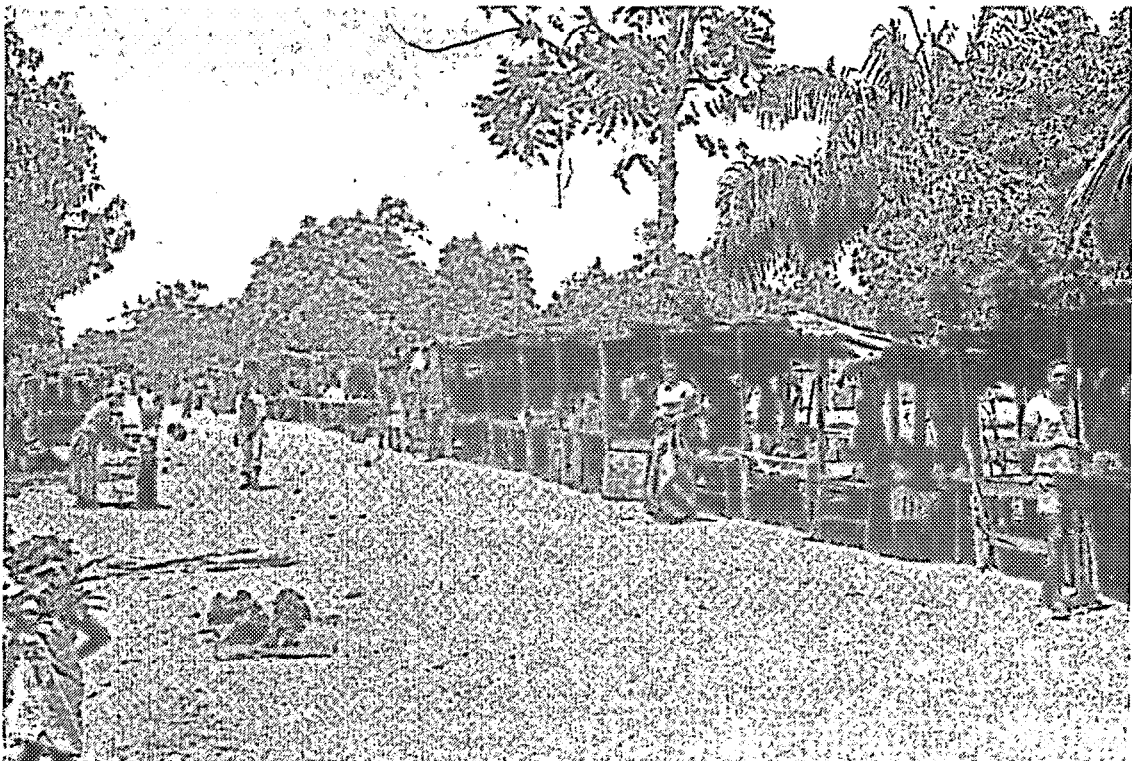
42 — Grand marché de Ndjili. Les femmes règnent sur les fruits et légumes, les hommes sur la viande et le poisson. (R.M.)



43 — Autre vue du marché de Ndjili. Remarquez qu'il se tient sur une vaste place boisée. (R.M.)



44 — Petite marché dans une «extension», le long de la voie principale. Ici le marché de Kimbangu (480 vendeurs) sur le boulevard Kasavubu, prolongement sud. (R.M.)



45 — Rue envahie par un petit marché. (R.M.)



46 — Petit marché de Kibanseke : «extension» est . (R.M.)



47 — Activité du marché : le tireur de pousse. (R.M.)

(...) La maison possède un point d'eau dans la cuisine et un deuxième au fond de la parcelle ;

L'égout qui longe l'avenue Assossa ne fonctionne plus. L'évacuation des eaux usées se fait dans le caniveau qui est entretenu par les riverains lors du «Salongo».

Bien que la maison possède un point d'eau intérieur, la douche, constituée de tôles, est située à l'extérieur, le plus près possible du caniveau et l'eau est transportée dans un seau.

Le W.C. est situé comme de coutume à l'arrière de la parcelle sur une fosse qu'il faut vidanger.

La maison possède également l'électricité qui alimente un point lumineux par pièce.

Les repas sont préparés à l'extérieur dans la partie arrière de la parcelle .(...)

Les ordures ménagères sont jetées dans une benne située à environ 400 mètres.

Dans cette maison vivent actuellement 11 personnes qui se répartissent comme suit pour dormir :

Chambre I : 3 garçons de 43, 26 et 20 ans,

Chambre II : le père et la mère,

Chambre III : 4 filles,

Chambre IV : 2 neveux.

De ceux-ci, le père et la mère ont une activité traditionnelle : fabrication et vente de charbon de bois ; le fils de 43 ans et un neveu sont employés, les filles vont à l'école.

La parcelle a une superficie de 576 mètres carrés, la surface hors œuvre de la première maison est de 92 mètres carrés, la deuxième maison, en construction, a une surface hors œuvre de 44 mètres carrés.

Cette deuxième maison est réalisée par le grand fils, suivant ses plans, pour lui et son frère.

Les travaux ont débuté en octobre 1973 mais le sable (4 camions) avait déjà été acheté en 1970.

Les murs ont été dressés par deux maçons sur une petite semelle en béton.

Elle n'est pas occupée. Les menuiseries ne sont pas encore posées».

Son prix au mètre carré est de 19,05 zaires 1975, soit environ 20 dollars.

Et la parcelle N° 5 située à Matonge (cité planifiée) :

«A l'origine (1950-1951), la maison, identique à toutes celles du quartier, ne comptait que la cuisine et le séjour divisé en deux par une cloison. Les chambres ont été ajoutées par la suite (1955-66).

Les occupants sont au nombre de 11 personnes :

Chambre I : deux garçons (12 et 18 ans) ;
 Chambre II : le propriétaire, sa femme ;
 Chambre III : quatre filles (5, 6, 9 et 14 ans) ;
 Chambre IV : le locataire, sa femme et un bébé de 2 mois.

Les équipements de la parcelle :

Il existe un point d'eau extérieur en fond de parcelle et un point d'eau intérieur dans la salle de bain. Celui situé dans la cuisine ne fonctionne plus.

Les eaux usées sont évacuées dans un égoût qui passe derrière la parcelle.

Les parents utilisent la salle de bain et les enfants se lavent à l'extérieur.

Le locataire utilise le point d'eau de la parcelle voisine.

La maison possède l'électricité.

La vie quotidienne : préparation des repas, lavages, etc... se déroule à l'arrière et les amis du propriétaire comme du locataire sont reçus sur l'espace cimenté en façade».

La surface de la parcelle est de 295 mètres carrés, la surface construite hors œuvre de 104 mètres carrés.

Il est à noter que les deux maisons décrites occupent des parcelles avec un espace à l'arrière, assez vaste et avec des arbres :

- parcelle No 4 : 2 manguiers et 1 cocotier ;
- parcelle No 5 : 1 goyavier et quelques légumes.

Malgré leur sécheresse, ces deux énumérations sont pleines d'enseignements à condition de les rattacher à leur quartier respectif.

Kasa-Vubu, nouvelle cité, a été construite sur un parcellaire bien établi. De même Matonge. Ce parcellaire, comme on l'a vu, fut établi à partir d'une procédure simplifiée qui permit de faire face à l'urgence où se trouvait l'administration coloniale pour résoudre les problèmes de croissance de la ville. Ce sont donc deux quartiers qui à leur construction eurent l'équipement et tous les avantages d'une urbanisation dirigée.

Ce qu'enseignent les deux cas ci-dessus, outre le fait qu'il y a dans les deux cas 11 personnes sur la parcelle, c'est le type de modifications apportées à l'agencement des logements et les problèmes collectifs qui se posent actuellement.

Déjà lors de la construction, les propriétaires avaient la liberté de leurs agencements intérieurs et profitaient des équipements. Sur ce point les cités O.C.A. (O.N.L.) avaient aussi des équipements, mais l'agencement intérieur n'était pas le résultat du désir du propriétaire. Cependant il ne faut se leurrer, si l'auto-constructeur avait la liberté de son agencement, cela ne se pouvait que dans le cadre étroit des règles de l'art et des règlements.

Ainsi, il est sûr que l'administration coloniale conseillait des petites pièces pour éviter la promiscuité et rentabiliser l'investissement (normes européennes). Si bien que maisons individuelles en auto-construction ou logement dans un collectif horizontal, les réactions à terme sont les mêmes : besoin d'agrandir le séjour, besoin de construire de nouvelles pièces.

L'enquête «habitat en hauteur» a révélé que presque tous les propriétaires de logement en collectifs horizontaux ont abattu la cloison qui restreignait le séjour au profit d'une petite chambre le jouxtant. Le cas n° 5 confirme que même en auto-construction, donc avec plus de souplesse dans la réalisation, il a fallu en arriver là. Il faut y voir le résultat d'un apprentissage de cette nouvelle manière d'habiter. Il y a là une évolution à caractère sociologique puisque le même phénomène de redistribution des pièces, l'agrandissement de la salle de séjour notamment, a été général. C'est bien d'un phénomène de citadinisation qu'il s'agit (43).

La construction de nouvelles pièces, voire d'une deuxième maison séparée, a pu se faire sur des parcelles de 300 mètres carrés ou plus en auto-construction, mais évidemment pas dans l'habitat collectif en bande, à un ou deux niveaux, des cités O.C.A. (O.N.L.) malgré le désir qu'en avaient les propriétaires. Cependant cet habitat a subi des modifications dont :

- parfois, construction d'un étage, ou dans une cour déjà étroite d'une pièce supplémentaire, ou d'autres modifications encore, pour faire face à l'accroissement de la famille ;

- souvent, construction sur le devant d'une petite pièce (3 sur 3) en appentis, pour mettre un commerce si la situation sur une rue passante le permet, ou une chambre supplémentaire. La physionomie de la rue est souvent modifiée (cf. photos hors texte) ;

- très fréquemment, le petit espace privatif sis devant le logement ou la courette sur l'arrière, ont été enclos d'un mur pour se préserver des voleurs (innombrables depuis l'Indépendance et encore plus depuis la faillite économique du pays) et pour protéger sa vie privée de l'agression latente du voisinage ;

(43) En effet, la salle de séjour compense l'absence d'espace extérieur. En «brousse», dans les petites villes de provinces (de moins de 20 000 hab.) l'espace extérieur ne manque pas, tandis qu'en ville il est très restreint.

— quelques fois, un garage a été construit, quand cela se pouvait bien entendu. Ou bien un atelier a été aménagé.

Dans le cas n° 4, on signale que «l'égoût qui longe la rue ne fonctionne plus. L'évacuation des eaux usées se fait dans le caniveau qui est entretenu par les riverains lors du Salongo».

Ainsi l'administration communale ne peut plus entretenir la voirie et les égouts. De même, l'Office National du Logement ne gère plus ses cités, il est en faillite. Devant cet échec, les citadins se sont d'abord soumis. Ce ne fut par manque de motifs et de désirs d'agir, mais par crainte d'entreprendre une action sans que le Pouvoir en ait décidé. La dictature du régime n'apparaît pas, ou apparaît mal, aux étrangers, mais est souveraine pour l'ensemble de la population (44).

C'est pourquoi il a fallu attendre la Parole du Chef (45), et ce fut le Salongo (46). Cette entraide est d'ailleurs normale chez les gens de brousse, mais en ville elle est fortement détournée de sa signification sociale. Elle aurait joué positivement, cependant, si le gouvernement zaïrois n'était tombé dans un travers, désormais classique, des jeunes Etats africains : le gouvernement pour montrer sa capacité d'être responsable et compétent, régente toute action collective, le «Guide» est seul habilité à réglementer l'entraide. C'est en quelque sorte gouverner comme le faisaient les bédouins de l'Ancien

(44) Jean RYMENAM écrit : «Une chose est certaine dans le cas du Zaïre l'histoire des dix années du régime Mobutu est celle de l'établissement progressif d'un pouvoir absolu, total et personnel ; absolu, car il ne tolère aucune limite ou aucune contestation ; total, car aucun secteur de la vie politique n'échappe à l'emprise de l'Etat ; et personnel, car au sommet de toutes les institutions, à l'exception des Eglises, on retrouve le général Mobutu (...). Le rôle répressif de l'armée est capital pour la préservation du pouvoir absolu du Chef de l'Etat (...). Celui-ci dépend en dernière instance de la fidélité et de l'efficacité de son armée ou du moins de ses troupes d'élite». : Citation tirée de ZAIRE, LE POUVOIR ABSOLU D'UN MILITAIRE D'OCCASION, in «Le Monde Diplomatique», décembre 1975, p. 10 du numéro .

J'ajouterais que le pouvoir de Mobutu est absolu au point qu'aucune initiative n'est tolérée en dehors de sa décision. Quand je dis «aucune», c'est aussi bien au niveau très local qui nous intéresse ici, qu'au plus haut niveau... C'est pourquoi les habitants des cités ne récurent pas leurs fossés. A Ndjili, en 1968, une tentative dans ce sens fût faite. Le bourgmestre major, affolé et craintif (pour lui) bloqua immédiatement cette initiative utile et inoffensive : «Ce n'est pas à vous de faire ça. C'est à la mairie. Nous enverrons des retroussons-nos-manches». Ceux-ci sont des pauvres bougres de manœuvres qui obéissent aux directives du Mfumu : «Et maintenant, retroussons nos manches» pour couper l'herbe des fossés, les «matiti». Le «retroussons-nos-manchisme» est désormais une sorte de doctrine de l'investissement humain, mais il y a encore très loin entre le logos et la praxis...

(45) PAROLES D'UN PRESIDENT, le «petit livre vert» du président MOBUTU. Partout à Kinshasa s'étale l'aphorisme : «Au commencement était le Verbe, et le Verbe a engendré l'Action». On voit immédiatement le caractère syncrétique de ce genre de verset... C'est apparemment dans le droit discours des «civilisateurs» qui «civilisèrent» avec la Bible en mains.

(46) Salongo : la houe. «SALONGO ALINGA MOSALA», la houe aime le travail. Le samedi est le jour du Salongo, du Travail Collectif obligatoire, une sorte d'entraide. Bien encadré, il peut être positif. Mal encadré, il devient stérile, voire destructeur : destruction du tapis herbacé qui protégeait les talus des routes de l'érosion. Et cela soit-disant pour nettoyer le bord des routes, mais surtout par ignorance et manque d'imagination. On pense à ce Marocain qui récupérait une essence sale et pleine de sable et la mettait dans son réservoir de tracteur pour lutter contre le gaspillage. Fait cité par R. DUMONT, dans ECONOMIE AGRICOLE DANS LE MONDE, 1954, «Terres vivantes», Plon, 1961, 334 pages.

Testament, qu'ils soient d'un peuple sémite ou chaldéen. Le patriarche, le roi-prêtre, décidait de tout... Mais l'importance des populations à administrer, les techniques du XXe siècle et certaines retombées sociales, idéologiques ou d'organisation centralisatrice viennent transformer un comportement simple, à dimensions restreintes et pouvant revêtir une apparence de démocratie directe, en un monstre socialo-politique qui fascine jusqu'à ses initiateurs. C'est ainsi qu'à Kinshasa, et dans l'ensemble du Zaïre, l'entraide que l'on veut promouvoir, ou réactiver en l'adaptant, devient un acte non seulement obligé, faisant partie d'un consensus, mais encore encadré par des gens du système, que l'on n'identifie pas comme membres du même groupe. A cela s'ajoutent la normalisation et son socius : la bureaucratisation (47). Le résultat est finalement inopérant et odieux.

En effet, il ne s'agit plus alors d'une action sociale, expression culturelle traditionnelle, mais d'une action qui a ses fondements dans une structure politique imposée, d'origine extérieure et mal déterminée, bien qu'elle soit modifiée dans un espoir d'efficacité (48). Cette entraide est donc neutralisée dès le départ, elle n'a aucun pouvoir socialisant.

DESCRIPTION IMPRESSIONNISTE EN COMPLEMENT DES DONNÉES CHIFFRÉES ET DES ANALYSES

Les éléments quantifiés qui précèdent permettent et justifient la classification que l'on a retenue. Ce sont des données qui autorisent l'analyse. Mais si de telles analyses sont utiles à la connaissance, parcellisées elles ne révèlent que des visions de structures et ne valent guère pour saisir le quotidien de la vie des quartiers dans sa diversité. Certes les constructions et leur agencement voulu par les Belges, comme les modifications apportées au paysage urbain par vingt-cinq années de pratique citadine, rendent Bandal et Matonge attractifs. Mais c'est avant tout la population elle-même qui secrète cette attractivité, parce qu'elle dynamise, elle vivifie, les équipements dont elle use.

Cette population est au Zaïre très particulière. On ne la rencontre que dans quelques villes et, en nombre, surtout à Kinshasa. Car il s'agit d'une population nouvelle, qu'on ne pouvait même pas imaginer au moment de la création de la ville. Elle s'est élaborée dans le creuset des cités d'ancien régime, et ne s'est épanouie que dans son droit à être, que dans sa liberté d'être.

(47) On sait que l'étatisme provoque une hypertrophie de la bureaucratie au Zaïre, deux causes supplémentaires renforcent cette hypertrophie ce n'est pas spécial au Zaïre il est vrai, la fascination exercée par le modèle européen et son efficacité aux temps coloniaux, l'apparence socialiste et démocratique que veut avoir le pays si l'on se réfère à la terminologie du Pouvoir. Compte tenu de l'importance que l'ancien régime (colonial) avait donnée à la bureaucratie paternaliste qui fut sa marque, il devenait inéluctable que l'on fasse de cette bureaucratie, de son apparencé tout au moins, une des pierres angulaires du régime, l'autre étant l'armée.

(48) Nul Beige n'oserait reconnaître dans l'outil bureaucratique et fonctionnel actuel le maintien de l'outil gouvernemental précédent. En fait, si en 1955 par exemple on avait pris une photo dans un bureau d'une administration quelconque, si en 1981 on prenait à nouveau une photo de cette même administration, le même jour, du même mois, à la même heure, avec le même angle de visée, on constaterait que les mêmes tables et les mêmes sièges sont occupés par des gens, parfois les mêmes, dans la même attitude... La photo étant muette et statique, serait tranquillissante... Mais si tout cela parlait et s'animait, on serait étonnamment surpris...

Léon de Saint-Moulin nous permet d'entrevoir l'une de ses premières manifestations :

«Il y avait le monde des blancs, d'une part, et la masse de la population noire, d'autre part. Parmi celle-ci, le groupe dit des évolués constitua temporairement un milieu relativement isolé»... (49)

La réflexion de Léon de Saint-Moulin est juste, mais la sécheresse du constat cache le dynamisme du phénomène. Il faut donc le commenter. En effet, à lire ceci, l'évolué devient un être séparé, un être récupéré, ou plutôt normalisé (calibré ?), susceptible de répondre à l'objectif belge sans risquer de le modifier : c'est le plus caché des produits coloniaux, «peau noire» et «masque blanc» (50), ce qu'on appelle à Kinshasa un «mundele-dombe», un nègre-blanc (51).

Mais en vérité, bien que ceux-ci se soumirent au projet blanc, projet fascinant et mythique, en acceptant «la carte d'évolué», ils ne peuvent être considérés sous cet angle. Ils ne furent que des signes reconnus d'une mutation plus profonde, aux multiples expressions. Ainsi peut-on citer les «kibanguistes» comme une autre formulation, non reconnue celle-là, et pourtant très forte, de cette mutation (52). En fait, comme l'actuelle réalité du Zaïre le prouve abondamment quoique non didactiquement, ni même très clairement, c'est bien toute une société nouvelle, citadinisée, qui se formait dès les années d'après-guerre. La flambée irrésistible de l'Indépendance en 1960, y trouve son origine populaire (une de ses origines populaires). Cependant, la mutation était loin d'être suffisante, d'où la faillite du fonctionnement de la ville et du pays.

Il est malaisé de décrire cette population. Sa première caractéristique est la diversité de ses moyens de vie, en outre elle est chez elle — phénomène aussi neuf que l'indépendance, mais phénomène discret, ce qui en a évité la récupération par le Pouvoir, comme furent classiquement récupérés l'indépendance et ses espoirs joyeux.

Cette diversité va beaucoup plus loin. C'est pourquoi la présente tentative de description impressionniste se justifie, car elle autorise une liberté de ton. Mais elle semble aussi quelque peu insuffisante, donc illusoire, si l'on en croit ce que dit L. de Saint-Moulin : «À un niveau plus élaboré de réflexion, il faut cependant considérer la possibilité de facteurs de différenciation plus intériorisés, tels qu'un genre de vie propre aux

(49) SAINT-MOULIN (Léon de), «Esquisse sociologique de Kinshasa», pp. 3 et 4.

(50) Selon la terminologie de FANON, dont l'ouvrage ayant ce même titre est désormais classique. FANON (Franz), PEAU NOIRE, MASQUE BLANC, Paris 1975, 192 pages ; Editions du Seuil.

(51) En fait, le «Mundele-Dombe» est aussi le parvenu. C'est la traduction du titre de la pièce de MOLIERE : «Le Bourgeois Gentilhomme».

(52) Il y a bien là mutation, puisqu'il y a un changement de valeurs de référence pour la conduite journalière, individuelle et collective de la vie. C'est aussi une tentative syncrétique. Mais tandis que les évolués apparaissent comme des mutants conformes au modèle belge, les Kibanguistes sont des mutants conformes à la tradition bantoue en ce qu'elle a d'incompatible avec «l'esprit objectif» belge.

divers quartiers ; pour entrer dans un milieu donné et y vivre en se sentant chez soi, il faut en effet outre les ressources nécessaires, avoir accès à une certaine culture. Ce procédé de sélection joue certainement à Kinshasa ; il est particulièrement perceptible pour la zone résidentielle, mais tous les quartiers sont affectés d'une valeur symbolique relativement stable. On peut même considérer que la richesse elle-même n'intervient dans la stratification sociale que dans la mesure où elle est intériorisée en valeur symbolique de culture ; et il devient alors compréhensible que la différenciation économique apparaisse souvent liée à des situations ethniques ou à des évolutions historiques différentes. Cela signifie que l'explication économique de la stratification sociale n'est pas le niveau ultime de compréhension de cette réalité (...). Quelle que soit, d'autre part, l'explication adoptée, la structure sociale ne doit pas être conçue comme une réalité figée. Il y a (...) des manques d'affinité dans la plupart des strates, c'est-à-dire qu'on y rencontre des éléments qui tendent à se rapprocher d'autres couches sociales» (53).

Ainsi la population kinoise évolue en fonction d'une situation nouvelle, mais reste cependant profondément attachée à ses origines. Celles-ci agissent sur les mentalités, car elles sont présentes en périphérie de la personnalité de chacun. Mais elles ne sont plus contraignantes comme il n'y a guère encore ; leur poids agit comme une valeur acquise, non remise en cause, toujours disponible sans être prépondérante, car la liberté de la ville et de son relatif anonymat joue son rôle de déstructuration sociale.

Confirmée par l'indépendance, cette liberté est aussi devenue la principale force d'urbanisation et de mutation. Elle a agi de deux façons :

— Par le rejet. Celui de la réglementation d'usage des cités qui, instaurée par les Belges et justifiée par la nécessité d'une saine gestion des réalisations urbaines, fut pourtant maintenue par la législation du nouveau régime, mais est en fait ignorée. Celui également d'un certain nombre de traditions, réglementations coutumières, interdits et modes de penser, au profit d'une indifférence vis-à-vis des valeurs anciennes qui va de pair avec une admiration fascinée de ce qui peut être compris des valeurs de l'Europe et de ses excès (technolâtrie très répandue chez les responsables politiques de tous les pays d'Afrique : la technique est un leurre et une excuse...)

— Par le désir d'être responsable de soi. Ce deuxième point est d'ailleurs une autre forme de rejet de la contrainte coloniale ; il implique non plus un refus brut, mais un apprentissage. En cela, il n'est pas un acte négatif, car il favorise l'adaptation et l'initiative individuelle. En effet, malgré les nombreux blocages que les divers gouvernements du Congo-Kinshasa, de la République Démocratique du Congo, puis du Zaïre, ont imposés, malgré la paralysie qu'entraîne le «Mobutisme», régime totalitaire

(53) SAINT-MOULIN (Léon de), «Unité et diversité des zones urbaines de Kinshasa», 25 pages, in CULTURES ET DEVELOPPEMENT, revue internationale des sciences du développement, vol. II, n° 2, 1969 - 1970, pub. Université Catholique de Louvain, citation pp. 382 et 383.

et doctrinaire, mais irréaliste (54), une certaine liberté s'est exprimée dans la modification de l'espace construit et dans son usage. Cette liberté est un droit acquis sur les Belges, et la colonisation ; elle ne peut être aliénée même Mobutu n'oserait pas le faire. Si bien que la période actuelle est à Kinshasa un moment de l'Histoire où, en matière d'urbanisation et de modelage d'un paysage urbain, tout peut se faire.

Pourtant, il ne se passe rien de spectaculaire. Les gens des cités demeurent des petites gens, aux petits moyens et donc aux réalisations urbaines limitées ; jamais grandioses, rarement prestigieuses, généralement utilitaires.

A Bandal et Matonge (et plus généralement dans toute la ville) une relative aisance permet cependant des agrandissements de logement, des densifications de l'espace construit, des enclos de parcelles.

Les agrandissements ont trois motifs possibles :

- croissance de la famille, donc besoin d'élargir le logement ;
- spéculation immobilière, donc construction d'une ou plusieurs pièces indépendantes à fonction locative, et il n'est pas rare de trouver un locataire occupant une pièce sur la parcelle ou dans la maison ;
- activité commerciale d'appoint, dont J. Houyoux a dit l'importance (55) et que justifie la présence de population installée ayant un certain pouvoir d'achat (clientèle) et le passage provoqué, surtout à Bandal, par l'attraction des lieux (chalandise). Au lieu d'un commerce, ce peut être aussi bien un artisanat qui se développe sur la parcelle.

L'élargissement du logement se traduit le plus souvent par la construction d'une pièce sous appentis, accolée au mur de la maison, en façade. Cela peut être aussi l'édification d'un étage avec chambres. Le coût est ici parfaitement sélectif.

La construction d'une pièce où s'installera un commerce d'appoint ou un atelier procède de la même démarche.

Un appentis en excroissance du logement ou de la maison, sur la façade en est le résultat. Ou bien c'est un édicule sans qualité, peint de couleurs criardes éventuellement, qui vient en angle sur rue, ajouter son volume dérisoire aux masses des constructions existantes.

(54) C'est un comportement classique dans l'Histoire. Jean MARKAL le signale pour les Celtes chez qui tout s'arrangeait toujours au plan du mythe. Plus près de nous, les révolutionnaires avaient aussi cette tendance entre 1789 et 1799, ROBESPIERRE en fut l'expression la plus parfaite. Voir à ce sujet l'analyse de FURET dans son ouvrage sur la Révolution Française de 1789. MARKAL (Jean) LES CELTES, Gallimard 1975. — FURET (François), PENSER LA REVOLUTION FRANÇAISE ; N. R. F. Gallimard, Bibliothèque des Histoires, Paris 1978, 266 pages. Notamment le chapitre 5. On imagine aussi que si une suite était écrite au livre de TOURNIER (Michel), VENDREDI OU LES LIMBES DU PACIFIQUE, il traiterait de cette question...

(55) HOUYOUX (Joseph), BUDGETS MENAGERS NUTRITION ET MODE DE VIE A KINSHASA. Voir aussi les analyses de Marc PAIN, KINSHASA, ECOLOGIE ET ORGANISATION URBAINES.

Lorsqu'il s'agit de «studios» locatifs, c'est l'arrière ou les côtés de la parcelle qui se lotissent. Il advient très fréquemment que celle-ci s'en retrouve fermée par une baraque misérable, sans caractère, triste bande de parpaings sans enduit (ou si peu) et couverte de tôle. La quasi-totalité de l'espace, naguère disponible et réglementairement protégé par un coefficient d'occupation du sol (COS) irréductible, est alors occupée.

Ces processus et ces procédés de squatting sont généralisés à Bandal, surtout le long des principaux axes commerciaux ; ils demeurent rares à Matonge où l'animation se fait sur le boulevard Kasa-Vubu et en périphérie du centre volontaire équipé lors de l'alotissement du terrain dans les années 1947-1948.

Ces initiatives individuelles, et individualisées, mais fort répandues ne modifient pas la structure du maillage des rues et ruelles. Mais elles modifient l'apparence paysagère, donc l'appréhension visuelle, et plus généralement sensorielle, qu'en a l'usager. On observe une reconversion par appropriation de l'espace et ajustement aux normes locales.

Singulièrement, les rues de desserte plus ou moins inaccessibles aux voitures — à moins qu'elles ne soient voies de garage, comme il s'en trouve — sont rétrécies par la construction des murs qui enferment les parcelles. (cf. photos h. t.). Ils se veulent protecteurs des logis mais ils privatisent «de facto» des espaces semi-publics où les enfants jouaient et où les mères s'adonnaient à leurs activités familiales ou ménagères : surveillance des enfants, couture et conversations entre voisines plus particulièrement.

Cependant, et nonobstant ce rétrécissement des ruelles, les enfants continuent de jouer là, à l'abri du trafic voyer, les gens passent et s'interpellent toujours. Il y a comme une dialectique entre l'enfermement et le communautarisme traditionnel. Il semble bien que les usagers seraient désolés de perdre ce dernier, c'est pourquoi ce n'est parfois qu'à une heure avancée que chaque nuit se fait l'enfermement.

LA VIE DES QUARTIERS ET LEUR ROLE ACCULTURATIF.

La vie de ces quartiers et de tous ceux de leur ressemblance à Bandalungwa, Yolo-Kalamu, Lemba et Matete particulièrement, mais aussi à Kasa-Vubu et Ngiri-Ngiri, a ses mythes et ses règles d'usage. Elle sert de référence pour l'ensemble des Kinois, car elle représente un type concevable, et souhaité, d'africanisation de la ville.

Quelques principes y règnent :

— *les gens y sont chez eux*, sûrs de leurs droits, attachés à ce qu'ils considèrent comme une conquête, soit qu'ils aient acquis ces droits en accédant à la propriété dès les années 50, soit qu'ils aient acquis la liberté d'usage avec l'Indépendance. En effet, on ne peut oublier qu'avant l'Indépendance, outre les COS à respecter, le type de limites de parcelle autorisé (haie, muret, grille), l'entretien des abords de chaque logement et autres réglementations de cet ordre, il y avait interdiction de certains commerces, notamment des bars débitant les boissons alcoolisées, des clubs et boîtes de nuit, et aussi de faire monter les décibels des appareils à musique au-delà d'un certain

seuil, et encore d'être dans la rue après certaines heures de la nuit. Et bien d'autres comportements étaient soumis à réglementation.

Il est cependant vrai que depuis 1960, le couvre-feu fut si souvent imposé que les «cités» de Kinshasa continuent à s'endormir dès 21 heures, hors quelques places bien localisées dont plusieurs à Bandal et Matonge.

— *L'interpellation y est fréquente.* Elle est possible, car le vacarme de la circulation ou des boîtes à musique n'affecte que certaines voies. Or, cette interpellation encore campagnarde en Europe, est toujours très répandue dans les villes d'Afrique. Kinshasa n'y échappe pas et ses quartiers les plus attractifs non plus. C'est ainsi que court la nouvelle et c'est une forme d'échange de bon aloi.

— *Les rythmes journaliers* sont bien différenciés. Il y a trois sortes d'action selon les moments de la journée :

- * *le départ de ceux qui ont un emploi* : cela relève des mouvements pendulaires qu'imposent les structures modernes de la production et des services. A Bandal et à Matonge, on travaille surtout sur la Gombe où se trouvent le «centre administratif», le «centre des affaires» et le port. Il y a aussi une forte activité sur place.
- * *L'activité journalière du quartier* où quatre actants tiennent la rue et animent l'espace social : *la ménagère* qui fait ses courses, le *commerçant* qui règne sur le marché ou trône dans sa boutique quand ce n'est pas derrière un étal en plein air ; éventuellement *l'artisan* générateur de bruits et qu'on ne peut donc ignorer même si on ne le voit pas ; *l'écolier* qui le matin, à midi, à deux heures, et une heure avant la tombée du jour, envahit les trottoirs et les ruelles.
- * *Le retour crépusculaire des actifs* ayant une occupation hors «zone» fait la jonction avec les activités nocturnes qui sont vives aux premières heures de la nuit. En effet, l'Afrique centrale a son climat : il y fait chaud, et parfois cela est pénible ; la longueur des nuits égales quasiment à celle des jours toute l'année. Si bien que durant les *heures méridiennes*, la fraîcheur des maisons est recherchée et le quartier s'assoupit, vit à l'intérieur. En revanche, à la *tombée du jour*, à la «fraîche», il s'anime, il «chauffe». Chaque maison bourdonne de l'activité familiale, repas, devoirs des enfants, coucher, programme de radio, lecture du journal, conversation en pas de porte, danses dans les boîtes, tam-tam ou relevé de deuil (*matanga*) et aussi rencontres des jeunes gens, des amis, et même «drague», ce qui était impensable sous cette forme il n'y a pas vingt ans...

C'est à ces heures là que les nouvelles circulent et sont commentées. C'est aussi à ces heures que des intrigues se nouent, des alliances s'élaborent, la vie du lendemain se construit...

Il est à noter que *ces quartiers sont africains*, leur vie est une expression culturelle africaine, leurs mœurs quoique citadines, zaïroises et kinoises restent africaines.

La culture populaire kinoise telle qu'on peut la saisir à travers la vie de quartier est encore faite d'une multitude de gestes qu'unifient des comportements, une socialisation caractéristique. En tenter la description d'ensemble s'avère impossible ici, mais on peut esquisser l'étude de quelques relations privilégiées parce que s'y dévoilent l'influence de la sociabilité citadine et celle des manières d'user de l'espace, et parce que s'y révèlent les façons ordinaires dont le peuple vit sa vie, vit sa ville. A priori on peut supposer que le mode de vie des Kinois, très opposé à celui que pratiquaient leurs parents ou qu'ils pratiquaient eux-mêmes en brousse, est par nature déculturant car personne ne se connaît. On a vu, et on sait que ce n'est pas le cas, notamment par suite de la tendance des gens de même ethnie, voire de même village d'origine, et de toute façon de même langue maternelle, à se regrouper.

Deux approches parmi d'autres se prêtent à la description de ces manières de vivre : d'abord saisir un modèle de relations entrevues dans les façons d'organiser la vie, dans les lieux quotidiens ; ensuite regarder, autour des bars, sur les parcelles où se donnent les fêtes traditionnelles, l'ensemble des attitudes qui caractérisent la condition citadine des Kinois à revenus modestes, dans ses travaux et ses jours comme dans son loisir, dans ses habitudes de sociabilité ordinaire comme dans ses pratiques de transgression.

Ainsi on ne meurt pas isolé, mais généralement entouré d'une certaine assistance ethniquement proche. Trois réseaux principaux de relations apparaissent en cette occasion : d'abord vient la famille celle qui se déplace et celle qui est déjà sur place ; apparaît ensuite le milieu du travail, relations de bureau, de chantiers, d'ateliers et de boutiques, mais les employeurs n'interviennent que rarement (s'ils ne sont pas originaires du même village) lorsqu'il s'agit d'un travailleur subalterne d'une grosse entreprise ; enfin il faut faire la part du voisinage qui tend de plus en plus à se sentir solidaire, signe certain d'une prise de conscience de la vie de quartier qui remplace progressivement, quoique très prudemment encore, la vie villageoise d'antan. Ce dernier constat est la preuve d'une évolution caractérisée vers la citadinisation, mutation nécessaire et déjà fortement engagée dans les «cités».

Léon de Saint-Moulin (56) confirme bien cela : «Si le choix des personnes avec qui le Kinois entre en relation est donc de plus en plus déterminé par des critères fonctionnels, la ville de Kinshasa a cette caractéristique propre de vouloir garder à ces contacts une densité personnelle.

Le Kinois désire connaître ceux avec qui il travaille et il se sent obligé de multiples façons à leur égard. Si la famille de l'un d'eux est frappée par un deuil, il ne lui suffira pas de cotiser en sa faveur, l'opinion exige une visite et trouvera d'ailleurs naturel qu'elle soit organisée pendant les heures de service».

On pourrait croire à travers ce texte et l'ensemble de l'article dont il est tiré que les relations non professionnelles sont moins vivantes. C'est évidemment inexact. Cette impression vient de ce que l'auteur n'utilise que l'information rassemblée à travers

(56) SAINT-MOULIN (Léon de) ; op. cit. *ESQUISSE SOCIOLOGIQUE DE KINSHASA*, page 4.

ses enquêtes. Elle ne donne donc que ce qu'il a demandé. Mais il est bien vrai que les relations de type familial, famille étendue, persistent, Joseph Houyoux et Marc Pain l'ont montré dans leur ouvrage sur Kinshasa. Sans interview ni enquête on peut d'ailleurs être assuré de cela par la simple pratique des populations kinoises, même si cette pratique est finalement superficielle.

Il est vrai également que bien des conflits naissent entre voisins d'ethnie différente, dont des uns aux autres les us et la langue demeurent difficiles à comprendre. Ces voisins, on ne les choisit guère. Les revenus de chacun, malgré une aisance toute relative, ne permettent que peu de souplesse dans la constitution d'unités de voisinage.

Cependant, les nombreuses migrations internes à la ville tendent progressivement vers cela. A moins que la proximité du lieu d'emploi et le coût des terrains, éléments majeurs des choix d'implantation des familles, n'empêchent cette lente recherche de voisinage sécurisant.

Aussi, par nécessité, il faut se satisfaire d'un environnement socio-culturel rarement choisi. Le long apprentissage du voisinage interethnique devient impératif. Ce qui crée une sorte d'estime de l'autre, abordé comme différent puis progressivement reconnu comme proche. C'est pourquoi les mariages entre jeunes Kinois font de plus en plus table rase des origines régionales de chacun des partenaires. Mais cela demeure malgré tout des débuts discrets. Et puis, si un Yumbe épouse une fille de Kisantu ou Kimpese (57), il est encore impensable qu'il épouse une fille du Kivu, et vice-versa...

Les repas sont aussi des moments de la journée qui méritent qu'on s'y attarde. Manger ramène chacun chez soi. Cependant ce n'est pas un acte de la demi-journée pour la majorité des travailleurs manuels qui d'une part n'ont pas un revenu suffisant pour prendre deux repas, et d'autre part se trouvent trop éloignés de leur lieu de résidence. Depuis 1974 la journée continue («gong» unique) a été instaurée et cela est conforme aux rythmes alimentaires. En outre il n'y a guère de diversité dans la nourriture, fréquents sont ceux qui dès l'argent de la quinzaine perçu s'empressent d'acheter du «fufu» (farine de manioc, base de l'alimentation kinoise) afin de mettre leur famille à l'abri de trop rudes famines. Ce n'est pas que la cuisine zaïroise soit monotone, mais les revenus des travailleurs manuels demeurent très en deçà du minimum nécessaire à l'assurance d'une sécurité permanente. Il est vrai aussi que les Zaïrois n'utilisent que quelques procédés de conservation (poisson séché ou fumée, chikwanga ou pain de manioc fermenté, viande boucanée), le reste des denrées non immédiatement consommées est perdu (58). L'usage du piment (pili-pili) qui relève sauces et mets est un bon moyen de rompre la fadeur du plat unique (et aléatoire) que l'on rencontre à la table des plus démunis.

(57) Le Mayumbe et la région de Kimpese et Kisantu, sont des régions kongo de langue et de traditions proches (province du Bas-Zaïre).

(58) Mais y a-t-il des restes ? Un proverbe Kongo conseille de toujours accepter le repas qui vous est offert, même si vous sortez de table, car vous ne savez jamais quand vous prendrez un autre repas. C'est une philosophie de peuples habitués à vivre dans la disette...

Aussi ce n'est pas tant le repas quotidien dont on se souvient et qui tisse de souvenirs la mémoire collective, mais les repas de fête, car il y en a toujours quelques uns dans l'année. Evidemment ces repas ne sont pas spécialement des actes d'intégration à la vie citadine, mais c'est tout de même là par excellence que l'urbanité s'exprime le mieux. C'est l'occasion d'une réjouissance gastronomique, mais surtout de discussions, de remémoration (notamment lors des «*matanga*», fête traditionnelle et rituelle de relevé de deuil), de retrouvailles et d'échanges de toutes sortes. Pour celui qui vient d'arriver en ville c'est une occasion d'acquérir certaines attitudes et certains comportements citadins, inculqués ainsi par le biais de la coutume, ce qui sécurise. La «*mimésis*» joue un grand rôle en de telles circonstances. Ces repas sont donc des facteurs efficaces d'intégration. Le *néo-citadin* ressent alors la continuité (relative) socio-culturelle, sur le plan des croyances et des sensibilités tout au moins, entre la vie urbaine qu'il appréhende et la vie rurale qui lui sert de référence. Cela lui permet de «*tenir le coup*».

Autour du logement de chaque famille, nucléaire ou patriarcale, les solidarités de voisinage tissent une trame dans la vie de quartier, davantage peut-être dans ceux qui sont densément peuplés, mais dans tous en vérité à l'exclusion des beaux quartiers où vivent expatriés et grands du régime. Tout le monde se connaît sur la parcelle, dans la rue, dans le quartier. L'entassement des habitants dans les vieux quartiers, l'étroitesse et la pauvreté des constructions dans les extensions, imposent cette publicité de la vie quotidienne malgré l'immense pudeur qui est de tradition chez les peuples bantous. Des relations de familiarités quotidiennes s'établissent, le salut journalier, la discussion sur la pluie et le beau temps, sur les derniers potins du marché, l'échange de menus objets (une marmite prêtée, ou un siège) ou de menues denrées (des allumettes, du pétrole, du charbon de bois, du sel ou du piment). Des querelles peuvent faire dégénérer ces rencontres, tourner à la «*bagarre entre deux types*» – comme le narre quotidiennement la presse locale (Salongo) dans sa rubrique «*faits et méfaits*» – ou entre deux femmes «*pour une noix de palme*» ou une banale tromperie conjugale. Les habitants des quartiers populaires de Kinshasa (pratiquement les deux tiers des quartiers) cohabitent dans la mesure où ils partagent le même espace semi-public extérieur.

Il faut bien qu'ils s'adaptent à l'ensemble des conditions matérielles, à un espace perméable et ouvert, s'ils veulent échapper au «*stress*» inhérent à toute collectivité surpeuplée (dans les «*anciennes cités*» la densité atteint couramment 400 à 500 habitants à l'hectare, et l'habitat est horizontal, à un ou deux niveaux). Cependant chaque maison ferme, plus ou moins bien, chaque propriétaire qui le peut enclot sa parcelle d'un mur couronné de tessons de bouteilles ; mais c'est plus pour se protéger des voleurs (florissants et innombrables) que des voisins. Il n'est pas dans l'usage villageois, transplanté en ville, d'ignorer le voisinage. C'est pourquoi si un voleur (*muyibi*) est surpris en pleine effraction, ou sorti larcin sous le bras, malheur à lui : il risque sa vie car il sera frappé à tours de bras par tous, avec l'objet que chacun aura en main : si c'est un torchon tant mieux pour lui, si c'est une machette «*c'est la malchance !*» La vie ordinaire des quartiers est faite aussi de cette aptitude à la brutalité, voire à la fureur, comme de sa propension à la solidarité. Ces sentiments collectifs s'acquièrent tôt, on les voit s'exprimer dans les manières des jeunes qui s'unissent en bandes et qui parlent «*bill*», que décrit Raymakers. Et ceci est un phénomène typiquement kinois. Mais pour tous les travailleurs, à Kinshasa, la misère se partage comme la bonne fortune. Cependant il s'agit plus là d'une attitude globale, que d'actes personnalisés car

malgré la description que l'on vient de faire les résistances, surtout familiales et tribales, demeurent. Le voisin est un pauvre, comme soi, mais ce n'est pas forcément un frère. Il n'est proche que parce qu'il est inévitable, donc on lui concède un comportement collectif, on partage par obligation, mais il suffit de troubles politiques rattachés à des attitudes tribales pour que Ba-Luba et Ba-Kongo s'entretuent.

De la parcelle à la rue pas de coupure, le voisinage déborde aux maisons proches, aux ateliers, aux boutiques, aux bars peu distants. Mais ceci n'est vrai que pour les quartiers où les emplois sont nombreux et la vie sociale forte dans la journée, c'est-à-dire dans les « cités » construites par les Belges, à l'exclusion des « extensions » et « excentriques » dans leur ensemble, qu'on pourrait considérer un peu comme des banlieues-dortoirs s'il n'y avait pas autant de femmes restant à la maison, « ménagères » comme on les nomme, et d'enfants partout (plus de 50% des Kinois n'ont pas 15 ans).

Dans les « cités » donc, la vie « active », c'est-à-dire la vie professionnelle, est un élément essentiel de la vie du quartier. C'est une évidence certes, mais à la réflexion on doit constater qu'il y a une spécificité dans la façon dont elle s'exerce à Kinshasa. En effet il n'existe pas, dans ces « cités » de rupture entre les lieux de résidence et les lieux d'emplois (dont beaucoup relèvent du « secteur informel », ce qui indique leur symbiose étroite à la vie du quartier) car y travaillent au moins 20% des gens déclarant exercer une activité professionnelle. Ainsi dans la capitale du Zaïre, ville d'une superficie trois fois plus vaste que celle de Paris, et peuplée de deux millions et demi d'habitants, on vit dans les « cités », comme on vit dans une petite ville provinciale française, sans que les contraintes de la mégapole détruisent un équilibre social de bon aloi. Cependant les « extensions » et « excentriques » subissent la loi commune des banlieues monotones et endormies — ou quasiment — qui caractérisent ailleurs les « colonias proletarias » (Mexico), les « ranchos » (Caracas) ou les « barriadas » (Lima) (59).

On ne peut clore cette description sans parler des danses, de la vie nocturne et des bars. Ceux-ci sont le lieu privilégié d'un type de consommation massive tel qu'il s'en développe en ville. C'est ainsi un espace de rencontre où la bière « Primus » et les boissons sucrées sont prétextes à une convivialité de tous les jours. On y voit s'organiser les habitudes de la sociabilité ordinaire et celle de la transgression, notamment l'ivrognerie — et il arrive qu'à chaque quinzaine, une fois le « fufu » acheté et l'argent du loyer mis de côté, les travailleurs du bas de la hiérarchie professionnelle et d'autres écrasés par le poids de leurs charges familiales et d'une société où il faut se battre pour n'arriver qu'à subsister, dépensent le reste de leur pécule en se saoulant à la bière et en invitant toute personne connue, ou que l'on croit reconnaître, qui passe. C'est là également que l'on peut rencontrer l'aventure passagère d'une nuit d'insouciance. Seulement, devant le fléau que devenait progressivement l'habitude de boire ses derniers « makouta » (60), le Pouvoir a interdit l'ouverture des bars avant 18 heures au nom de l'Authenticité. Ce qui a eu pour effet immédiat la multiplication incroyable des bars clandestins : une foule de femmes, dans les « cités » et les « extensions » peuvent

(59) GRANOTIER (Bernard), LA PLANETE DES BIDONVILLES, PERSPECTIVES DE L'EXPLOSION URBAINE DANS LE TIERS MONDE ; Paris 1980, 384 p., éd. du Seuil.

(60) Le Zaïre, monnaie du pays vaut 100 makouta. Un likouta valait 10 centimes français en 1968.

ainsi vous servir une bière dans leur salon, à toute heure du jour pour le prix pratiqué à la tombée de la nuit dans les bars. En cette occurrence la convivialité devient plus intime.

Il y a des bars partout, mais il faut distinguer le centre, (Centre des Affaires, anciennes et nouvelles «cités») de la périphérie. Au cœur de la ville les densités sont fortes, mais les lieux de plaisirs ne sont fréquentés que par les «bourgeois» de ces quartiers et des «beaux quartiers», quelques milliers de personnes dont les revenus sont suffisants. L'attractivité des quartiers vient de leur accessibilité et de leur équipement qui en font des lieux différents, chers, bien achalandés, où se produisent souvent de bons orchestres diffusant une musique zaïroise très prisée. La classe dirigeante y côtoie les étrangers, surtout des Européens. On y rencontre également des filles faciles et quelques intellectuels (souvent de la classe privilégiée) qui cherchent à se donner l'illusion de la vie nocturne d'un Quartier Latin mythique.

Ainsi la nuit donne une certaine image des «cités», surtout des «nouvelles cités» (Kasavubu) et des «cités planifiées» (Matonge, Bandal, Lemba notamment). Hors des bars et des «clubs», il y règne, surtout en fin de semaine et lorsqu'un couvre-feu épisodique ne sévit pas, une forte animation quoique très ponctuelle car très localisée. Jusque tard dans la nuit des petits marchés fonctionnent, où à la lumière de lampes médiocres ou de quinquets (61) se vendent des produits cuisinés, poulets, brochettes et beignets, tandis que devant les «boîtes» la violence des néons et la musique amplifiée scandent l'espace. Ces quartiers «chauffent», attirant vagabonds fortunés, curieux de la nuit, chercheurs d'aventures. On comptait 156 bars, restaurants, night-clubs, rien qu'à Matonge et dans sa proche périphérie, 114 à Bandalungwa, en 1974...

Restent, pour préciser les temps forts de la vie des quartiers, les fêtes traditionnelles. Il s'agit surtout de tam-tams et de danses. Les participants se retrouvent par ethnies et clans, ils renouent alors avec la vie du village. Ces fêtes ont lieu de façon courante sur les parcelles de ceux qui reçoivent. C'est une bonne manière de permettre aux néo-citadins de se ressourcer dans la vie coutumière. Elles ont lieu généralement en fin de semaine et dans tous les quartiers. Si elles gardent une dimension rituelle, elles sont de plus en plus ludiques : la fête pour la fête. Ces manifestations sont spécifiquement africaines et indubitablement bantoues. Le «mundele» qui y vient demeure étranger. Ses «frères» ont refusé l'intégration aux temps de la colonie, ou n'ont pas su la faire, les Kinois le refusent à leur tour. Ils ne l'accueillent guère que du bout des lèvres — en dehors d'éventuelles invitations de type familial — et ne lui tolèrent que ses dépenses, guère plus. C'est pourquoi, à côté de cette réalité coutumière sécurisante, il existe des lieux de plaisir, des bars, des «boîtes» réservés aux Blancs, où la plupart des Kinois répugnent à aller. Ces lieux se trouvent «à la Gombe», partie de la ville «européenne» désertée à la tombée du jour, où n'habitent que peu de personnes, pratiquement toutes d'origine européennes ou nord-américaines (phénomène de «city» et

(61) Kin' danse aux cités d'ombres

Longues jambes fleurs de quinquets

A haut-parleurs à lourdes hanches

Kin' d'ombres aux cités danse

SORITKAMI; ERRANCE, Paris 1976, 87 p. Ed. P. J. Oswald. Citation p. 63.

ancien quartier blanc). On y rencontre une certaine prostitution nocturne, discrète sans être honteuse, les Blancs s'y adonnent dans des «quartiers de Blancs» où les «dumba» les attendent (62).

BILAN URBANISTIQUE ET SOCIOLOGIQUE DE CES QUARTIERS

Etudiant, à partir de Bandalungwa et de Kalamu, la vie de quartier, on en est arrivé à considérer l'africanité de la vie quotidienne dans l'ensemble de la ville. On a vu aussi que c'est dans la «ville africaine» voulue par les Belges que la citadinisation — mutation sociale et acculturation — est la plus avancée. On peut expliquer cela justement par l'urbanisme fonctionnaliste qui a présidé aux réalisations coloniales. Ainsi, en bref, ces quartiers sont bien implantés et bien équipés ; ils offrent un confort remarquable pour des populations d'origines souvent villageoise ou venant de petites villes du Pays. Ils sont par là même attirants. L'existence proche des équipements sociaux (voulus par les Belges), la bonne accessibilité automobile (transports en commun) appuyée sur une desserte satisfaisante et la proximité de quartiers fournisseurs d'emplois ont justifié et renforcent leur attractivité.

Actuellement leur ancienneté et le niveau de vie des gens qui les habitent jouent à plein. En effet, à Bandal et à Matonge, l'ambiance est autre parce que les maisons sont bien construites, les rues, les places et les points de rencontre sont bien distribués ; les gens y sont mieux informés qu'ailleurs. Parce qu'aussi la lutte vivrière n'y a pas ce caractère précaire qu'on trouve dans les quartiers dégradés ou sous-intégrés qui sont peuplés d'un sous-prolétariat démuné et désorienté. On ne vit pas là au jour le jour, quoiqu'on vive dans l'instant bien souvent, aussi les gens y ont le désir et le temps de l'exercice socio-culturel de la rencontre, des loisirs et de la convivialité.

Il en est ainsi également à Lemba, Kalamu et Kasa-Vubu. Cela ne signifie pas bien entendu qu'ici «tout le monde il est beau, tout le monde il est gentil», mais signifie que dans ces cités, et parce que depuis 1960 les Zaïrois ont le droit à la ville, les Kinois ont la possibilité de se sentir chez eux, d'utiliser l'espace selon le génie de leur culture. Alors dans ces conditions, les déboires et incertitudes de l'existence journalière prennent une certaine relativité. Ces cités sont sécurisantes. C'est pourquoi elles doivent être considérées avec intelligence, car elles fournissent un modèle urbain satisfaisant pour les citoyens qui en usent. Tout aménageur de la ville de Kinshasa qui ne prendrait pas cela en considération agirait avec une réelle légèreté ou beaucoup de prétentions.

EXEMPLE DE NDJILI (cité planifiée) considérée comme la première cité-satellite de Léopoldville-Kinshasa.

Ndjili dans l'idée des urbanistes belges devait être une «cité-satellite» de Léopoldville. Sa création fut décidée pour délester les autres cités créées depuis 1949 (cinq ans auparavant à peine). Cette décision se justifiait également par la création et l'équipement d'une nouvelle zone industrielle à Masina, ainsi que par la mise en chantier d'un aéroport de classe internationale un peu plus à l'est, dans la «plaine entre N'Djili et N'Sele» (63).

(62) Dumba, jeune fille en Kikongo ; fille légère à Kinshasa.

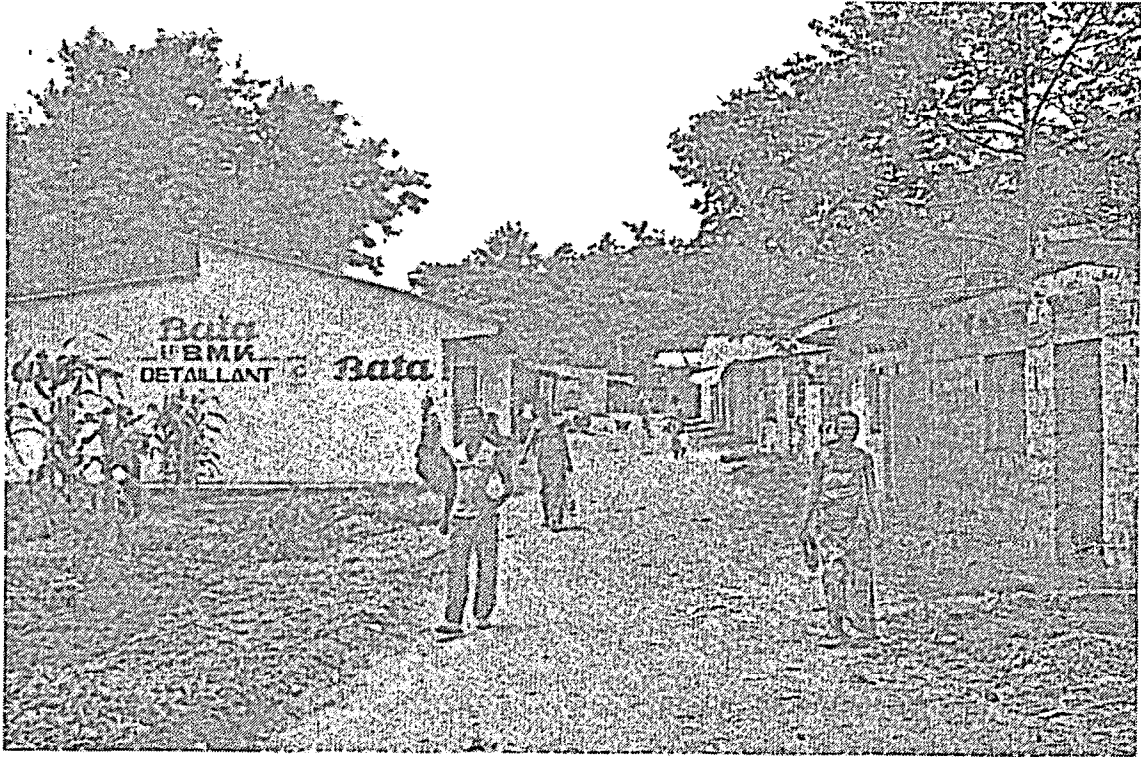
(63) Ce fut là, l'aéroport de la 4e génération après «le pré des aviateurs», les «plaines» de Kalina et de Ndolo.



48 — Bandalungwa : habitat collectif. Notez les ajouts en avancée, qui modifient l'aspect des bâtiments et le rôle des arbres (ombrage) dans l'espace public. (C.J.)



49 — «Nouvelle cité» : Ngiri-Ngiri, une parcelle. Notez que la cuisine se fait en plein air et que les grilles non encore posées indiquent que la protection des biens est un problème crucial à Kinshasa. (R.M.)



50 — Habitat d'auto-construction dans une extension. Notez les maisons inachevées (non crépies) mais déjà occupées, l'absence des VRD aménagés, l'importance de l'arbre, l'absence de circulation. Notez également quelques épis de maïs devant la maison. (R.M.)



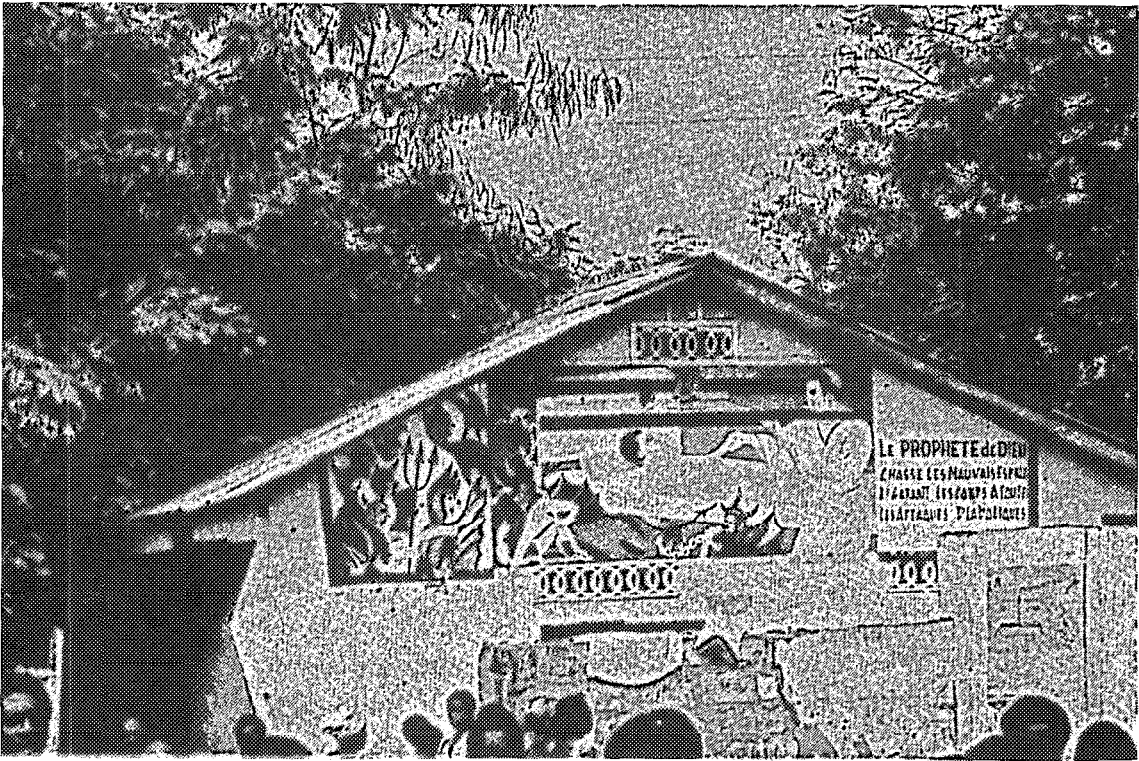
51 — Espace public : placette de Ndjili, lieu privilégié des jeux d'enfants. (R.M.)



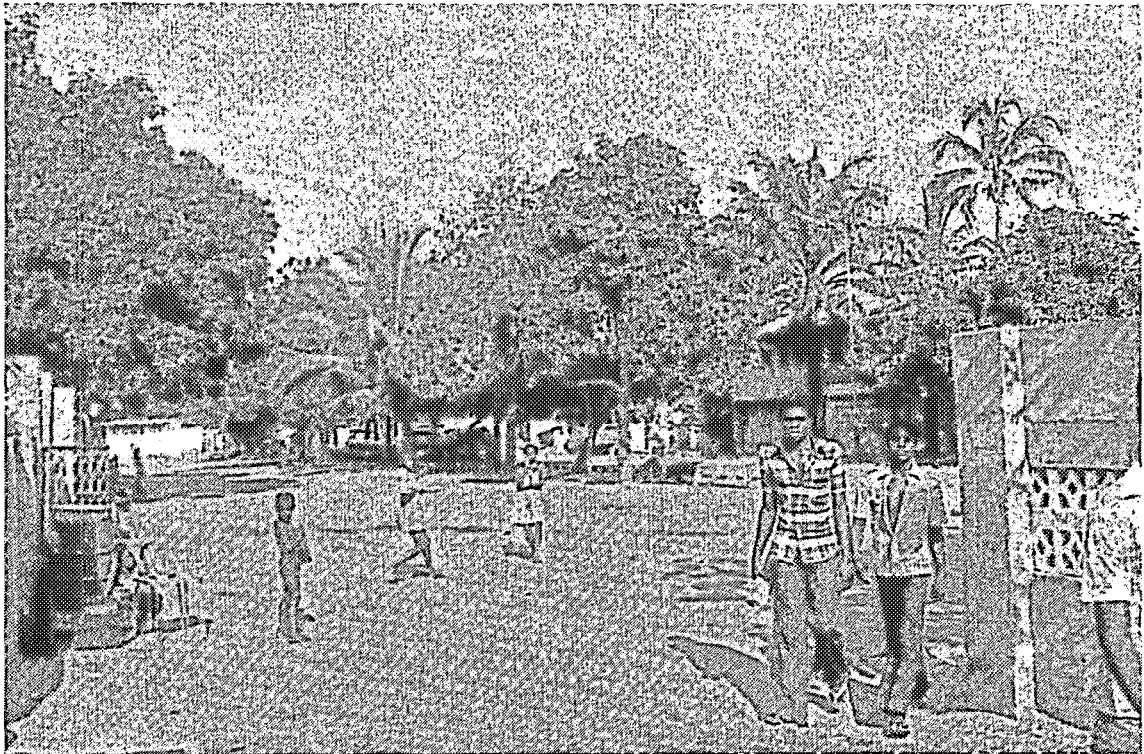
52 — Espace public : placette de Ndjili. (R.M.)



53 — Une place de Matonge : terrain de jeux et lieu de passage. La baraque du 1er plan indique que les activités du «secteur informel» se rencontrent partout. (R.M.)



54 — Le guérisseur est un homme considéré, craint et respecté. On a là une idée de ses dons. (R.M.)



55 — Ndjili-ancien : une placette. (R.M.)



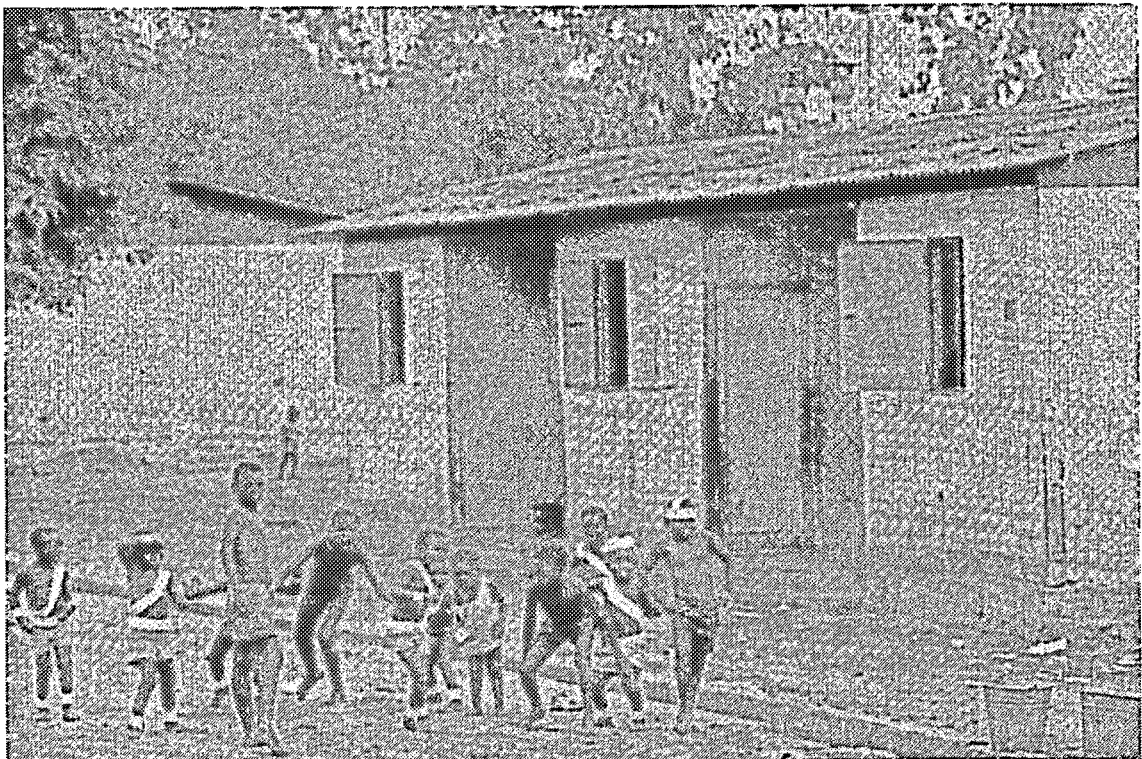
56 — Ndjili-ancien : une placette. Remarquez le mur armé de la parcelle du fond. Le vol est structurel, il faut en incorporer le fait dans l'édification des habitations. (R.M.)



57 — Ndjili : petite activité sur la rue. (R.M.)



58 — Cour d'une parcelle dans un quartier d'extension ayant une dizaine d'années.
(au vu de la taille des arbres.) (R.M.)



59 — Ruelle d'une «nouvelle cité» — les enfants portent des bandeaux blancs en baudrier, dans les cheveux, en ceinture, pour échapper à la redoutable «Mammy Wata». Les seaux montrent (à droite du cliché) que le branchement d'eau n'est pas fait. (R.M.)

Ainsi à Ndjili, dès le début, devait-on créer des emplois à proximité des zones de résidence. C'était de l'urbanisme efficace et de surcroît bien conçu. Cependant de par la conjoncture, cette nouvelle cité, satellite de la capitale, fut monofonctionnelle et de peuplement homogène. Ce fut une immense cité ouvrière d'un type rénové, mais seulement dans le plan. Sociologiquement, philosophiquement, les Belges n'innovèrent guère. Cependant dans ces années-là, c'était déjà être novateur que de construire de «l'habitat pour indigène», si l'on compare avec des actions analogues — très en retrait — menées dans les colonies françaises...

Il est vrai que la réflexion sur la ville comme objet d'usage pour ceux qui l'habitent, de même que la ville comme espace social vital, convivial, ludique, relèvent d'une pensée très récente qui en est encore à chercher sa formulation en termes adéquats.

Plus prosaïquement les auteurs belges expliquent cette création comme l'expliquaient les promoteurs, en termes de nécessité. Et de fait, on la réalisa en terme de nécessité. Si on la fit mieux ce fut par suite d'une prise de conscience : il fallait continuer à loger les travailleurs et à les contenir loin de la «ville européenne» en même temps que proche des lieux de travail ; il fallait assurer aussi à l'intérieur des nouveaux lotissements, un minimum d'équipements favorables à leur exercice interne ; il fallait enfin économiser la charge, très lourde, de la construction immobilière (64). Ce fut la chance de Ndjili.

Côté Africain la nécessité devint également si pressante qu'un «engouement extraordinaire répondit en 1953 à la création de la cité-satellite de Ndjili. Pour la population africaine de Léopoldville, approchant alors de 300 000 habitants et augmentant à un rythme annuel de 10 à 15%, l'opération apparut comme une aubaine... alors que le plan de la cité prévoyait un peu plus de 6 000 parcelles résidentielles, près de 4 500 étaient déjà effectivement occupées à la fin de 1955» (65).

Mais l'auteur de ce texte, dans la suite de son analyse, se maintient dans un classicisme absolument impersonnel. Il a analysé de la même façon, dans le même esprit d'objectivité à apparence neutre, voire indifférente, d'autres phénomènes concernant Kinshasa (66). En cela il représente bien la manière dont Ndjili a été d'abord officiellement ressenti. Or nous ne connaissons personne, dans les faits, qui soit resté indifférent au Ndjili actuel (cf. photos H. T.).

(64) Cette charge fut telle que l'OCA en défallit, et que l'ONL ne s'en est pas remis.

(65) SAINT-MOUNLIN (L. de), Ndjili, première «cité-satellite de Kinshasa».

(66) Ce fut de propos délibérés : c'est là sa vertu et sa faiblesse. Car cet auteur n'était pas indifférent. Au contraire il fut, et demeure, un passionné de Kinshasa. C'est avec lui que nous avons fait dans les «cités» nos premiers pas d'explorateur de l'urbanisation coloniale africaine. C'est sa vertu car il livre des faits pour que chacun en use à sa convenance. C'est sa faiblesse car il ne donne pas sa vision, et donc ne provoque pas assez le lecteur, il ne l'oblige pas assez à réagir.

De même, l'auteur de la carte AK 39, organisation urbaine, ne donne rien dans sa légende pour identifier Ndjili. Un indice de poids, cependant, il considère Ndjili comme si particulier qu'il lui attribue une couleur séparée, mais il se contente de noter face à la couleur rose de sa légende : «quartiers aménagés de Ndjili», qui se situent dans les «quartiers structurés».

La carte «Typologie des quartiers selon leur capacité d'attraction» (voir carte hors texte) ne fait apparaître que deux petits quartiers de Ndjili, comme «bien intégrés, moyennement attractifs», le reste de la partie «ancienne» (1953-1960) de cette cité est classé dans la rubrique «sous-intégré». Mais cela vient des limites de l'information fournie par cette carte. En effet Ndjili n'est pas exactement «sous-intégré».

La carte intitulée «Kinshasa, ville rompue», (voir carte hors texte) précise «quartiers ouvriers, autarciques, en satellite d'une zone industrielle, bien intégrés cependant». Il est vrai que Ndjili est complètement séparé de Kinshasa par la vallée de la N'Djili ; en outre, elle est plus qu'à demi encerclée par des «quartiers sous-intégrés, sans droit, en suspens et en extension», dont les nouveaux quartiers de Ndjili (quartiers 8 à 13).

En fait, on peut ajouter qu'à Ndjili-ancien — qui est la partie de cette zone concernée présentement — le peuplement est dense, la population très jeune, à fort dynamisme de croissance naturelle, avec un sex-ratio déséquilibré par manque de femmes ; les activités induites y sont moyennement nombreuses, mais comparativement à celles des extensions voisines, elles apparaissent comme attractives ; les actifs déclarés y sont nombreux, les migrants journaliers également (plus de 50%) ; la scolarisation très forte.

C'est ce que résume en chiffres la fiche ci-après concernant Ndjili-ancien.

Par les informations livrées dans cette fiche, on peut constater une grande ressemblance, dans les équipements et les activités, avec ce qu'on trouve dans les autres cités planifiées telles celles de Bandalungwa et de Kalamu (Matonge et 20 Mai) précédemment étudiées (voir fiches signalétiques).

Cependant, ainsi que le montre l'analyse du plan de Ndjili, il existe des modifications d'importance dans la distribution des équipements. Le plan et la composition socio-professionnelle de la population qui déclare exercer une activité rémunératrice apparaissent comme des facteurs de différenciation de Ndjili. Un troisième point caractérise Ndjili-ancien : la population y reste très homogène, arrivée à peu près à la même époque, très sédentaire. La croissance naturelle s'y traduit par le départ des jeunes générations vers des extensions où ils peuvent construire leur maison. Enfin il faut noter que très peu de migrants viennent actuellement s'installer à Ndjili-ancien, qui semble avoir fait le plein.

Quelques précisions sur ces particularités permettront d'en mesurer l'importance.

FICHE SIGNALÉTIQUE

NDJILI-Ancien (1953) premier noyau de l'agglomération de Ndjili, sise à l'Est de la rivière N'Djili ; Ndjili-ancien comprend 6 collectivités (quartiers).

(Sources d'informations : RGP 1967, publication BEAU 1969 ; RGP/HV 1973, BEAU-OPEZ 1973).

En 1967, 54 370 habitants, 6,28% de l'ensemble de Kinshasa et
33,36% de l'agglomération ndjiloise,

En 1973, 54 040 habitants, 4,51% de l'ensemble de Kinshasa et
22,47% de l'agglomération ndjiloise.

Situation 1973 :

- moins de 15 ans : 25 617 ; 47,40% de Ndjili-ancien ; sex-ratio : 103
- plus de 15 ans : 28 423 ; 52,60% de Ndjili-ancien ; sex-ratio : 132.

Superficie : 435 hectares dont 380 occupés par l'habitat ;
142 habitants à l'hectare habitable.

Equipements et infrastructures : 6 015 parcelles.

- 8 écoles gardiennes (maternelles).
 - 20 écoles primaires.
 - 7 écoles secondaires.
 - 4 écoles techniques.
 - 11 églises (6 protestantes, 4 catholiques, 1 kibanguiste).
 - 1 centre médical (maternité et dispensaire avec 3 médecins).
 - 7 petits dispensaires.
 - 1 mairie avec poste, commissariat, tribunal et prison.
 - 5 terrains de jeu sommairement équipés.
 - 5 marchés dont 2 de plus de 1 000 vendeurs (fonctionnant le matin).
 - 771 points d'activité construits, dont : 207 commerces ; 387 ateliers ;
 - 141 services commercialisés ; soit une activité de ce type pour 70 habitants ;
- $$\text{rapport } \frac{\text{activités flottantes}}{\text{activités fixes}} = 1,77.$$

L'ensemble de Ndjili-ancien est partiellement équipé.

- En 1967, 86% des logements étaient en dur (+ de 95% en 1973) ;
- 2,1% avaient l'électricité (environ 4% en 1973) ;
- 20% avaient des W. C. cimentés sur la parcelle ;
- 91% avaient l'eau.

Il y a en moyenne 3-4 pièces et 7-8 personnes par logement ; 40% des logements sont loués et 88% des parcelles abritent entre autres logements, celui du propriétaire.

De 1967 à 1973, Ndjili-ancien a peu changé, les pressions se sont exercées sur la périphérie (extensions). La voirie n'est pas bitumée ; il n'y a pas d'éclairage public ; sauf un «ring» autour du centre administratif et du quartier artisanal : bitume et électricité, et une voie revêtue desservant à travers Ndjili (entre Q4 et Q5) le cimetière de Mikondo (Kibanseke). Cependant le boulevard desservant l'aéroport international de Kinshasa, longe les quartiers 1 et 2 ; une route longe Ndjili-ancien à l'Ouest, elle est bitumée et dessert le paysannat de Ndjili-Brasserie, zone maraîchère implantée avant 1960 et qui continue à produire.

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales est ensablé, en partie détruit et ne fonctionne qu'à 65%.

Les maisons sont toutes individuelles, à raison de 1 ou 2 par parcelle.

Activités de la population : en 1973, la situation est la suivante :

	Nombre	% de l'ensemble de la pop.	% de l'ensemble des «actifs» déclarés
Actifs déclarés	10 180	18,84	100,00
A la maison	21 111	39,06	
Scolarisés	22 749	42,10	
		(taux de scolarisation : 138)	
Emplois «intellectuels»	2 700		26,52
(dont cadres)	135		1,33
Commerçants	1 527		15,00
Artisans/ouvriers qualifiés	3 284		32,26
Ouvriers peu ou pas qualifiés (y compris les domestiques)	2 669		26,22

14 930 personnes exercent chaque jour ouvrable une activité «hors zone» soit 27,63% de l'ensemble de la population et 45,34% de ceux qui sont ou travailleurs ou scolarisés. Plus de 30% de ces 14 930 vont à la «zone» de la Gombe (à 8 km. de là). La plupart des écoliers et étudiants allant en des «zones» proches, cela signifie que plus de la moitié des travailleurs vont à la Gombe, d'autre part 20% vont à Limete.

LES EQUIPEMENTS ET LE PLAN

Le plan est radio-concentrique, avec des quartiers très individualisés, séparés par des axes plantés, de 40 mètres d'emprise, drainés de caniveaux à grand gabarit assurant un bon assainissement.

Les urbanistes belges, ont créé à Ndjili un centre principal et des centres secondaires, subcentres, dans chaque quartier, dans une optique très délibérée de structuration forte de l'espace et de hiérarchisation des quartiers.

En fait, le centre principal se voulait, avant le terme, aire de centralité. C'est-à-dire : «le lieu privilégié des transformations, des conflits, des concurrences qui sont la vie de la ville et de la collectivité qui l'habite» (67). Mais, en fait, le désir des urbanistes et les buts poursuivis des colonisateurs vouaient dès le début cette tentative à l'ambiguïté. Les uns voyaient la dimension d'une ville multi-fonctionnelle peuplée de citoyens libres et informés, les autres voulaient un «réservoir» bien agencé pour la population manouvrière que nécessitent les activités de l'économie de traite. En effet, pour les urbanistes, «c'est dans cet espace (aire de centralité) que la personnalité de la ville apparaît le plus nettement; c'est lui qui engendre les plus forts sentiments d'appartenance des habitants. Il est à la fois le symbole de la ville et sa partie la plus active, la plus animée» (68).

Il fallait donc créer une «place centrale» et des subcentres qui hiérarchisent l'espace. L'idée était dynamique.

Mais pour le Pouvoir, il convenait de créer un point de centralisation, image du Pouvoir et lieu de contrôle de la «cité». Et c'est ce qui fut ; au centre se trouve la maison communale, un centre médical bien équipé et une maternité, le tribunal, la poste, le commissariat de police, la prison. Mais aussi, non loin de là : le grand marché, le quartier artisanal, une mission catholique et une mission protestante, avec églises et écoles.

Il manquait le mouvement d'un espace commercial dense. En effet, l'ensemble de ces équipements, qui étaient communément considérés comme «bons pour les indigènes» furent implantés sur de larges espaces, de manière très lâche, sans structure de liaison. On peut penser que le projet prévoyait plus que cela, mais rien ne le démontre, bien que l'on sache que Ndjili, en 1960, était en pleine expansion.

En fait, le grand marché, expression africaine par excellence, peut remplir une part de la fonction d'aire de centralité, mais c'est davantage sur les sub-centres intra-quartiers, qu'il est intéressant de s'attarder.

(67) LACAZE (J. P.), CENTRE ET CENTRALITE, article d'une publication du Centre de Recherche d'Urbanisme, Paris 1975, intitulée CENTRES ET CENTRALITE DANS LES VILLES NOUVELLES FRANÇAISES ET BRITANNIQUES, citation page 37.

La conception des urbanistes affrontés aux grandes villes d'Europe ne peut guère s'adapter à la vie des villes, encore très élémentaires, de l'Afrique tropicale. On s'y réfère pour tenter d'éclairer la description que l'on fait, mais il faut bien se garder de se laisser piéger dans de tels concepts.

(68) Ibid. p. 37.

Si déjà à Lemba et surtout à Matete (69), les urbanistes avaient créé une place centrale, c'est à Ndjili qu'on voit apparaître des équipements au centre de chaque quartier (et non plus au seul centre de la « cité » et sur la périphérie, comme dans les autres cités : nouvelles cités et cités planifiées). Ces subcentres plus étroits, apparaissent vraiment dans le quartier comme des points d'usage communautaire. Les marchés qui s'y tiennent, marchés du matin, mais plus souvent marchés du soir, à la lumière de quinquets, sont des lieux de rencontres et d'échanges profondément acceptés par les habitants. C'est une réussite car ces espaces sont devenus la propriété collective des citoyens. Ceux-ci les ressentent comme le cœur et le chœur de leur quartier.

En outre, le plan radio-concentrique a secrété la création d'une série de petites places qui se succèdent en grappes (cf. le plan de détail d'un quartier de Ndjili-centre, ci-joint). Xavier Crépin a fort bien décrit cela (70). Ces subcentres et les placettes de chaque petit quartier possèdent chacun leur aire d'influence. Ainsi se définissent les espaces de jeu des enfants, espaces de sécurité : quand les enfants y sont, les mères ne s'inquiètent pas pour eux ; les espaces amicaux, véritables extensions des maisons et des parcelles, où l'on se sent vraiment « chez soi » (cf. photos H. T.).

Voici ce que nous en écrivions en 1971 (71) :

«Ndjili, le vieux Ndjili, les six quartiers autour des centres médical et communal, et du grand marché, (...) a une vie qui commence à l'aube et se termine tôt dans la nuit. C'est une ville de travailleurs. Mais il y a autre chose ; le plan n'en est pas monotone, les arbres y sont bien venus et plus respectés qu'ailleurs, les rues qui desservent les quartiers n'ont pas cette rigueur construite des longues ruelles de Bandalungwa ou de Yolo-Kalamu. Il y a un espace communautaire à Ndjili. Chacun est sur sa parcelle, mais entre les maisons des aires de jeux pour les enfants s'étendent. Chacun possède la rue, les placettes sont l'affaires de tous.

(...) Ce qui en fait l'agrément, outre cela, c'est son rythme de vie et l'unité humaine qu'il traduit. On y sent une âme, une cohérence. Peut-être pourrait-on dire de même d'autres lieux de Kinshasa ; mais c'est là que je l'ai le plus senti».

Les flux et reflux des travailleurs scandent la vie de Ndjili et lui imposent ses rythmes.

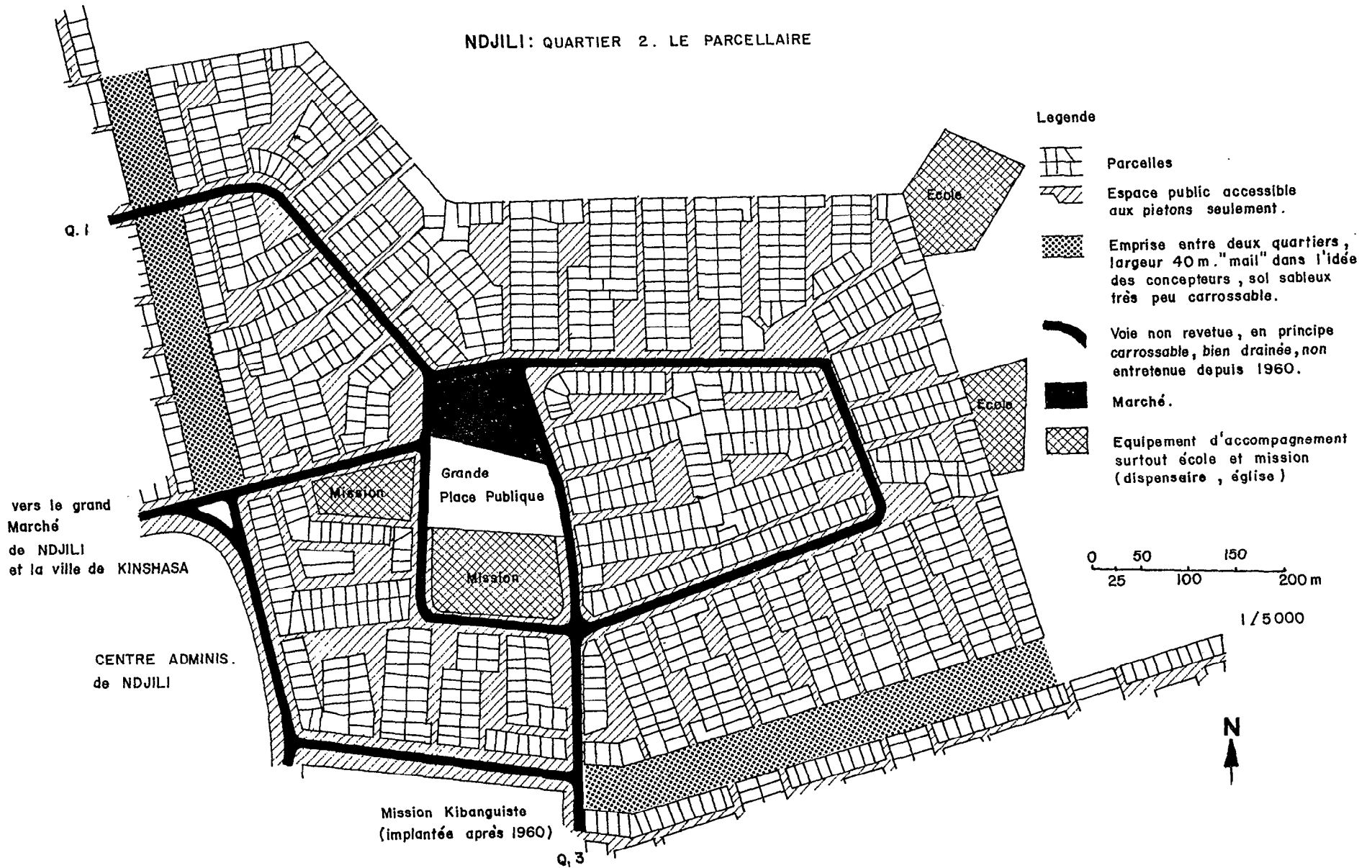
«Comme dans toutes les « cités » et toutes les « extensions » de Kinshasa, dès avant l'aube la nuit remue, des ombres s'empressent vers la place Sainte-Thérèse, lieu de concentration des transports en commun. Ce sont les mouvements avancés de la grande danse de chaque petit matin. Entre six heures et demi et huit heures, de tous les points de Ndjili et de sa périphérie vont converger vers Sainte-Thérèse les dizaines de milliers de lève-tôt que le travail attend au bout de leur migration matinale.

(69) «Matete fut la première des Cités Planifiées. Elle connaît les plus fortes fréquences d'activité. Autour d'un point central très dur qui s'irradie à partir d'une place commerciale particulièrement animée, les activités sont nombreuses, variées et diffuses dans toute la cité». Marc PAIN, op. cit. page 396.

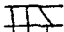





(70) CREPIN (Xavier), op. cit., 2e chapitre.

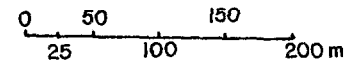
(71) MAXIMY (René de), KINSHASA DU ZAIRE, op. cit., p. 41 et sq.

NDJILI: QUARTIER 2. LE PARCELLAIRE



Legende

-  Parcels
-  Espace public accessible aux piétons seulement.
-  Emprise entre deux quartiers, largeur 40 m. "mail" dans l'idée des concepteurs, sol sableux très peu carrossable.
-  Voie non revetue, en principe carrossable, bien drainée, non entretenue depuis 1960.
-  Marché.
-  Equipement d'accompagnement surtout école et mission (dispensaire, église)



1 / 5000



Puis la rue va appartenir aux femmes qui vont s'approvisionner ou qui gagnent leur emplacement au marché ; les enfants dans le même temps s'acheminent vers l'école. Nombreux sont ceux qui doivent emprunter le pont de la N'Djili et se rendre dans les communes sur l'autre rive.

Ceux-ci peuvent voir chaque jour un spectacle bien particulier de Kinshasa ; les rizières, tantôt verdoyantes, tantôt moissonnées. Elles tranchent avec la savane dégradée, envahie de constructions en chantier, de la rive gauche de la N'Djili (vers Matete).

Si d'aventure un étranger arrive vers les neuf heures du matin à Ndjili, hors du marché, du centre médical et de la maison communale, il ne verra guère d'animation. (...) Au marché tout change, plus serré, plus ombragé, plus communautaire que le marché central de Kinshasa, il paraît pour le moins aussi animé. On s'y connaît, on s'y retrouve, il y a plus d'échanges, les nouvelles locales s'y colportent.

Ces nouvelles, elles viennent de chacun, de l'événement, de la rue, du quartier, d'une dispute dans un bar. Il arrive que ce soit un écho de propos journalistiques. Souvent ce sont des informations, aussitôt commentées, prises à la maison communale voisine.

Cette maison communale est une plaque tournante des messages transmis à travers la ville. Tout s'y dit, tout s'y sait, tout s'y entend.

Il n'y a pas que les Ndjilois, à la recherche d'un papier administratif, qui la fréquentent. Tout ce que Ndjili comporte de notable y passe, le Ndjilois en congé y fait un tour.

(...) La folle animation ne reprendra que de cinq heures à sept heures de relevée, aux marges de la nuit. Alors ? Alors quelle fête... C'est l'heure de pointe. Les bus se vident, les bars s'emplissent, les marchés de quartier s'activent à la lumière de leurs quinquets, les enfants courent partout, les ménagères doivent se trouver au même instant au four et au moulin. Celui qui passe et ne participe pas risque d'être balayé par le mouvement de la rue, englouti dans le bruit, projeté dans les allées et venues, égaré finalement sur une place biscornue au centre d'un entrelacs de ruelles, perdu pour de longs moments.

Et à huit heures, sauf dans les bars, tout est dit. Qu'a-t-on vu de Ndjili ? Rien de particulier. Qu'a-t-on visité ? Difficile à dire. Et pourtant je ne connais pas un visiteur de cette cité qui ait regretté d'y avoir passé quelques heures. L'humanisme de la ville, c'est cela : on ne peut le définir, il vous rentre dans l'entendement par accident».

Cette longue citation traduit ce qu'est Ndjili : une cité harmonieuse, non par ses monuments ou ses richesses ostentatoires, mais par la vie qu'y mène sa population. Cette animation qui transforme toutes choses.

En fait, le plan des Belges y est pour beaucoup, et aussi la liberté laissée par eux aux Zaïrois de s'installer à leur convenance pourvu que les alignements de parcelles et la simple réglementation édictée soient respectés.

Mais actuellement, par spéculation, des gens bien placés s'approprient les placettes et tendent à faire de cette cité, un ensemble déshumanisé, faute de lieux publics et ouverts pour l'expression communautaire que les Bantu pratiquent de tradition (72).

Mais ces Ndjilois, qui sont-ils ? Sur ce point, l'étude socio-démographique de M. Ducreux et les écrits de L. de Saint-Moulin, sont pleins d'enseignements (73).

Il s'agit de petites gens, à faibles revenus, puisque les cadres ne sont pas deux pour cent de la population déclarant avoir un emploi rémunérateur. Mais ce sont des sédentaires ayant un revenu assuré, puisqu'une personne sur cinq travaille ; (18,84%) de l'ensemble de la population de Ndjili-ancien, et que de ces travailleurs 74% (les 3/4 des travailleurs) sont ou commis, clarks, fonctionnaires, etc... ou commerçants ou artisans.

C'est une population homogène, comprenant, en 1967, 67,3% de Kongo et 12,1% d'Angolais (des Bondo, en fait, qui sont de très proches parents des Kongo). De provinces assez proches (Kwango-Kwilu et Kasai) viennent encore 13,7% des gens. C'est donc les 4/5 des habitants qui viennent des provinces côtières (Angola, Bondo de la Provincia do Zaïre ; Kongo du Mayumbe et du Bas-Zaïre). C'est une population beaucoup plus homogène que dans l'ensemble de la ville où 35% des gens seulement sont Bondo ou Kongo. Dans la périphérie de Ndjili, on en trouve encore 13%. Ces habitants sont nés dans leur parcelle ou venus avant 1960 dans la proportion de 79%, alors que dans toute la ville cette proportion est de 49%.

De plus, 88% des propriétaires de parcelle, à Ndjili-ancien habitent sur leur parcelle, à Kinshasa c'est seulement 76% d'entre eux qui sont dans cette situation.

Cette population est ouvrière à concurrence de 58,50% (emplois manuels), et si l'on y incorpore les petits employés du secteur de service, on regroupe 84% de tous les actifs. Ce qui signifie que les 4/5 des Ndjilois de la «cité» d'avant 1960 sont de la classe moyenne si l'on peut dire. La population ndjiloise a des besoins simples : un logement, une scolarisation pour les enfants, une relative proximité des lieux d'emploi, des équipements minima.

La proximité des lieux d'emploi et l'absence d'électricité sont les deux grandes revendications des Ndjilois :

- «le ticket», donc le transport jusqu'aux lieux de travail : Gombe ou Limete ;
- l'électricité, et déjà les artisans et commerçants du quartier 7, se sont organisés pour obtenir l'électricité (éclairage public et branchement). Malgré les «magouilles» du «mayor» de l'époque et du MPR, cet éclairage fut donné à Noël 1968...

(72) Cf. X. CREPIN, op. cit.

(73) DUCREUX (Maurice), op. cit.
L. de SAINT-MOULIN, articles cités.

Bref, Ndjili-ancien est peuplé de gens qui exercent leur droit à la ville, et l'ont exercé dès leur installation. L'éloignement de cette cité-satellite et la nécessité de ne pas ruiner complètement l'OCA (74) (qui a fait qu'on a laissé aux arrivants la liberté de construire à leur convenance) ont assuré ce droit à la ville. C'est pourquoi Ndjili-ancien présente un modèle d'urbanisation convaincant, que les usagers apprécient au point que les jeunes ne partent qu'à regret fonder leur foyer dans d'autres quartiers faute d'espaces sur place pour construire leur demeure.

Ce modèle convient malgré son éloignement, car peu « intellectuels », les Ndjilois établissent leurs relations dans leur voisinage immédiat.

En outre, Ndjili-ancien est proche de la zone maraîchère et de la rivière N'Djili, ce qui laisse une ouverture physique de la ville sur la vallée (1 km et plus de large, non urbanisée car relativement inondable, mais cultivable) et sur un paysage rural.

Enfin, les habitants sont tous légalement installés en leur demeure, dans leurs droits. (X. Crépin note cependant que les gens bien placés réussissent à investir les petites places publiques pour y implanter leur maison, et cela en violation des règlements d'urbanisme, mais avec la complicité des autorités de la « zone »).

On peut conclure de l'analyse succincte de ce cas, que si le plan apporte de la diversité, les équipements de la sécurité, les marchés des denrées à suffisance et les moyens de locomotion un accès facile aux lieux d'emploi, une cité rationnellement construite, malgré une position excentrique, peut devenir un ensemble de quartiers bien adaptés. Il faut saluer ici le résultat d'une symbiose entre la pensée des urbanistes belges et le genre de vie des populations locales. Cela n'aurait pu se faire plus tôt. Il fallait la prise de conscience du colonisateur pour favoriser ce genre d'opération d'urbanisme. Il est vrai que le projet, alors, d'implanter une zone industrielle à Masina, et la construction de l'aéroport, firent que les routes d'accès à Ndjili furent un corollaire aux travaux de l'aéroport.

Curieusement, du moment que les maisons sont construites par les habitants eux-mêmes, malgré leurs modestes proportions et leur peu de confort, elles paraissent convenir.

Il est vrai qu'il s'agit de maisons individuelles. C'est de là que semble venir l'acceptation du citoyen car il vit dans sa maison, sur un espace qu'il a contribué à construire et à agencer, dont il est maintenant maître, en même temps que le complice de ses imperfections. C'est un sentiment d'appartenance qui lie le citoyen à sa ville. Mais il faut pour cela qu'il soit conscient de ce que cette ville est le fruit de son travail personnel et de sa vie sociale. Les Grecs d'il y a 3 000 ans le savaient déjà qui considéraient que construire leur cité, c'était construire leur société. Le citoyen, ainsi, accepte les imperfections de son environnement dès lors qu'il sait que cet environnement est une émanation du groupe dont il est libre membre (75).

(74) L'OCA, devenue ONL fut géré de manière si désastreuse depuis 1960, qu'elle a cessé de s'occuper d'habitat vraiment économique.

(75) On lira avec intérêt sur cette question le livre de GLOTZ (Gustave), LA CITE GRECQUE, édition Albin Michel 1968, collection « L'évolution de l'Humanité », 480 pages.

Cependant, semblant en contradiction avec ce qui se passe à Ndjili, Pierre George écrit en 1965 : «Depuis quelques années, on s'interroge sur les préférences des citadins en ce qui concerne différents types d'habitat entre lesquels on ne peut pas leur laisser le choix. (...) Si l'habitat individuel a déçu, ce n'est pas en tant que tel, c'est sous la forme qui lui a été donnée dans une économie globale et individuelle de pénurie (éloignement des lotissements par rapport aux lieux de travail et aux centres commerciaux, mauvaise voirie, desserte insuffisante, exigüité des terrains impliquant promiscuité, pauvreté des matériaux, inconfort...)» (76).

Malgré l'apparence, cette citation ne contredit pas ce qui vient d'être énoncé. Il est intéressant de le constater. Car il y a là une histoire sociale différente. Le Kinois, le Ndjilois, souffrent certes de l'éloignement des lieux d'emplois, de l'absence d'équipement, de l'isolement de leur cité, mais compte tenu de la vie récente que menaient leurs parents, ou qu'ils ont menée, ils considèrent qu'il y a progrès. La ville de Ndjili leur assure la sécurité et correspond à l'une de ses fonctions premières que bien des Européens semblent avoir oubliées (77).

Quand les Européens réclamaient la franchise communale de leur cité, ils devaient davantage que de nos jours éprouver le bien-être moral que procure le droit et la sécurité.

C'est pourquoi on peut proposer que la reconnaissance des droits des citadins à être propriétaires de l'usage de leur espace urbain est la première attitude dynamique à avoir pour permettre aux jeunes villes d'Afrique intertropicale de se faire de manière adaptée. Car celui qui a pu choisir son implantation «est naturellement indulgent à l'égard des imperfections de l'habitat et des relations intra-urbaines» (78).

(76) GEORGE (Pierre), «Géographie et urbanisme», extrait des ANNALES DE GEOGRAPHIE, LXXIVe année, n° 406, Nov. Déc. 1965, A. COLIN éditeur, pp. 641 à 659, citation page 656.

(77) Mais les Européens, que n'ont-ils pas oublié des fondements de leur civilisation ! Il est bien regrettable que les peuples d'Afrique, à mémoire collective mais sans écriture, abandonnent sans réflexion l'ensemble de leurs traditions pour adopter les comportements des peuples d'Europe, à écriture mais qui ont perdu leur mémoire collective avec l'avènement de la scolarisation généralisée et institutionnalisée. ILLICH (Ivan) dans UNE SOCIETE SANS ECOLE, édition du Seuil, 1971, 192 pages (titre original DESCHOOLING SOCIETY) a traité de cette question avec des arguments parfois bien convaincants.

(78) P. GEORGE, op. cit.

CHAPITRE 3

LES QUARTIERS INTEGRES, MAIS INADEQUATS

Si les «nouvelles cités» et les «cités planifiées» (1) correspondent aux besoins du Kinois qui se considère comme tel et qui est déjà un citoyen malgré des attaches encore très profondes avec sa ville ou son village d'origine, d'autres quartiers intégrés ne correspondent pas à ses besoins. Parmi ceux-ci, les uns sont devenus inadéquats par dégradation et sur-usage, c'est le cas de certains des quartiers de Lingwala, Kinshasa et Barumbu ; les autres l'ont toujours été pour les Kinois, car ils furent construits pour des étrangers à très hauts revenus. Ils sont d'ailleurs encore occupés par de tels étrangers. C'est le cas des quartiers de Binza-Météo, Djelo-Binza, Joli-Parc (ex-Parc Hembise), du plus ancien quartier de Limete et de Ndolo. Quoique Ndolo, quartier résidentiel récent, présente une intéressante mixité d'occupation, c'est un quartier multiracial comme il ne s'en trouve guère à Kinshasa. De même le quartier de Limete initialement construit pour des cadres européens travaillant dans cette zone industrielle des années 50, est lentement repris et occupé par des Kinois de hauts revenus. Il est vrai que ses franges sont envahies par la marée des extensions.

Les quartiers dégradés des «anciennes cités». Partiellement construits avant 1930, ces quartiers sont devenus inadéquats pour trois grandes raisons : l'époque de leur construction, le matériau dans lequel sont construites les maisons, le sur-usage de ces quartiers.

Construits dès le début du siècle pour accueillir les populations attirées par les activités de Léopoldville, ils furent implantés à proximité des lieux d'emploi selon les critères admis à l'époque. La proximité des lieux d'emploi s'explique par le fait que les gens ne bénéficiaient pas encore de transports en commun. La ville était à la mesure du pas de l'homme. Cependant une petite «zone tampon» séparait les deux types de quartiers : au nord les Européens, au sud les Congolais ; entre les deux des espaces verts et des missions.

Les critères de l'époque étaient logiques et simples : il s'agissait de faire des lotissements à bon marché, avec un maillage de voies en damier, un assainissement par construction de canalisation à ciel ouvert pour les eaux pluviales, une alimentation en eau potable par bornes fontaines (disparues depuis) et lors d'une rénovation déjà ancienne, cette alimentation, comme celle de l'électricité, s'est faite par un réseau urbain avec branchements individuels. Cette implantation sans fantaisie a l'avantage de desservir aisément toutes les parcelles, sous réserve de se déplacer à pied ou à bicyclette, ce qui correspondait aux moyens d'alors. Avant l'Indépendance les rues de Léopoldville étaient envahies de bicyclettes comme les photos du temps en témoignent. Encore actuellement des pistes cyclables ombragées doublent certaines avenues. Dans les années 50, le bitume, le «prince», fit son apparition à Kinshasa et une voie de desserte sur deux fut bitumée, créant ainsi une hiérarchie sommaire.

(1) Cette classification en «anciennes cités», «nouvelles cités», «cités planifiées» est d'usage courant à Kinshasa. Voici le détail de chaque catégorie de cités, d'après l'étude socio-économique de Kinshasa, ouvrage cité : *Anciennes cités* ; BARUMBU, KINSHASA, LINGWALA (ex-Saint-Jean), KINTAMBO ; *Nouvelles cités* : KALAMU excepté YOLO), KASAVUBU (ex-DENDA-LE), NGIRI-NGIRI ; *Cités planifiées* ; BANDALUNGWA, YOLO-KALAMU, LEMBA, MATE-TE, NDJILI-ANCIEN.

Malgré la médiocrité des équipements, ce qui faisait l'attrait et même le charme de ces quartiers, c'était la végétation et la disposition des maisons sur leur parcelle. En effet les Belges pensaient, sagement, qu'il ne fallait pas faire passer brutalement les Kongo qui formaient la majorité de la population indigène, d'un milieu rural, très végétal, à un milieu urbain somme toute très minéral.

Aussi édictèrent-ils quelques règles simples dont l'essentiel était : rues plantées d'arbres ; parcelles entourées de haies vives ; maisons telles que dans le Bas-Zaïre, carrées avec toit à quatre pans, sises au fond de la parcelle ; interdiction de constructions adventices autres que des édicules sanitaires, donc limitation du coefficient d'occupation du sol ; entretien des abords de chaque parcelle ; etc...

Les maisons étaient construites comme au village : en poto-poto, en briques adobes ou en briques mal cuites ; les édifices d'intérêt collectif : en briques cuites dont les missionnaires furent les propagateurs en inculquant la technique de cuisson et en construisant leurs églises, collèges et résidences.

D'ailleurs ce furent les missions qui assurèrent l'essentiel des équipements à caractère social ou culturel, tels que dispensaires, écoles, maternités, foyers sociaux... L'ensemble était cohérent, en totale conformité avec le projet belge déjà évoqué. Sous la férule paternelle, mais ferme, et bureaucratique des colonisateurs-civilisateurs, cela a très bien fonctionné. En effet le principe d'insertion progressive des populations indigènes dans un milieu répondant à d'autres finalités et se référant à d'autres règles de mœurs que celles en vigueur dans le milieu traditionnel congolais, n'était pas en soi une mauvaise démarche de l'esprit. C'est l'analyse socio-économique internationale donc culturelle et politique qui ne fut pas correctement faite.

Il faut admettre que ceci aurait continué ainsi 2 ou 3 siècles, qu'on aurait obtenu des Belgo-Congolais, comme on obtint en d'autres temps et lieux — loin des techniques modernes d'information — des Gallo-Romains !...

Mais ces quartiers finirent par être saturés par suite de l'immigration et du croît démographique naturel. Si bien que pour diminuer la pression démographique exercée et afin d'éviter, au-delà des règlements, une densification de l'habitat, les nouvelles cités furent mises en chantier. Ces nouvelles cités profitèrent d'équipement et d'infrastructures plus élaborés. Elles devinrent très attractives et introduisirent dans les apparences de la ville indigène, du « Belge », une ébauche de sélection sociale (2).

Cependant les anciennes cités recevaient toujours les nouveaux arrivants qui avaient une parentèle dans ces quartiers. Et actuellement ce rôle d'accueil se poursuit, mais par la location de chambres individuelles, de « studios ». Le caractère très traditionnel de la solidarité villageoise (« frères » et « sœurs ») se perpétue certes, mais depuis

(2) Bien que connue comme en témoignent notamment les écrits de Léon de SAINT-MOULIN et les opinions communément admises, cette sélection sociale ne fut jamais vraiment étudiée. La « population noire » était noire et indigène, donc indifférenciable, donc indifférenciée. Cela simplifiait, et continue à simplifier, la vision dialectique de la relation Blanc/Noir. Pourtant le quartier des « évolués » se trouvait bien dans les nouvelles cités et des quartiers artisanaux furent programmés mais sans excès sociologiques d'analyse. « Avant l'indépendance, une seule division sociale écrasait toutes les autres. Il y avait le monde des blancs, d'une part, et la masse de la population noire, d'autre part. Parmi celle-ci, le groupe dit des évolués constitua temporairement un milieu relativement isolé ; mais dans l'ensemble, tous les enfants noirs étaient élevés de la même façon... ».

SAINT-MOULIN (L. de), « Esquisse sociologique de Kinshasa ».

1960 la prolifération des bâtiments en ajout sur la parcelle a accéléré la dégradation de ces quartiers. On ne peut pour autant remarquer une identité entre ce phénomène et celui des villes d'Europe. Car en Europe l'attraction des vieux quartiers, devenus centraux, même s'ils furent périphériques en leurs temps, se traduit par un sur-investissement considérable, une restructuration des infrastructures, une réhabilitation rénovatrice des immeubles. Il n'en est pas ainsi à Kinshasa : le sur-usage se fait sans modification des infrastructures et sans remodelage du quartier ; les maisons vieillissent sans que même l'entretien en soit assuré (3). Seuls sont neufs, mais de qualité plus que médiocre, les bâtiments construits autour de la maison initiale, et ce au mépris du coefficient réglementaire d'occupation du sol.

Ainsi le quartier se dégrade inéluctablement. Les maisons deviennent taudis, voire tanière comme nous avons pu le constater dans certains quartiers de Barumbu où les maisons en poto-poto s'effritent au point que les ouvertures des portes ont perdu toute configuration géométrique pour s'apparenter à des trous géants de termitières, accessibles par des marches usées et informes.

Ces quartiers pourtant bien intégrés initialement sont désormais inadéquats. Cependant il faut noter l'apparition d'une sorte de rénovation qui provient de ce que leur situation centrale en fait des lieux de grand intérêt urbain. En effet, les «anciennes cités» se trouvent entre le «Centre des Affaires» planté de grands immeubles et bien équipé, et les quartiers Matonge et de la «zone» de Kasa-Vubu dont la fonction de centralité, très adaptée aux besoins des populations kinoises, est de plus en plus marquée.

... «Le centre commercial et financier est situé entre la gare et la poste ; un centre de second ordre se constitue au carrefour des avenues Victoire et Kasa-Vubu (4)», c'est-à-dire à Matonge-Kasa-Vubu déjà étudié.

Si bien qu'une sorte de restructuration s'exerce au sud du grand marché, le long des axes les plus fréquentés, comme en témoignent les cartes d'activités et de population de l'Atlas de Kinshasa (5).

On se trouve donc en présence d'un processus d'urbanisation très significatif. Les axes de pénétration qui desservent et traversent des quartiers très dégradés, et de ce fait rendus inadéquats à la façon de vivre des Kinois citadinisés, deviennent des axes de restructuration de l'espace urbain. Ils favorisent une forme nouvelle d'urbanisation, dont un des aboutissements est la décision prise en 1967, et entérinée par une ordonnance-loi en 1970, d'établir le nouveau centre de Kinshasa entre les anciennes cités et les «zones» de Kasavubu et de Kalamu.

(3) Cette incapacité d'entretenir l'existant, par manque d'organisation et de capacité de gestion semble-t-il, est générale en Afrique Noire. On fait du neuf, mais le capital immobilier existant est très mal géré.

(4) SAINT-MOULIN (Léon de), op. cit.

(5) Voir notamment le commentaire de AK 22 : «Cependant, la tendance actuelle est à la construction en hauteur et dans le Nord de la Zone de Kinshasa notamment, des immeubles à 3 niveaux apparaissent».

En attendant cette forme nouvelle d'urbanisation se caractérise par la transposition modeste — modestie due à une capacité d'investissement et de gestion limitée — du modèle proposé par le «Centre des Affaires». On construit à R +1 ou R +2, en ciment et béton, le long des axes nord-sud, notamment sur le boulevard Kasa-Vubu. Les bâtiments nouveaux abritent invariablement au rez-de-chaussée, côté boulevard, une ou plusieurs activités commerciales ou de service courant. Au-dessus on peut trouver, soit un prolongement d'activité du rez-de-chaussée (rarement), soit un logement pour le propriétaire ou le gérant qui surveille ainsi son bien.

Or cet axe paraît mieux accepté des Kinois que les rues du «Centre des Affaires». Il y a deux raisons complémentaires à cela :

— Le «Centre des Affaires» était d'un usage réservé aux seuls Européens pendant toute la période coloniale, comme on le sait. Et maintenant encore le Kinois, s'il use des magasins, se sent encerclé par un milieu hostile, dont l'aspect et l'usage demeurent rattachés à des comportements qu'il croit conventionnels — et qui le sont sans doute — et dont il juge qu'ils ne relèvent pas de ses coutumes et habitudes. Il ne possède toujours pas la clef de la «ville européenne» ...

— Le boulevard Kasa-Vubu — que les Kinois ont rebaptisé ainsi du nom du héros des Kongo, leur premier bourgmestre et leur président choisi — propose des magasins moins impressionnants. Ceux-ci donnent sur des trottoirs et un boulevard dont tous les piétons, quasiment, sont noirs (Zaïrois, Angolais, Congolais) et présumés bantous. En outre, après deux pas dans les rues adjacentes on retrouve le quartier traditionnel, la cité et la cohue de ses rues : sur chaque parcelle quelqu'un tente de vendre aux passants les articles de son micro-commerce.

C'est une ambiance connue. (cf. photos H. T.).

On peut pour cela avancer que les citoyens de Kinshasa comme tout être humain, ont besoin «du temps des choses» pour assimiler les structures urbaines venues d'Europe. En fait ils en acceptent les éléments infrastructurels (réseaux notamment) — qu'ils ne savent généralement pas entretenir d'ailleurs — mais sont inhibés par les éléments superstructurels (grands immeubles surtout) qu'ils ressentent comme des étrangetés non dangereuses mais qui ne leur disent rien. Alors quand l'ensemble est brutalement là, omniprésent dans l'espace urbain, cet espace ne peut être souhaité (6). Il faut s'imprégner profondément de tout cela si l'on veut définir une stratégie d'urbanisation (à long terme) pour la ville de Kinshasa.

Les quartiers résidentiels de haut standing. Ces quartiers sont manifestement l'expression d'une culture importée et mal diffusée. Cependant le Pouvoir actuel par fascination des modèles euro-américains et des critères de confort tropical mis en

(6) A titre d'image, on pourrait se demander où l'on pourrait trouver un ouvrier agricole (homme toutes mains comme on dit) du Maine ou un O. S. du quai de Javel qui se sentirait très à l'aise dans les salons du Crillon lors d'une réception de haute volée, alors que même les parvenus invités (s'il en est) s'y sentent fort mal à l'aise.

évidence par les Belges (7), en a favorisé la construction. Si des quartiers de Kinshasa eurent droit au bitume, à l'eau, à l'électricité, à l'assainissement, ce sont eux. Ils ont aussi l'espace. Les seuls Zaïrois qu'on peut y trouver ont tâté de la vie européenne et occupent, ou ont occupé, des fonctions enviées dans le régime actuel. La majorité des intellectuels, anciens universitaires, leur préfèrent cependant Lemba, Bandal ou Ndolo seul quartier où leurs voisins peuvent être des égaux, universitaires et blancs. C'est pourquoi ces quartiers résidentiels de haut standing sont, pour les Kinois, inadéquats quoique bien intégrés aux quartiers abritant les fonctions économiques du secteur moderne.

Ils garderont encore longtemps cette caractéristique double et contradictoire. D'ailleurs il faut avoir l'usage d'une voiture pour y accéder tant ils sont éloignés des lieux d'emplois, d'approvisionnement ou de loisirs. C'est là l'expression d'un apartheid social qui a remplacé la discrimination raciale des temps coloniaux, encore qu'en y regardant de près, les populations zaïroises qui y habitent ont plus fréquemment qu'ailleurs une tendance au métissage physiologique comme elles l'ont au métissage culturel.

Deux citations suffiront à montrer le sens qu'il faut donner à cela :

«Ce sont des domaines très paisibles qu'entourent des jardins verdoyants et bordés de grilles métalliques ou de murs de briques sèches peintes. Certains font même penser à des palais» (8).

«Les populations à hauts revenus habitent des parcelles closes de murs, de grilles ou de haies, qui à grand prix préservent des voisins leur espace vital ; (...) Par l'usage de barrières protectrices érigées autour de leur propriété (les habitants) ont détruit les relations simples de voisinage (...). Les quartiers résidentiels imposent à leurs occupants un très haut revenu pour maintenir des rapports sociaux nécessaires à l'équilibre de tout être humain, car il faut après avoir érigé des barrières pouvoir les franchir sans difficulté. Seul l'usage d'un véhicule et de main d'œuvre permet de maintenir des barrières et de les franchir» (9).

(7) Ceux-ci frustrés d'une côte d'Azur et d'un espace géographique suffisant, ont réalisé au Zaïre, au Rwanda et au Burundi leur rêve. Ils firent des cités-jardins (Parc Hembise) où s'élevèrent les villas «Sam Suffi», «Ma Campagne», «Ma Vallée», etc... des petits bourgeois d'Europe et les somptueuses demeures des grands bourgeois. Ainsi le Mont-Ngafula, banlieue résidentielle de résidences secondaires avant 1960, vit se construire de belles demeures, de magnifiques jardins, dans un climat et un site particulièrement attrayants où l'on se sent «rancher» dès qu'on y passe 24 heures. Plus que Kinshasa, Bukavu au Kivu et Elizabethville, Eville (Lubumbashi) furent des villes estivales et volontairement méditerranéennes d'apparence.

(8) KASERAKA (B. RAIS), L'EXPANSION SPATIALE DE L'AGGLOMERATION DEPUIS 1960 ET LE PLAN D'URBANISME, polycopié de 103 pages, IPN 1971.

(9) AK 15, AK 16, AK 17 et AK 18, cartes sur la densité de la population. Commentaires de R. de MAXIMY.

CHAPITRE 4

LES QUARTIERS ENCLAVES MAIS ADEQUATS

Dans les villes d'Europe, l'intégration des étrangers migrants venus de sociétés pré-industrielles, est un problème mal résolu. Spontanément ces migrants se regroupent, formant dans la misère des communautés de hasard. Ils modifient dans leur usage les quartiers qu'ils investissent. Mais souvent ils ne trouvent pas de quartiers refuges et secrètent alors un produit bâtard, ni urbain, ni rural, où la façon de vivre s'apparente à celle du pays d'origine et intègre de nombreux éléments du pays d'accueil. Ainsi naissent et se perpétuent les bidonvilles, solution de transition développée en dehors des normes et des procédures en usage, mais relativement adaptée aux moyens et aux besoins des migrants.

A Kinshasa rien d'aussi dramatique. Une identité de climat et une proximité de mœurs font que le broussard nouveau venu n'est pas complètement différent. Cependant ces problèmes d'intégration, par le biais d'un passage dans un habitat de transition, ont suscité les quartiers singuliers qui sont non seulement sous-intégrés, mais encore enclavés et cependant adéquats pour leurs habitants. Il ne s'agit là, en tout état de cause, que de petites entités éparses dans la ville. La grande majorité des nouveaux venus s'agglutine à la masse en construisant une bicoque dans les extensions, participant de ce fait à leur croissance.

LE CAMP LUKA DE SELEMBAO

De ces quartiers singuliers le plus caractéristique est le «Camp Luka» de Selembao qui, en fait, constitue la «collectivité léopard» de la «zone» de Ngaliema. Il y a plusieurs de ces «camp Luka» à Kinshasa. Ils apparurent dans les années 60, en limite de la ville. On dit que leur nom vient du verbe «Koluka», qui signifie «chercher» (1).

Ceux qui les créèrent voulaient la sécurité que procure la ville, mais aussi conserver leur genre de vie. Alors ils s'établirent à l'écart, en des lieux d'accès difficile. Pour y accéder il fallait les chercher. Ces gens qui voulaient rester entre eux étaient des Yaka, groupe considéré comme peu sociable et peu assimilable, à la réputation guerrière. Mais lentement leur intégration se poursuit, la ville les absorbe.

Atteindre le camp Luka de Selembao est une promenade surprenante, pleine de charmes bien qu'il faille d'abord traverser le grand cimetière de Selembao et franchir une rivière à gué. On accède alors à un autre monde. C'est un village fait de végétaux, comme en brousse, avec des bouts de ferraille en guise de tuteurs pour les haies et de vieilles portières de voiture comme barrières ouvrant sur les parcelles (cf. photos H.T.). Ici on semble avoir quitté la ville bien qu'en vérité Kinshasa s'étende bien au-delà dans toutes les directions, mais on n'en voit rien, car le lieu est niché au cœur d'un relief

(1) Koluka, chercher ; mot lingala. Probablement pidgin construit sur le modèle des conjugaisons bantous, de *to look*, chercher. On dit aussi que le terme de camp luka vient de ce que les Yaka «cherchaient» toujours la bagarre. «Baluka makambo» «ils cherchent des histoires».

chahuté. Des arbres s'élèvent partout. Un rêve étrange auquel on accède à pied, ou avec un véhicule tout terrain. Peut-être est-ce là le refus de la ville !...

Il ne s'agit pas d'un espace très vaste, mais il est diversifié car établi sur deux lambeaux de terrasse très disséqués, traversés par un ruisseau, cernés par des ravins qui se développent dans les sables. Seuls existent l'accès par le cimetière (mais il faut savoir que l'allée qu'on emprunte se prolonge au-delà de la nécropole) et quelques cheminements piétons assez acrobatiques, dans le fond des ravins et sur leurs pentes. C'est un village fermé à la ville. Un lieu clos et quiet où les gens vivent à leur convenance, à l'écart des traquenards d'une mégapole.

Au centre une mission catholique : église, dispensaire, école, lieu de réunion. Une pompe fournissant de l'eau potable grâce à un forage, assure un point d'eau apprécié. La mission polarise les activités du village. A proximité se tient chaque jour un petit marché. Les quelques artisans et commerçants ouvrent leurs échoppes et ateliers en bordure de la route qui passe devant l'église. La maison de quartier, maison de la «collectivité Léopard», est proche. C'est un point administratif et politique à partir duquel le MPR tente vainement de prendre le quartier en main.

La population du camp Luka n'est pas très importante, c'est un petit secteur de faible densité : moins de 80 personnes à l'hectare. Les habitants y sont très jeunes, le sex-ratio très déséquilibré, les hommes largement excédentaires. Ceux-ci sont des travailleurs manuels non qualifiés. Ils trouvent à s'employer, comme «sentinelles» (ou gardiens de nuit) surtout dans la zone industrielle et dans les beaux quartiers de Ngaliéma.

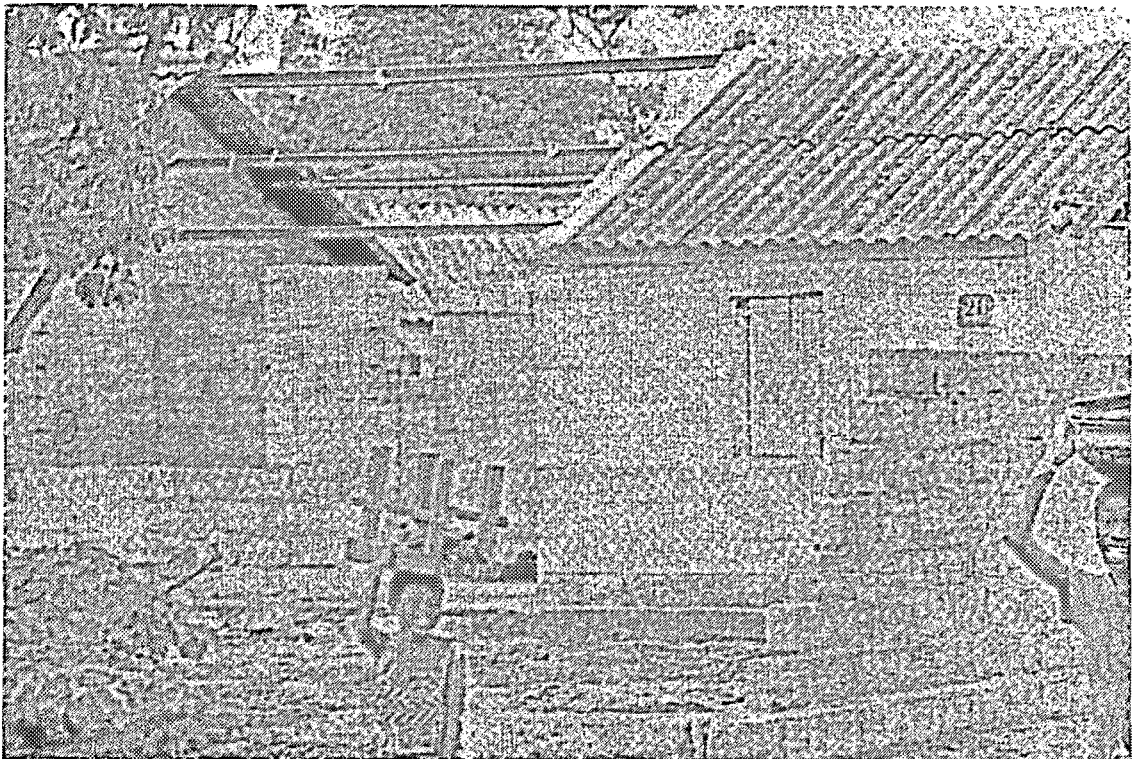
En fait il s'agit là d'une sorte de village dont les habitants n'attendraient pas un revenu de l'agriculture, mais d'emplois subalternes salariés.

De l'avis de tous les urbanistes qui ont eu l'occasion d'observer ce camp Luka, les gens y donnent l'impression d'être là dans un milieu qui leur convient parfaitement. Cela ne saurait étonner puisqu'ils ont agi avec une suffisante détermination pour justement secréter un tel environnement. On pourrait à peu de frais en faire un quartier urbain résidentiel pour population de faible revenu, de culture traditionnelle et de mœurs simples. Il suffirait d'y implanter quelques points d'eau potable, de drainer correctement le site, d'établir un bon chemin d'accès et d'améliorer la rue principale du village. Ces choses pourraient être entreprises par les habitants eux-mêmes. Ils connaissent la technique des puits et savent creuser des fossés. Seul le chemin d'accès relève d'une technique sophistiquée.

Une telle entreprise se situerait dans le droit fil des recommandations faites à Vancouver en 1976 et diffusées par l'UNCHBP, Centre de l'ONU pour l'habitation, la construction et la planification, et par la BIRD. Mais c'est un phénomène spontané qui ne doit sa survie qu'à son isolement, son inaccessibilité relative : il faut vouloir y aller pour y parvenir, ce qui permet à ce quartier d'échapper à la «normalisation», dans l'irresponsabilité, des extensions de la ville. On est là en présence d'un habitat de transition qui est l'anti-ville et l'anti-bidonville, mais qui n'est plus le village rural puisqu'il est enclavé dans la ville et qu'il ne s'y exerce aucune fonction agricole. Il ne s'agit pas



60 – Extension : l'inactivité du milieu du jour. (R.M.)

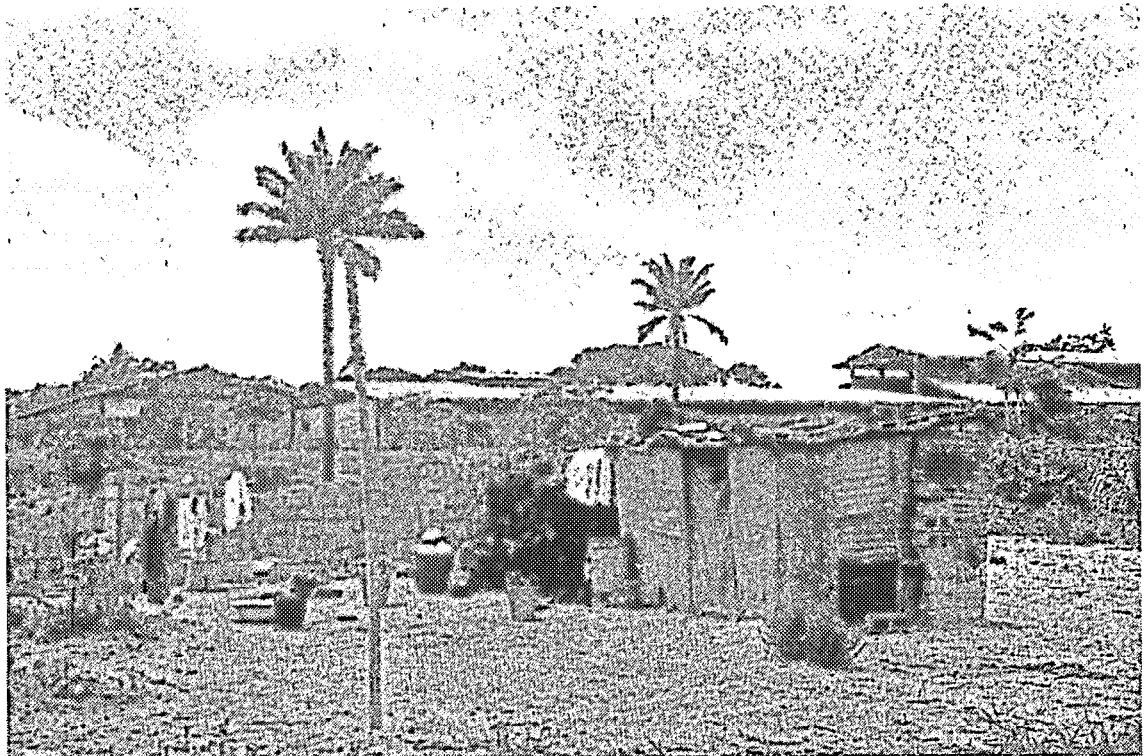


61 – Maison en construction quelque part dans une «extension». (R.M.)



62 — Sélembao, «extension». Les maisons du 2ème plan ont les pieds dans l'eau.
Remarquez les arbres fruitiers. (R.M.)

45



63 — Extension de Kibanseke. Au 1er plan, une cahute en matériaux de récupération.
Ce genre d'édicule est rare à Kinshasa, sauf s'il s'agit de sanitaire, mais ici c'est un logement. (R.M.)



64 — Camp Luka de Selembao. Une rue du quartier. Paysage de brousse au cœur de la ville. (R.M.)



65 — Camp Luka de Selembao. Un habitat traditionnel modifié : murs de parpaings, toit de tôles, remplacement de la haie par des matériaux de récupération. Notez l'espace privatif autout de la maison, l'abondance des arbres fruitiers, l'absence de circulation. (R.M.)

pour autant de «rurbanisation», un tel phénomène étant un produit très élaboré des pays «occidentaux». C'est une émanation de la liberté collective que les Yaka de ce «camp» ont gardée parce qu'ils occupent des terrains non revendiqués.

Cependant le camp Luka de Selembao n'a point d'avenir car il se trouve partiellement dans l'emprise d'un grand boulevard programmé connu à Kinshasa sous le nom, impropre désormais, de «périphérique» (2).

Ce qui importe n'est évidemment pas de vouloir lutter contre l'implantation de ce périphérique qui est très nécessaire à l'ensemble de la ville indiscutablement, ce n'est pas davantage de faire un musée du camp Luka de Selembao, mais c'est de provoquer à partir de ce cas la réflexion des urbanistes et des responsables politiques de la ville.

KISENSO

Les villages préexistants aux quartiers actuels de Kinshasa, comme certains équipements anciennement implantés, ont souvent permis une relative polarisation autour d'eux. Ce fut le cas dès la fondation de la ville, puisque l'on sait que le village de Kintambo devint très vite le point de convergence de tous ceux qui dès la fin du siècle dernier furent attirés par le dynamisme économique de Léopoldville. On rencontre encore ce phénomène de polarisation dans la périphérie de la ville actuelle. Ainsi à Kisenso (3).

Situé sur une colline assez haute dominant Matete et communiquant avec le Mont Amba sur lequel s'élève l'UNAZA (anciennement Université de Lovanium), il y avait un gros village à Kisenso dont une mission constituait l'équipement principal. Comme très souvent ce fut la mission qui, avec l'assistance manuelle de ses paroissiens, assura longtemps l'entretien de la piste reliant Lovanium à Kisenso. En outre la mission construisit un château d'eau, et bien sûr comme partout établit une église, un dispensaire, une école.

Après l'Indépendance Kisenso fut rattaché à la ville par la croissance des extensions et devint commune.

On trouve là un village «classique», quelques rues parallèles, des parcelles closes d'une haie vive, des maisons en poto-poto. Cependant la proximité de Matete et de son centre commercial et municipal très attractif (marché, équipements sociaux, écoles, bus, magasins, artisans, bars) firent que de l'orbite de Lovanium, Kisenso est passée en dix ans dans l'orbite de Matete. En 1970, les pentes entre l'ancien village et la «cité planifiée» étaient squatterisées.

(2) Le terme de «boulevard périphérique» plaît beaucoup aux responsables politiques. Cette fascination des techniques routières spectaculaires a un impact considérable sur l'esprit de nombreux voyageurs qui reviennent d'Europe. Il est désormais très difficile, de convaincre certains responsables de municipalité de l'inopportunité de cet équipement. Interrogez un maire d'une bourgade de moins de 10 000 habitants en Afrique francophone, un des premiers équipements qu'il demandera sera un périphérique.

(3) SAMULON (Jacqueline), PROPOSITION DE REAMENAGEMENT D'UN QUARTIER EN AUTO-CONSTRUCTION : KISENSO. 74 p., BEAU ; Kinshasa 1975.

En extensions de cette «cité», le développement des quartiers sur les premières pentes de la colline a déclenché des processus de ravinement aux effets irréversibles. Dorénavant la «zone» de Kisenso est «une extension dans les érosions», selon l'expression même des habitants de Kisenso.

Mais le village initial a conféré une physionomie semi-rurale à une partie de cette «extension». En effet par mimétisme, identification ou afin de donner le change et de passer plus inaperçus (car installés sans droits), les squatters, tout au moins ceux du haut de la colline, construisirent sur le modèle villageois.

Comme au camp Luka de Selembao l'atmosphère villageoise donne à ce quartier un charme un peu désuet, qui n'est autre que le charme que ressent un citadin qui a grandi dans un village d'allure identique. Et puis on domine Kinshasa, dont le centre moderne de la Gombe apparaît dans le lointain, donnant l'impression d'un horizon de rêve tant le paysage qu'il propose est différent de ce qu'on a immédiatement autour de soi. Le sentiment d'être «ailleurs» en est fortement renforcé.

Les habitants de Kisenso aiment leur colline très aérée et plantée d'arbres. La communication entre voisins y est facile, l'interpellation possible. Comme la circulation y reste très aléatoire autrement qu'à pied, le calme y est grand. En outre comme au camp Luka de Selembao l'absence d'électricité impose un rythme solaire aux activités et aux gens. Beaucoup de jeunes ménages se sont établis là, car malgré l'absence de confort, la sous-intégration manifeste du quartier, on se trouve proche de Matete et de ses équipements. En effet, qu'est-ce qu'un quart d'heure de marche dans un milieu urbain familier pour un jeune de Kisenso ?

Bref l'attrait des quartiers de Kisenso réside dans le fait que les gens y maîtrisent l'usage de leur espace vital non professionnel sans connaître les difficultés dues à un trop grand éloignement (comparativement aux Ndjilois) des lieux d'approvisionnement et des lieux d'emplois (beaucoup de gens de Kisenso travaillent à Lemba, à l'Université ou à Matete, mais le plus grand nombre travaille à Limete et à la Gombe malgré tout).

Cependant malgré des aspects très attractifs, par suite de la destruction du site par l'érosion Kisenso devient progressivement une «zone» répulsive. «La conquête des collines sableuses dans les zones d'occupation spontanée entraîne une des plus fortes contraintes que connaît l'urbanisme à Kinshasa (...) Les formes d'habitat sont là plus que partout ailleurs, précaires et destinées à la destruction à plus ou moins longue échéance. C'est le cas de Kisenso et de Selembao où après une occupation massive des collines on assiste aujourd'hui à un abandon des espaces appropriés en raison de l'insécurité du site et des difficultés d'accès» (4).

D'une manière plus ou moins forte c'est un phénomène identique d'appropriation de l'usage de l'espace contrarié par les «érosions», qui se manifeste dans toutes les extensions collinaires de Kinshasa. Cependant plus l'extension se situe sur un espace bien

(4) PAIN (Marc), «Kin' La Belle ?» Long article paru dans le journal LE MONDE des 15 et 16 novembre 1981 ; pp. 5 et 8.

délimité par le relief et formant une entité spatialement restreinte, plus le sentiment d'appartenance y est fort. Ainsi «paradoxalement les érosions (Mabenga), les ravinelements, offrent aux plus pauvres les mêmes garanties de protection de leur espace vital, que les murs et les barrières aux plus riches. En outre, pour les premiers cet espace est socialement équilibrant. Peut-être faut-il admettre que c'est la raison majeure, quoique non consciemment ressentie, qui fait que les pentes et les collines très érodées du sud de Kinshasa paraissent tout autant attractives que les plaines urbanisables relativement lointaines. Le seul critère de pondération est alors, dans l'éventuel choix d'implantation des nouveaux venus ou des jeunes issus des «anciennes et nouvelles cités», la proximité des lieux d'emplois en temps psychologique.

On peut appeler ainsi le temps ressenti comme une durée plus ou moins brève entre deux états ; celui de résident qui cesse lorsque les lieux familiers de résidence ne sont plus dans le champ visuel de l'actif-migrant-quotidien, celui de travailleur qui commence lorsque les lieux d'emploi apparaissent aux yeux de l'actif-migrant-quotidien et sont reconnus par lui» (5).

REFLEXION A PROPOS DE CES QUARTIERS ENCLAVES

Les quartiers enclavés de Kinshasa ne sont pas tous adéquats. Par exemple celui de Kingabwa, coincé entre la zone industrielle de Limete et la dépression marécageuse des îles de la N'Djili, est enclavé, sous-intégré, inadéquat. C'est un pis-aller dû à l'incapacité du Pouvoir de dominer l'urbanisation de Kinshasa (6).

Les quartiers que l'on vient de décrire sont aussi dus à cette incapacité du Pouvoir Urbain. Mais ils sont adéquats à un certain genre de vie. Ils ne répondent pas aux besoins de la ville, à son fonctionnement ; mais ils satisfont les possibilités d'expression culturelle de leurs habitants. C'est l'une des caractéristiques majeures de toutes les extensions collinaires, non équipées, du sud de la ville. A vrai dire il faut davantage préciser. Les quartiers sis sur le haut des collines, accessibles par le «by pass» qui joint la route de Matadi (liaison routière avec le Bas-Zaïre et l'océan) à la route de Kenge (liaison routière avec le Kasai), en passant par Lemba, n'entrent pas dans cette catégorie. Ils sont sous-intégrés, mais ne profitent pas de l'ouverture du paysage et de la ventilation que l'on trouve sur les pentes qui se développent dans les sables de collines de Binza, Selembao, Livulu et Kisenso. Cette ouverture et ce paysage font dire aux habitants de Kisenso : «On est bien. On respire ici» (7). Ce constat revient chaque fois sous une formulation ou une autre. C'est même le constat le plus immédiat. Viennent ensuite les inconvénients, mais toujours pour conclure à nouveau par : «On est bien. Il fait bon ici».

(5) AK 15, AK 16, AK 17 et AK 18, Densité de la population, commentaires de René de MAXIMY.

(6) Le cas de Kingabwa est d'autant plus significatif de l'incapacité du Pouvoir, qu'en 1972 c'est le seul endroit où ce même Pouvoir a pu établir un lotissement de recasement des gens expulsés de Masina. Car le Pouvoir, théoriquement maître de l'espace, n'a pas su trouver d'autre terrain.

(7) Propos recueillis par l'auteur lors d'interviews informels pratiqués auprès de familles durant l'année 1974.

Mais il faut dissocier le cas des camps Luka, dont celui de Selembao est le plus caractérisé, du cas des autres extensions sud.

Les camps Luka démontrent que hors des «modèles européens» d'urbanisation, il existe d'autres voies. Notamment à côté des modèles réalisés par les Belges et visibles à Kinshasa, il reste possible de transplanter des structures villageoises. Rien n'est d'ailleurs plus aisé et plus «naturel» pour les Zaïrois de la brousse. En effet, le système d'agriculture extensive pratiqué jusqu'il n'y a guère, imposait de loin en loin une longue jachère, donc une migration tournante sur d'autres terres du Territoire et le déplacement du village. D'ailleurs aucun de ceux qui fondèrent les camps Luka, n'avait vraiment expérimenté le modèle belge des «cités» de Kinshasa. Pour ces gens il s'agissait d'un autre univers.

On ne peut cependant dire que la ville n'existait pas pour eux. Puisqu'ils y venaient avec leur identité conservée, mais aussi avec le désir d'en profiter. Ce fut une attirance dans la circonspection, voire la crainte. Cela les créateurs du Camp Luka de Selembao l'ont compris et l'on traduit intuitivement dans leur choix d'implantation. Ils ont su que l'expression construite d'un village conforme à leurs us ne pouvait sans risque se juxtaposer à l'expression construite de la ville. En effet, celle-ci, étrangère de par ses origines, ne pouvait correspondre à un usage éprouvé et adapté en d'autres circonstances économiques et culturelles. Aussi ont-ils maintenu la séparation matérielle entre eux et la ville, séparation qui reflète leur refus, leur crainte, ou leur apprentissage d'une assimilation. C'est l'apartheid et c'est une nécessité. Cependant ce n'est pas un apartheid fondé sur la puissance et des mesures racistes. C'est un apartheid culturel. Cet apartheid ne peut que se réclamer du droit à la différence et non de l'interdiction de l'identité. En outre, il ne refuse ni égalité, ni liberté réciproque. Il est vrai que c'est peut-être parce que ces gens-là n'ont pas la puissance.

A noter que les Afrikanders justifient l'apartheid de la même façon, lui donnant la dimension du respect de l'autre comme autre, du respect de ses us et coutumes et de l'idée qu'on ne doit pas imposer ses propres habitudes à d'autres. Mais cela entraîne loin, car on lie les techniques et les mœurs et ainsi on peut aussi refuser les techniques. Les Belges procédaient de même avec une dimension paternaliste traduisant une culpabilité. Seulement ni les uns, ni les autres, n'admettaient la liberté réciproque dans l'exercice d'un tel comportement.

Ceci étant, les jeunes fascinés par la grand'ville ne restent pas dans les camps Luka. Mais il y a fort à parier qu'ils y resteraient, ou resteraient dans des quartiers de mêmes structures où les maisons ne sont pas nécessairement de toles et de ciment, si les accès et le minimum de confort étaient assurés.

On peut en dire autant des quartiers établis dans les extensions collinaires. On a vu que les gens y trouvaient de l'agrément. Cependant l'absence de confort et le peu d'espoir de jouir un jour d'accès corrects et d'équipements souhaités, jouent négativement. Si les jeunes ménages trouvent en ces «favellas» kinoises un emplacement pour bâtir leur maison, dès que les problèmes d'enfants et de scolarisation se posent, ils recherchent des secteurs plus favorisés.

Mais au vu des camps Luka et des extensions collinaires, on pourrait fort bien envisager pour les gens à faibles revenus et pour ceux d'origine rurale récente, des quartiers organisés dans le même esprit, décentement assainis et sommairement équipés. Car il apparaît bien que ce n'est pas absolument la cité telle que proposée par les Belges ou les quartiers du cœur de la ville que recherchent de nombreux Kinois. Ils n'en éprouvent d'ailleurs guère le désir, tant ces quartiers urbains centraux, avec leurs loisirs et leurs objets de dépenses, supposent la jouissance de relativement hauts revenus. Mais il accepteraient des demeures sommairement construites, un découpage de l'espace intérieur aux quartiers qui ne favorise que la circulation pédestre, si les infrastructures et le minimum d'équipements assuraient l'intégration et le bon fonctionnement urbain de tels quartiers. C'est un peu l'idée que promeuvent actuellement bien des urbanistes traitant des villes du Tiers Monde. On parle de «trames assainies» ou de «lots à équipement minimum» (8).

Si une telle option était prise à Kinshasa, cela reviendrait à créer un maillage lâche de voies pour le fonctionnement des quartiers et leur intégration à la ville, à assainir les espaces constructibles, à mettre ces espaces à la disposition des nouveaux venus moyennant un prix d'acquisition étudié au plus près.

C'est bien une sorte d'opération de ce type qui fut accomplie à Ndjili entre 1953 et 1955. Cependant, pour des raisons évidentes de coût (rentabiliser le terrain, vendre les parcelles équipées au plus juste prix), il faut alors valoriser le sol au maximum. Ce qui exclut la fantaisie et l'improvisation. On retrouvera alors le lotissement rationnel des cités construites par les Belges avant 1960, où en plus de l'assainissement et de l'équipement des parcelles, on implante des équipements collectifs d'intérêt indiscutable : marché, quartier artisanal, équipements scolaires, administratifs, culturels, etc...

Une telle action serait bienvenue, surtout dans une situation socio-politique nouvelle où les gens, maîtres de l'usage de leur espace vital, jouissent du droit à la ville. Mais on ne peut tout avoir. Cette conquête du droit à la ville s'est accompagnée en 1960 de la perte d'un régime politique capable d'organiser et de gérer la cité.

On retombe donc dans l'initiative individuelle, sans cohérence. C'est la forme la plus onéreuse et la plus aléatoire d'installation, car chacun accomplit des efforts gigantesques pour des résultats incertains, soumis à l'ignorance ou à la mauvaise volonté de quelques individualités qui refusent de respecter le bien collectif et laissent notamment des ravins naître et se développer sur le terrain qu'ils se sont approprié : mais les ravines progressent et détruisent l'œuvre des voisins d'amont (recul du ravin) et d'aval (élargissement du ravin), détruisant le terrain du squatter irresponsable du même coup !...

(8) C'est notamment la politique préconisée par la Banque Mondiale. C'est une politique réaliste et souhaitable. Seulement, c'est une conviction de méditerranéen, le réalisme doit passer par une stratégie adaptée. L'ingénieur, technocrate et «américanisé» de la BIRD, oublie que la stratégie consiste en une approche plus politique que technique des questions urbaines. Ce n'est pas à Washington, au XXe siècle, qu'il faut mettre au point les comportements, mais en Afrique au XXe siècle. Ce qui suppose que l'on soit aussi quelque peu Florentin.

Il semble bien que dans ces conditions toute tentative d'urbanisation programmée (volontaire) donc officielle soit impossible. Les faits confirment ce pessimisme. Deux fois au moins entre 1970 et 1975, l'Etat zaïrois a tenté de construire des lotissements comme au temps des Belges. Chaque fois le coût de l'unité d'habitation mise sur le marché fut prohibitif. Ceux qui pouvaient s'offrir un logement au prix proposé, pouvaient construire beaucoup mieux ailleurs pour le même prix ; les autres pouvaient construire un peu moins bien ailleurs pour beaucoup moins cher. Evidemment ni les uns ni les autres, pour évaluer les coûts et justifier leurs options, ne prenaient en compte alors des infrastructures de voirie et autres réseaux, ni des équipements publics dont ils souhaitent pourtant jouir. Finalement ces lotissements furent dévolus à l'armée pour loger des militaires et leurs familles... Quand on parle de «trames assainies» faut-il alors parler d'utopie ? Dans la mesure où la ville est un ensemble cohérent qui doit répondre aux besoins d'existence de centaines de milliers d'individus, en leur permettant notamment d'exercer une vie sociale satisfaisante, on ne peut certes espérer que les extensions collinaires, les camps Luka, les extensions entre N'Djili et N'Sele satisfassent les Kinois. Mais on ne voit guère d'autres solutions que celles qui a provoqué ces extensions. Les gens individuellement, avec la complicité intéressée des chefs de terre et des «commissaires de zones» (ex-bourgmestres ou maires de communes) dispensateurs de «livrets de logeur», ont résolu, mal, le problème de leur habitat au détriment des problèmes d'emplois et du fonctionnement de la ville.

Ainsi comme a dit Mobutu : «Il n'y a pas de problèmes de l'habitat à Kinshasa»....

CHAPITRE 5

LES QUARTIERS SOUS-INTEGRES ET INADEQUATS

On a déjà parlé de ces quartiers d'extensions ; parmi ceux-ci, ceux qui s'étendent dans la plaine entre N'Djili et N'Sele et ceux qui envahissent les collines basses de Ngaliéma, pourraient être intégrés. Cela suppose une volonté politique. Dès lors qu'ils jouiraient d'axes de pénétration et de dessertes, ils deviendraient adéquats en s'intégrant, malgré l'extrême monotonie de leur plan.

Ces quartiers abritent en 1981 plus d'un million de personnes, surtout des ouvriers sans qualification et des jeunes sans emplois stables ; et affichent une démographie extrêmement dynamique. Tout cela posera des problèmes aigus dans les dix ans à venir. Comme ces problèmes ne seront pas résolus, il faut s'attendre à ce que des révoltes urbaines en partent. On peut même avancer que cela viendra des extensions de Kibanseke, Masina et Ndjili où ces révoltes s'organiseront. Déjà certains espaces de ces « zones » ne sont plus contrôlables et sont soumis à la décision individuelle, de chaque nouveau venu. Tous les abus y deviennent possibles (1).

Ainsi :

En 1972, à Kibanseke, quartier de Kingasani, un assassinat collectif perpétré par l'armée eut lieu sans que le Pouvoir s'en soit ému et que des sanctions soient prises (2).

- (1) Vraisemblablement le schéma d'action révolutionnaire ne sera pas si simple. D'abord parce que les idéologies qui sous-tendent et activent les révolutions sont toujours le fruit intellectuel de la société qui est mise en question. (1789, les philosophes du XVIII^e siècle, les grands bourgeois ; 1917, les intellectuels russes dont même Tolstoï ; Mao Xé Doung était un lettré). Donc ce ne sera pas des quartiers prolétaires que viendra l'idéologie. Mais l'Histoire apprend aussi que le soutien populaire, pour déstabiliser un régime est indispensable (le mythe de la prise de la Bastille). Les classes prolétariennes permettent les émeutes, nourrissent les révoltes de leurs cadavres et de leurs martyrs. Les Jacqueries, révoltes sans idéologues généralement, ont échoué. Mais Etienne Marcel a presque réussi car il avait un pouvoir économique. En 1967, en 1969, en 1971, il y a eu des remous sur le campus de Lovanium (Université de Kinshasa) et en 1967 des fusillades d'étudiants dans les rues de la ville. Ce ne sont que des prémisses lointaines. L'idéologie en était absente, il ne s'agissait que de revendications d'étudiants relativement nantis, mais souffrant de n'avoir pas la liberté d'expression. Le soutien populaire manqua car il existe une religion de la scolarité et le peuple Kinois ne peut pas comprendre que ceux qui ont la chance de faire des études supérieures puissent se révolter. Quoiqu'il en soit, il est probable que les gens d'entre Ndjili et Nsele fourniront les troupes de la révolte qui deviendra la Révolution...
- (2) L'histoire nous en a été contée par une vieille femme, sergent de l'Armée du Salut, qui habitait ce quartier et fut témoin de la chose. Un après-midi un militaire s'approche d'une jeune marchande de poulets cuits. Il dévore un morceau de poulet, appelle un camarade qui se sert à son tour. En dépit de la demande de la jeune marchande, ils refusent de payer. Celle-ci appelle son père, un lutteur. Celui-ci saute sur un militaire, le poignarde, le tue. L'autre militaire s'enfuit... La nuit venue, un commando descend dans le quartier, frappe à chaque porte de maison : « Mpressa 50 zaïres », « donne 50 zaïres » (100 dollars à l'époque). Si les gens ne peuvent s'exécuter sur le champ, les militaires tuent l'homme et la femme. Il y eut ainsi 27 assassinats avant que la tuerie cesse. Le lendemain on vit passer les 27 cercueils sans que personne n'ose manifester. Pendant un mois les jeunes du quartier enrôlés dans la JMPR (Jeunesse du MPR) en uniforme, firent le guet. Quand un militaire pénétrait dans le périmètre sensible, l'alerte était donnée par des casseroles frappées ou autres, et le militaire piégé risquait sa vie. Un jeune étudiant alors enrôlé de force dans l'armée, se rappelle fort bien le retour de ces glorieux assassins en mission de représailles. Chacun se vantait de ses assassinats. Le Général Bumba, à la suite de cela, réunit la troupe et leur assura que les coupables seraient sévèrement punis... Ils eurent 15 jours de prison ...

Il arrive désormais chaque jour à Masina, ou à Kibanseke, qu'une rue entre deux groupes de parcelles soit fermée par un nouveau venu qui ne trouvant pas d'emplacement satisfaisant, à une distance décente des lieux d'approvisionnement et d'emploi, décide de s'implanter là, coupant ainsi une communication transversale entre deux rues. On peut dire que Kinshasa qui avait jusqu'ici échappé à l'entassement insensé des maisons, comme on le trouve par exemple à Yaoundé (Briqueterie, Mokolo), Dakar (Medina, Fass'pailote), Douala (Nylon, Nkolmigtag) ou ailleurs, tend désormais vers cette forme d'urbanisation qui est la négation de l'urbanisme. Mais en même temps les habitants de ces quartiers populeux et misérables prennent progressivement une conscience collective de leur solidarité et de leur force. Ainsi progressivement les quartiers populaires de Kinshasa évoluent de la même façon que ceux des grandes villes sud-américaines démontrant par là même qu'il s'agit plus d'un phénomène social urbain que d'un phénomène lié à un type de société.

B. Granotier le constate en d'autres villes du Tiers Monde : «Depuis quelques années c'est le potentiel positif des bidonvilles, la capacité d'initiative et d'autosuffisance des résidents qui retiennent le plus l'attention dans la perspective de la mise en œuvre de solutions basées sur la participation populaire (...). De vastes espaces sont occupés par des habitations édifiées totalement ou partiellement en marge du marché du logement, sans autorisation officielle. Puis, la participation des squatters à l'amélioration de leur environnement prend toute une série de formes. Des réseaux se créent sur la base de la parenté ou du voisinage» (3).

L'exemple, cité en note 2, des jeunesses du mouvement populaire de la révolution se transformant en milice autonome du quartier, pour lutter contre les abus de ceux qui ont le pouvoir, en est un exemple très convaincant.

CAS DE MASINA III

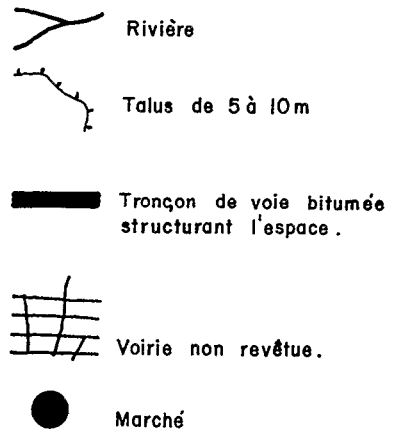
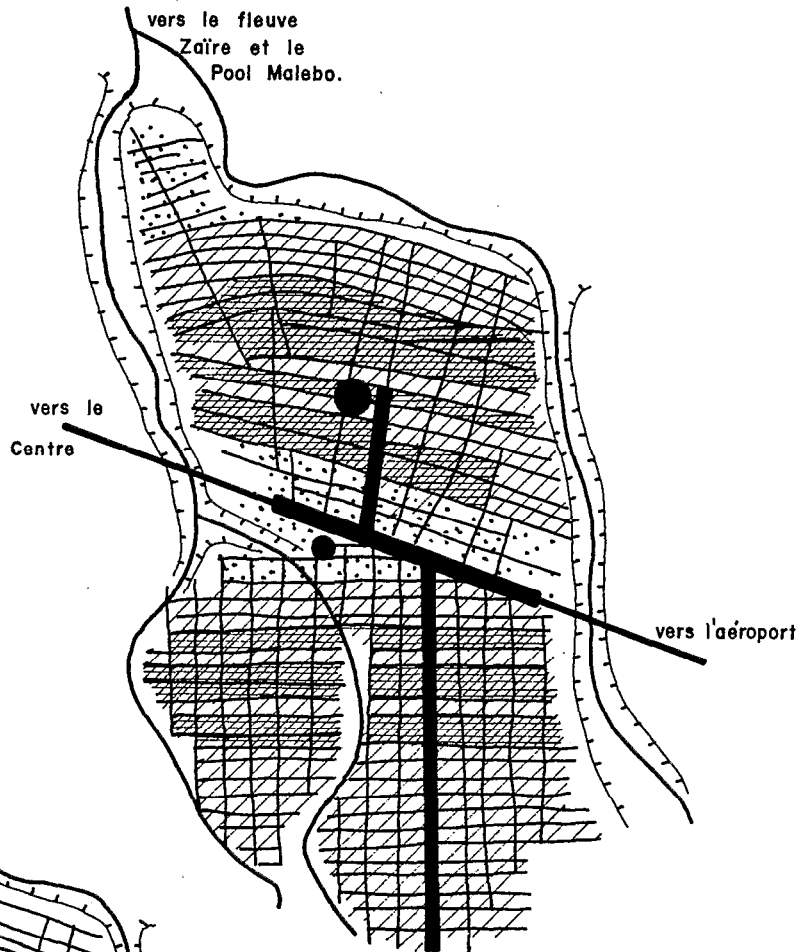
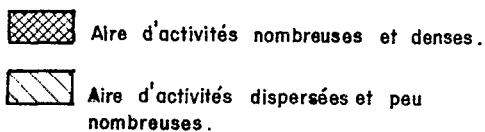
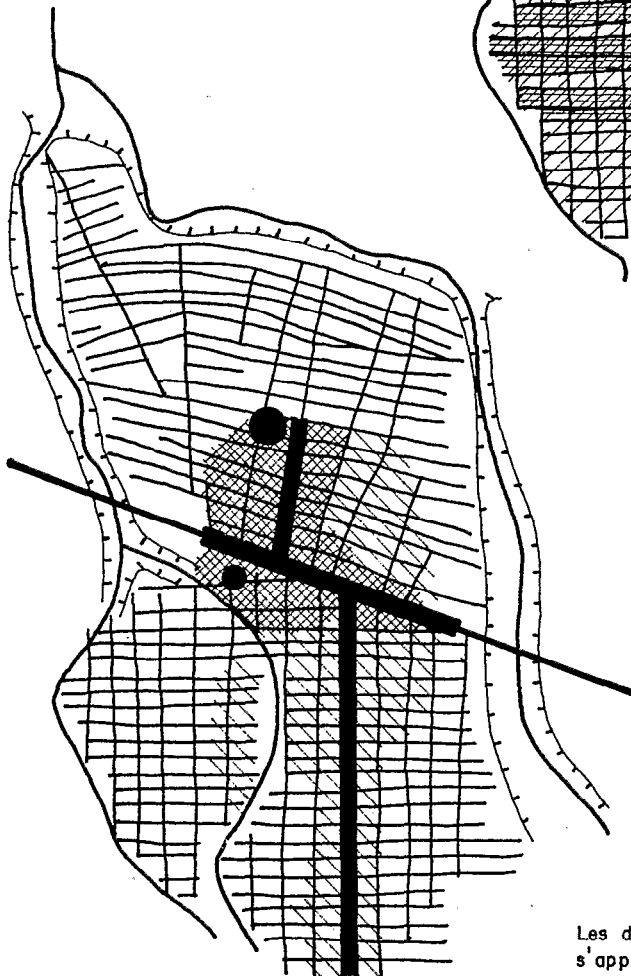
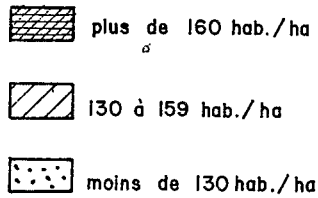
A titre d'exemple de quartier sous-intégré et inadéquat on peut étudier la situation démographique et de l'emploi dans un des quartiers de ces extensions.

De Masina, commune récente, le quartier Masina III est la partie la plus récente. Au moment de la construction de l'aéroport de Ndjili (1958) les Belges construisirent un boulevard à très grande circulation qui relie cet aéroport à la «ville européenne». Il desservait en même temps la zone industrielle de Limete et l'embryon de zone industrielle de Masina 1 : réservoirs de pétrole, abattoirs, relais-radio et espaces réservés pour l'extension de la zone.

L'intérêt de cette nouvelle zone industrielle résidait dans les avantages du site : espaces disponibles, effluent à fort débit (la N'Djili) proximité de la route, de l'électricité, de l'eau et de la voie ferrée desservant l'aéroport. Mais en outre la proximité voulue de Ndjili, dont l'implantation fut programmée à la même époque, assurait une main-d'œuvre qualifiée, ou perfectible, et abondante, aux futures industries.

(3) GRANOTIER (Bernard), LA PLANETE DES BIDONVILLES ; déjà cité. Citation page 103.

QUARTIERS MASINA 2
ET BANDUNDU
(ZONE DE KIBANSEKE)



0 200 400 600 1000m



Les deux quartiers se sont développés en s'appuyant sur la voie directe joignant le Centre de Kinshasa à l'aéroport de Ndjili. Plus on s'éloigne de la voie directe, plus les densités (hab./ha) diminuent. Le long de la voie directe (Bd. P. Lumumba) les maisons n'habitent pas les habitants, mais des boutiques et des échoppes. Les densités de hab./ha y deviennent faibles.

C'est alors que l'Indépendance dégela «de facto» les terrains de Masina. Ce fut une aubaine pour les chefs de terre qui allotirent leur patrimoine. Il y eut occupation rapide des deux rives du boulevard de l'aéroport, devenu alors boulevard Patrice Lumumba. Le plan se ressent de ces prémisses.

C'est ainsi que de 1967 à 1973, Masina a enregistré la plus forte croissance continue de Kinshasa, avec un taux de 15,4% par an... On a vu que c'est aussi Masina qui en 1973 se trouve être la «zone» la moins scolarisée. On peut considérer que c'est donc la «zone» de Kinshasa où se rencontre la population aux plus bas revenus.

Lors du recensement de 1973 on a dénombré 44 000 habitants, dont 13 900 à Masina III.

Le taux de masculinité s'élève 112%, et à 125% pour les personnes âgées de plus de 15 ans. A Masina III ces taux sont respectivement de 111,4% et de 123,7%. Dans ce même Masina III les moins de 15 ans constituent 42% de la population, nombre très inférieur à celui de l'ensemble de la ville de Kinshasa. En revanche 53,3% des gens ont moins de 15 ans dans l'ensemble de Masina : taux supérieur à la moyenne kinoise. Ce qui signifie que ce sont des jeunes ménages producteurs d'enfants qui se sont installés là. Si les enfants à Masina III sont relativement peu nombreux, c'est parce que là s'étend la frange pionnière de la ville. Les gens s'installent. Les femmes résident encore au village ou chez des parents en ville (5 hommes pour 4 femmes à Masina III) avec les enfants. C'est pourquoi à côté des travailleurs : 19,3% de l'ensemble (au lieu de 21 - 22% dans les «zones» populaires de la ville), on y rencontre une grande quantité de personnes sans emploi, restant sur place : 56,3%. Il s'agit là d'enfants et de femmes d'abord qui s'occupent des affaires domestiques et de l'approvisionnement, mais aussi d'hommes qui construisent leur demeure. Ces hommes-bâisseurs, on les rencontre sur toutes les franges de la ville : à Selembao, à Kibanseke, à Ngaliema. Ensuite ils cherchent un emploi rémunéré. Il faut noter en passant que le premier investissement fait est celui de la maison. Contrairement à des idées souvent émises, cette forme d'investissement n'est pas improductive, bien au contraire le proverbe est plus objectif que les économistes : «quand le bâtiment va, tout va».

Par suite de cette forme d'action et du manque d'équipements scolaires le reste passe au second plan et les enfants sont peu scolarisés, par rapport au reste de la ville : 24,4% de la population va à l'école, alors que c'est 30,4% qui est en âge de scolarité, soit 80% de taux de scolarisation. Un sur cinq de ces enfants va à l'école hors de la «zone». En fait ce nombre, de 19,2% est probablement sous-estimé, car l'entité de la «zone» de Masina ne se recoupe pas avec l'entité du domaine coutumier de Kingasani, dont Masina III fait partie (4). Si bien que pour beaucoup d'habitants de Masina qui

(4) Léon de SAINT-MOULIN en 1969 étudiait les répercussions sociales sur le sentiment d'appartenance que modifiait la construction de certaines infrastructures. C'est justement sur la rupture provoquée, entre Kingasani (village du chef de terre) et Masina, par la voie autoroutière desservant l'aéroport international de Ndjili et coupant l'ensemble coutumier de Kingasani en deux entités administratives distinctes que portait la réflexion de Léon de SAINT-MOULIN. Il constatait les effets perturbateurs du sentiment d'appartenance qu'apportait cette rupture. Mais depuis le dynamisme de l'occupation (illégal) des rives de l'autoroute a réussi à dévoyer (au sens premier du mot) cet axe de sa fonction de voie rapide, le transformant en rue la durée de la traversée de Masina, par l'implantation d'activités de part et d'autre de la voie...

ont eu affaires avec le chef coutumier, Kingasani et Masina relèvent de la même autorité administrative, ce qui est inexact. A cause de la coupure du boulevard P. Lumumba, Kingasani est de l'administration de Kibanseke. Ainsi les élèves de Masina qui vont à Kingasani ne sont pas considérés comme scolarisés «hors zone». Ils échappent donc à cette statistique.

Jeunes adultes, jeunes enfants, voilà la population de Masina III, où près d'un quart des habitants ont moins de 5 ans : 22%. Comme elle comprend peu de travailleurs rémunérés son revenu est faible, la sous-scolarisation en est un corollaire, l'extrême soumission actuelle de cette population à sa condition sous-prolétarienne une conséquence.

Masina ne fournit pas de possibilités d'emploi à ses habitants, c'est une zone-dortoir (dans toutes les acceptions du mot zone, on ne peut en effet parler de cité pour cette banlieue monotone et indifférenciée). C'est pourquoi chaque jour un quart de sa population quitte la «zone» pour rechercher ou exercer quelque activité plus ou moins rétribuée qu'elle espère trouver «en ville», c'est-à-dire à Gombe, Limete, dans les anciennes et nouvelles cités, le principal de la ville construite par les Belges, la seule assez ancienne et assez dynamique pour être porteuse d'espoirs d'emplois. De ces migrants quotidiens, les uns sont des écoliers, les autres des travailleurs. Ceux-ci vont à Gombe (Port, Centre des Affaires, Administrations Centrales, gares ferroviaires, petites zones industrielles) à concurrence de 32%, à Limete (industries) pour 23% et à Ngaliéma (industries) pour 3%. Cette dernière «zone» est trop éloignée de Masina, il faut au moins une heure de transport en commun pour l'atteindre. Ceux-là vont à l'école là où on trouve de la place pour les accueillir : Kibanseke, Ndjili, tout proches, et de l'autre côté de la rivière N'Djili : Lemba, Matete, Limete. Bien sûr ils se déplacent à pied le long du Boulevard Patrice Lumumba qui en ce tronçon entre Kibanseke et Masina détient le record des accidents mortels de circulation.

Seulement 14% des travailleurs trouvent un emploi à Masina même : soit dans les quelques industries qui s'y trouvent, soit auprès de l'administration communale. Quelques uns dans l'artisanat ou le commerce qui semble davantage tenu par des gens venus de l'extérieur de la «zone». En effet, les enquêteurs du BEAU ont recensé seulement 454 activités fixes à Masina et 1 148 activités «flottantes», soit 3,24 activités par hectare et 36,33 activités pour 1 000 personnes (5). Compte tenu du fait qu'il y a 8 177 travailleurs déclarés et que 14% de ceux-ci correspondent à 1 140 individus, compte tenu en outre que nombreux sont ceux qui travaillent dans la «zone», sont ouvriers en usine, ou employés à la maison de «zone» (mairie ou maison communale), on doit admettre qu'une grande partie des activités commerciales est dans les mains de gens venus d'autres «zones» et que nombre de petits vendeurs (activités «flottantes») ne sont pas comptabilisés comme tels dans le recensement de 1973. On retrouverait ici une partie des jeunes qui devraient être scolarisés. La cause de la sous-scolarisation est donc bien économique.

(5) PAIN (Marc), op. cit. ACTIVITES SOCIO-ECONOMIQUES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES DE KINSHASA.

Quoiqu'il en soit les cadres et professions libérales ne constituent que 0,37% des actifs déclarés de Masina III (un travailleur sur trois cents recensés) tandis que près d'un tiers (28,81% des actifs déclarant avoir un emploi rémunéré) sont des ouvriers qualifiés (21,28%) ou des artisans indépendants (7,53%) et près de la moitié (45%) des travailleurs qui ne sont assurés que d'un très faible revenu (entre 20 et 40 dollars par mois) pour nourrir 5-6 personnes en moyenne : 4 à 8 dollars par personne et par mois...

Les habitants de Masina III accumulent ainsi toutes les caractéristiques de la précarité sociale et économique : leur statut d'occupation est illégal — mais comme 80% des habitants de Kinshasa, ils le justifient par un «livret de logeur» acquis à chers deniers par des voies parallèles — les murs de leur bicoque sont de parpaings de ciment qui s'effritent sous les doigts ; l'activité qu'ils exercent est aléatoire, sans qualification et sans garantie de durée ; leur revenus assurent à peine la survie...

Ces travailleurs ont quelques objectifs simples qui fondent leur comportement social et leur genre de vie : obtenir un emploi stable, se qualifier au mieux dans cet emploi, ne pas avoir trop de déplacements et de frais de déplacement (le «ticket») à supporter, enfin posséder une maison installée en un lieu d'où ils ne puissent craindre d'être chassés.

Malheureusement la vocation naturelle et économique du site de Masina est d'accueillir des industries. Sous la pression des investisseurs et la nécessité d'assurer des emplois aux populations, Masina tôt ou tard sera totalement occupée par les industries.

Quoiqu'il en soit, et en attendant, car les gens de Kinshasa savent que depuis l'indépendance les projets mettent de nombreuses années à se réaliser — s'ils se réalisent ! — chacun s'ingénie à améliorer ses conditions d'existence (6). Notamment les travailleurs pouvant plus facilement changer de lieu de travail que de lieu de résidence, tentent d'abord de s'installer près de l'emploi trouvé, mais s'il n'y a pas de place alors ils tentent de trouver un emploi près de leur lieu de résidence. C'est le cas à Masina. En observant la situation à Masina I, plus ancien que Masina III, on constate que si le même nombre de gens vont dans les deux cas à la Gombe (32%), il y a 26% des travailleurs de Masina I qui vont à Limete, zone industrielle la plus proche, pour 23% à Masina III. Nul doute que dans quelques années il y ait aussi 26% de travailleurs de Masina III qui aient un emploi à Limete et une diminution du pourcentage des travailleurs allant chaque jour à Ngaliema, à l'autre bout de la ville.

Si la zone industrielle de Masina ne se développe pas sur l'emplacement de Masina III, peut-on penser que les habitants resteront là et feront lentement de ce quartier un ensemble bien intégré, participant au fonctionnement de la ville ? On peut l'imaginer. Cependant on ne voit pas comment et par quoi Masina III pourrait devenir un

(6) De toute façon, venant de la brousse, aucun Kinois ne peut considérer que la sédentarité peut durer plus de 30 ans. En effet, en brousse les villages se déplacent souvent — sauf les gros villages sis en un point de bonne situation — En outre, la maison traditionnelle en matériau traditionnel : poto-poto, brique adobe, paille, devait être refaite tous les 10-15 ans. Ainsi une sédentarité de 20 ans — période raisonnable en tout état de cause — peut être considérée, comme une réelle stabilité...

quartier attractif au même titre que les quartiers de Bandal, Matonge ou même Ndjili-ancien.

Les seuls éléments qui ont une influence sensible sur l'urbanisme de Masina, sont à ce jour :

— *le besoin des gens démunis de se loger* sur des terrains faiblement revendiqués ;

— *la croissance de la ville* qui transformera tôt ou tard ces quartiers périphériques en banlieue proche progressivement améliorée. Cela agit comme un espoir qui explique les petites spéculations qui commencent à se multiplier, comme il nous a été donné de le constater lors des expropriations de 1973, faites pour libérer des terrains à usage industriel (7).

— *le boulevard Patrice Lumumba*, d'où partent toutes les pénétrantes de Masina et sur lequel s'alignent toutes les ruelles. Et l'on voit bien comment, rue par rue, relativement lentement, le long dudit boulevard, la zone s'est constituée. Chaque nouvel arrivant voulant être le plus près possible du boulevard, alignait sa maison le long d'une rue parallèle à celui-ci. Une fois la rue pleine, la rue suivante se créait et se développait. Ainsi plus on est proche du boulevard, plus les maisons sont anciennes et les arbres des parcelles hauts. Mais plus aussi les parcelles sont loties. Déjà une deuxième maison — succession de chambres à louer — se dresse dans la plupart des parcelles sur les rues proches du boulevard.

Ce boulevard est en même temps répulsif à cause de la circulation. Il ne se passe pas de semaine où les trois kilomètres de la desserte de l'aéroport qui borde et sépare Masina et Kibanseke ne soient le théâtre d'un accident mortel de circulation... Mais le problème des déplacements est tel à Kinshasa, que l'attraction du boulevard l'emporte sur les dangers qu'il représente. Et puis le boulevard, c'est vraiment un axe rapide pour tous tandis que les accidents sont toujours pour le voisin...

— *les équipements commerciaux* qui se sont localisés autour de la « maison de zone » (maison communale), de part et d'autre du boulevard, et le long de celui-ci, des bars et des épiceries. L'animation est forte en ce point. Le boulevard en devient rue car utilisé comme telle. Mais il demeure boulevard de desserte de l'aéroport pour les automobilistes, d'où les accidents qui ne sont que la traduction du passage de la fonction de boulevard : axe de circulation rapide, à la fonction de rue : axe de chalandise.

Cette localisation à Masina s'est traduite par un réel durcissement du tissu urbain. Marc Pain considère (8), à juste titre, ce point d'urbanisation comme la traduction spontanée de la fonction de contact et d'entrée de ville, qui se développe là.

(7) Les services de la Présidence avaient exigé que ces expropriations et surtout les indemnités soient réglées par les gens du BEAU et aussi par des Européens, en l'occurrence un ingénieur belge conseiller à la Présidence et nous-même, car il y avait une impartialité à assurer, contraire aux sympathies et antipathies tribales, et l'argent des indemnités, plusieurs centaines de milliers de zaïres (un zaïre, alors valait deux dollars), ne devait pas « disparaître » sans contrôle.

(8) AK 39, Légende détaillée, Commentaires de Marc Pain.

Ce point est d'ailleurs encore renforcé par la création, à partir de là, d'une pénétrante bitumée qui permet l'accès au nouveau lotissement projeté de Mpassa et traverse l'extension de Tshangu (quartier de Kibanseke) (9).

On ne peut cependant parler de subcentre, car l'urbanisation n'est pas suffisamment dynamisée par ce point d'activité.

Pour conclure sur Masina III et sur l'ensemble de la «zone» qui apparaissait en 1973 comme la plus déshéritées de Kinshasa, mais aussi la plus «dynamique» si l'on se réfère à la croissance de sa population, on peut oser dire que cette «zone» sera vite saturée, peuplée de jeunes qui faisant des enfants et ayant besoin d'un emploi assuré, poseront de ce fait le problème des équipements publics minimum, en termes aigüs. La violence y est sous-jacente dans l'avenir.

En 1981 c'est la partie orientale de Kibanseke qui se trouve dans la situation de Masina III en 1973.

(9) A ce jour, 1981, ce lotissement n'est toujours pas réalisé quoique la route existe. Le projet lui-même semble devoir être reconsidéré après une nouvelle étude de la BIRD, et avec un financement PNUD.

CHAPITRE 6

REFLEXION D'ORDRE GENERAL SUR LE SENS DES DISPARITES INTERNES A LA VILLE DE KINSHASA

Jeunes, moins jeunes, avec ou sans enfants, ayant des revenus décents ou étant dans la misère, anciennement implantées ou nouvellement venues, telles apparaissent les populations de Kinshasa selon les quartiers qu'elles habitent. C'est dire l'extrême diversité de la ville, car année d'arrivée, revenus des gens et quartiers sont étroitement liés.

Si l'on se place du point de vue de la propriété de l'usage de l'espace urbain par les citadins qui devraient en être les justes propriétaires, on peut rencontrer :

- des gens satisfaits, installés dans une situation de fait. Et il ne s'agit pas là que des nantis habitant les beaux quartiers ;
- des gens qui s'adaptent et adaptent leur environnement urbain ;
- des insatisfaits qui se ressentent comme tels plus ou moins nettement.

En sachant l'arbitraire des généralisations, on peut tenter de proposer quelques remarques pour chaque type de population et de quartier.

LES GENS SATISFAITS

On a vu qu'ils se rencontrent autant dans les «nouvelles cités» et les «cités planifiées» qu'en des quartiers moins structurés de la ville. En fait le terme de «satisfait» ne correspond que grossièrement à ce qu'éprouvent les habitants de ces quartiers. Ils ne sont pas satisfaits vraiment, mais ils estiment que là où ils sont, cela convient à leurs besoins.

Peut-on dire que c'est parce que leurs besoins se sont adaptés à leurs possibilités ? Ou bien que le milieu construit a façonné leurs besoins en obligeant les utilisateurs à les spécifier, à les classer, puis à choisir ceux qui conviennent ? Ou encore que le quartier a été façonné en fonction des besoins des habitants ?

Il semble bien que les trois démarches aient été faites par les utilisateurs selon les quartiers. C'est pour cela que des quartiers aussi différents que ceux que l'on a vus peuvent être perçus comme adéquats.

Ainsi :

LE CAS DE MATONGE, DU 20 MAI ET DE BANDAL

On connaît les populations qui habitent ces trois quartiers. Il s'agit de gens qui ont longtemps attendu — eux ou leurs parents pour certains — les logements qu'ils occupent.

Si bien qu'ils ont accepté les inconvénients qui résultaient d'une nouvelle forme d'habitat et d'une nouvelle façon d'habiter, notamment la forte concentration humaine que ces cités imposaient.

Dans ce cas il n'y a eu satisfaction que relative, en comparaison d'une situation difficile précédente et par suite du prestige qu'il y eut à loger dans des logements équipés en eau, électricité et tout à l'égout. *Il y a eu adaptation au milieu construit, par choix et spécification des besoins* (1).

Les nouveaux nantis en acceptant un nouvel apprentissage de la vie collective et urbaine, se sont placés quasi volontairement en situation de mutation.

Cette décision ne va pas sans entraîner de nouvelles obligations sociales et culturelles : relations de voisinage alors que ce voisinage n'est pas le fait du groupe ethnique et culturel d'origine ; standing de vie à tenir et entretien d'une forme d'habitat dont l'apprentissage restait à faire ; mimétisme des modèles européens (2) ; soins et scolarisation plus poussée des enfants par suite d'une proximité et d'une accessibilité aisée des équipements sanitaires et scolaires implantés en même temps que se construisaient ces quartiers.

Cependant tout ne fut pas aussi facile. Les charges étaient lourdes compte tenu des revenus. Ainsi lorsque l'Indépendance rendit impossible les contrôles, la réglementation des lotissements (« cités ») telle que définie dans le cahier des charges fut abandonnée.

On vit apparaître des modifications par ajouts de constructions contre les façades (pièces en appentis, destinées le plus souvent au commerce ou à l'artisanat), et édicules dans les arrière-cours. (Voir photos H. T.).

Cela permit un usage nouveau de l'espace : construction de murs transformant les espaces privés, semi-publics, en espaces restreints mais privés et provoquant un rétrécissement de la largeur visuelle de la chaussée de ce fait... Il y eut aussi apparition de modifications internes aux logements : cloisons séparant la salle de séjour de la pièce attenante, en rez-de-chaussée, jetées bas pour obtenir une plus grande pièce apte à recevoir les relations que secrète la vie africaine et bantoue lors de fêtes (mariages) ou de relevés de deuil (matanga), entre autres.

Mais comme les équipements et le mobilier urbain apportent un mieux-être, même si les logements paraissent exigus — c'est la revendication la plus générale —

- (1) Cependant la satisfaction est suffisamment forte pour attirer chaque jour de nouveaux venus qui ont les moyens de louer ou d'acheter. Ceci accroît l'adaptation des populations de ces quartiers mais lentement aussi, fait de ceux-ci les quartiers d'une classe privilégiée.
- (2) Au début les nouveaux occupants ont dû acquérir un mobilier adapté au nouvel habitat. C'est chez les « blancs » qu'on pouvait trouver un mobilier adapté. Ainsi on a vu fréquemment le lit européen copié, mais avec des modifications de dimensions : le 180 x 140 devenant 200 x 160 par exemple. Ce qui a eu des effets fâcheux, la modulation des chambres ayant été faite par les Belges sur le lit standard 140 x 180. Mais il faut rappeler que souvent les enfants — même des adultes — dormaient dans ces lits à 3 ou 4, voir 5, distribués dans le sens de la largeur...

les quartiers des cités nouvelles et planifiées sont satisfaisants pour leurs usagers ; attractifs pour les gens d'autres quartiers de par les activités que la présence d'une population à revenus parfois relativement forts, mais surtout réguliers, permet ; ces activités sont d'ailleurs apparues au fil des ans et il semble bien que la «libéralisation» (l'absence de contrôle) qui a accompagné le départ du Pouvoir Belge, ait favorisé cette prolifération d'activités d'accompagnement au demeurant nécessaires ;désirables pour tous ceux qui aspirent à améliorer leurs conditions matérielles de vie et à se placer dans la hiérarchie sociale qui se met en place lentement et discrètement, mais inéluctablement.

LE CAS DE NDJILI-ANCIEN

Dans cette cité, la population n'est pas tant de cadres subalternes et de «white collars», cotoyant quelques notables bien assis, que de manuels, ouvriers et artisans, et de petits commerçants — cependant la nouvelle génération tend à vouloir accéder au nirvâna de l'emploi administratif, comme d'ailleurs l'ensemble de la population kinoise — Pour eux furent établis infrastructures et équipements, mais il n'a dépendu que de leur décision, de leurs moyens et de leur dynamisme qu'ils aient ou non des logements décents. *A Ndjili les besoins se sont adaptés aux possibilités des usagers.*

Cela a secrété un habitat individualisé dans l'esprit de la tradition villageoise où chacun a sa maison, mais avec de sérieuses contraintes et restrictions. Ainsi pas question que les jeunes atteignant l'âge adulte puissent construire une case pour eux comme la coutume villageoise le voudrait. Peuvent-ils même avoir une chambre personnelle... Malgré ces contraintes, la comparaison un peu simpliste avec l'habitat villageois montre que les maisons sont à Ndjili généralement plus solidement construites qu'elles ne l'auraient été au village. Souvent, en outre, et c'est en cela qu'il y a une sorte d'acquis, les maisons sont plus spacieuses que dans les cités planifiées — mais moins que celles des nouvelles cités où se rencontre un habitat équivalent — quoique construites en matériaux plus modestes et avec un moindre contrôle : mauvais parpaings de ciment, menuiserie trop sommairement travaillée, sanitaires très aléatoires, etc... etc...

Le principal demeure que ces maisons sont l'œuvre de leurs occupants (puisque encore en 1967, et vraisemblablement en 1981, les trois quarts des parcelles sont habitées par leur propriétaire), donc même si elles ne sont pas la réalisation de leur rêve, elles fournissent exactement une réponse à leurs besoins selon leurs moyens.

Déjà, dans les anciennes et nouvelles cités, c'était la même chose, mais ni l'assainissement, ni le plan n'y sont comparables. Il est vrai que ces cités sont mieux situées que Ndjili par rapport à «la ville» (3) et aux lieux d'emplois. Les Ndjilois ont conscience de l'isolement de leur cité. Avant 1960, et jusqu'en 1964, celle-ci se trouvait tout à fait hors de l'agglomération, en satellite. Après 1964, l'envahissement accéléré du site de la partie occidentale de la plaine entre N'Djili et N'Sele a commencé.

(3) La cité n'est pas la ville pour le Kinois. La ville c'est le quartier «européen» des affaires. C'est absolument vrai car de par la volonté des Belges les équipements des cités étaient limités au strict nécessaire. Il ne s'agissait pas, encore une fois, de faire des Zaïrois des citadins, mais des employés et de la main-d'œuvre.

Cet isolement était renforcé, et demeure tel, du fait que les équipements d'accompagnement étaient ceux d'un quartier décentement équipé, et non ceux d'une ville ayant une relative autonomie de fonctionnement. Malgré la dénomination de «cité-satellite», il ne s'agit pas exactement de cela. Car si une cité-satellite est soumise par définition à l'attraction de la ville dont elle dépend, elle doit posséder en elle-même une capacité de fonctionnement qui lui assure une certaine autonomie. Élément du système urbain qui l'englobe, elle ne doit pas être une extension lointaine de la ville majeure de ce système.

Or Ndjili loin de fonctionner comme une unité autonome pour les besoins courants et comme un élément cohérent et intégré du système urbain, pour les fonctions inhabituelles, se trouve ne pouvoir fonctionner, dans la satisfaction des besoins courants, que comme une ville incomplète et très dépendante (4). Ainsi en dehors du commerce des produits alimentaires (marchés), il a toujours été impossible d'y trouver ce qu'on y cherchait. En soi la chose est banale — les autres cités connaissent le même problème (Lemba, Matete surtout). On comprend bien que pour qu'un commerce marche il doive posséder un volant de clientèle minimum. Mais compte tenu de l'éloignement de Ndjili (11 km du Centre des Affaires) une telle carence est ressentie comme une insuffisance fonctionnelle.

D'ailleurs en créant Ndjili, les Belges restaient conformes à leur stratégie : établir des «réserves» de main-d'œuvre (5). C'est pourquoi cette «cité» et l'agglomération qui s'est constituée à sa périphérie ne sont reliées à la ville-mère que par un axe, véritable cordon ombilical, qui mène directement les Ndjilois à la zone industrielle de Limete d'où ils ne peuvent sortir que pour rentrer chez eux ou pour atteindre par des voies longues et détournées la terre promise, mais interdite, la terre espérée plutôt, qu'est «la ville». Terre qui demeure encore à atteindre pour une multitude de Kinois...

- (4) Certes le principe de la ville-satellite n'est pas simple. Il y a désormais assez d'expérience significatives à cet égard. La raison majeure est le poids de l'Histoire et des habitudes. A mon sens, une ville-satellite ne peut fonctionner d'emblée de cette manière que si tout le système urbain est conçu et implanté en même temps. Alors on a une forme polynucléaire de ville. Il est bien évident que ceci est une vue de l'esprit, l'Histoire ne fournit aucune situation susceptible de créer ex-nihilo un système, même dans le cas de la reconstruction de villes détruites après une guerre. Les exemples allemands ou polonais montrent que la primatie des villes précédentes, même anéanties, même reconstruites à côté (Hanovre), demeure, pour des raisons de toutes origines. On peut admettre que si les Belges étaient restés, et s'ils avaient persévéré dans leur projet de villes-satellites en chapelet de la N'Djili à la N'Sele, cela aurait pu être acceptable... Mais on ne ré-écrit pas l'Histoire...
- (5) Et non pas comme l'écrit trop hâtivement X. CREPIN dans son étude de Ndjili, «conçue pourtant au départ comme un quartier d'exclus, permettant le transit, avant d'atteindre le statut d'évolués». Citation page 112 de OCCUPATION DE L'ESPACE ET APPROPRIATION DU SOL, ouvrage déjà cité. A propos de cette citation, je me permets de noter le danger qu'il y a de vouloir faire rentrer à tout prix des motivations d'actes passés dans un discours devant servir à de futurs affrontements. C'est ainsi que j'ai ressenti plusieurs digressions de divers auteurs de rapports urbains. Quoiqu'il en soit on voit l'exagération du propos de X. CREPIN quand on sait qu'il y avait moins de mille «évolués» à Kinshasa en 1960 sur 400 000 Kinois recensés... Il est donc évident que Ndjili n'était pas une «réserve» pour de futurs «évolués»... Bien évidemment cela n'enlève rien à la qualité de l'analyse urbanistique qu'a menée X. CREPIN.

L'éloignement de cette cité ne peut à l'origine se justifier par un manque de place plus proche de la ville «européenne», car après 1960 les Kinois ont démontré que l'espace urbanisable ne manquait pas au Sud des nouvelles cités. En cours d'exécution alors que Ndjili se construisait, le projet de la nouvelle zone industrielle de Masina étaye l'idée que s'édifiait sur la terrasse dominant la rive orientale de la N'Djili, une cité ouvrière destinée à satisfaire au fonctionnement et à la rentabilisation des implantations industrielles à venir avec les financements venus d'Europe.

Ce binôme zone industrielle/cité ouvrière est une des constantes de l'urbanisation de Kinshasa : les Belges le promurent, les Zaïrois le perpétuent. Il est parfaitement réaliste et doit être considéré avec réalisme. On a déjà noté cela. Seulement un tel binôme, s'il est souhaitable, demeure insuffisant, car il ne prend en compte que la fonction productive de l'homme qui détachée de sa sensibilité et de sa sociabilité, devient une monstruosité sociale et philosophique. C'est pourquoi les infrastructures, les équipements, le découpage de l'espace (à Ndjili il est excellent) doivent être considérés plus en fonction des populations résidentes que des industries voisines.

Ainsi la «cité-satellite» de Ndjili ne fut qu'un quartier séparé, détaché de la ville, mais conçu comme s'il n'avait pas dû être justement détaché de la ville...

Les Ndjilois développèrent donc leur cité dans un mélange d'isolement et de dépendance qui leur fait encore dire : «Nous sommes des Kinois de deuxième catégorie». (Il est vrai que désormais dans les extensions et excentriques, il y a des Kinois de troisième catégorie, et de quatrième catégorie dans les «érosions»). Mais aussi ils construisirent, eux-mêmes et pour eux-mêmes, leur espace de vie. La réglementation leur imposait le respect des espaces publics et la disposition des maisons sur les parcelles ainsi que de ne pas détruire les arbres producteurs d'ombres et de fraîcheur ; la volonté du colonisateur n'acceptait en outre, dans cette cité un peu spéciale puisqu'elle devait être la première de la quatrième génération de cités construites à Kinshasa depuis sa fondation, que des familles «méritantes» telles qu'on les a définies (ce qui permettait d'évincer celles qui «sentait le soufre» du Kibanguisme). Cela aboutit à un peuplement homogène : population ayant un emploi (donc un revenu), familles déjà nombreuses, «pensant bien». En outre, la grande majorité de ces familles vient du pays Kongo, soit de l'actuel Bas-Zaïre, soit du nord de l'Angola.

Il est certain que par la volonté du Pouvoir : assainissement, équipement partiel des parcelles, réglementation d'usage et sélection des familles, furent mis en place les éléments nécessaires au développement harmonieux de cette cité (avec les restrictions déjà mentionnées concernant son intégration dans le système urbain). Le génie de l'opération fut dans la promotion de l'auto-construction. Des raisons d'économie des deniers publics en furent probablement à l'origine, mais sa portée socio-psychologique se révéla féconde. Car malgré l'éloignement, l'isolement, les restrictions et contraintes qu'imposait la conception de cette «cité-satellite», les Ndjilois développèrent le sentiment d'être les maîtres de leur espace de vie coutumière. Ils eurent, et ils ont toujours, dans le périmètre de leur cité, le sentiment d'être vraiment chez eux. A l'époque ce droit à la ville paraissait plus fort à Ndjili que dans les autres cités, vraisemblablement parce que l'expression urbaine de la puissance tutélaire, mais aussi paternaliste et bureaucratique, était plus éloignée.

C'est dans ce sentiment d'être maître chez soi que réside la satisfaction d'habiter dans Ndjili-ancien. Il est vrai qu'on s'y sent dans un milieu urbain reconnu, accessible, sécurisant et personnalisé.

Cependant depuis 1975, on constate que la gangrène de la spéculation et du droit du plus puissant apparaît à Ndjili-ancien. Cela est source de déséquilibre socio-politique, donc d'insécurité en quelque sorte. C'est le mérite de X. Crépin d'avoir su le mettre en évidence (6).

LE CAS DU CAMP LUKA DE SELEMBAO

Il n'y a guère à ajouter sur ce cas. Il s'agit là d'une population suffisamment typée, homogène, qui a secrété son habitat comme l'escargot sa coquille : naturellement et dans le sens de sa culture. L'intégration, le confort n'étant pas les questions à résoudre, la satisfaction est venue de l'affirmation d'une manière d'habiter.

En tout état de cause le camp Luka a été façonné en fonction des besoins de ses habitants.

LES GENS QUI S'ADAPTENT ET ADAPTENT LEUR ENVIRONNEMENT

Il est arbitraire de séparer les «satisfaits» de «ceux qui s'adaptent» puisqu'adaptation faite ces derniers deviennent des «gens satisfaits». La différence vient donc essentiellement de la plus ou moins immédiateté de la satisfaction lors de l'installation.

Comme on vient de l'exposer, de nombreux citadins des «cités planifiées» notamment, ont modifié — donc adapté — leur environnement le plus immédiat. Ils se sont adaptés en même temps. Il semble bien d'ailleurs que tout humain doive accepter cette démarche, soit par éducation si on naît et grandit dans un tel milieu (et alors cela apparaît à l'adulte comme allant de soi), soit par adaptation plus ou moins contrainte. Ainsi selon le moment où l'on étudie tel ou tel quartier, on y rencontre des gens déjà installés, déjà adaptés, donc «satisfaits», ou bien des nouveaux arrivés, en cours d'installation, non encore adaptés, donc «insatisfaits». La difficulté reside davantage dans l'adaptation de l'environnement. A cet égard le premier désir, la première tentative que l'on fait en acte ou en esprit, est de modifier les données physiques de l'environnement. Si cela n'est plus possible désormais dans les grandes villes européennes sauf à travers un large consensus suffisant pour mobiliser l'opinion publique, et avec l'aide de moyens financiers exorbitants, cela peut encore se faire à Kinshasa parce que le pouvoir urbain, très théorique, ne peut l'empêcher. Et cela se pratique...

Mais souvent ce premier désir se heurte à l'énormité de la difficulté, alors l'utilisateur agit sur lui-même : il s'adapte. C'est plus simple et moins onéreux ; pas nécessairement négatif, cela peut même se révéler d'un grand dynamisme. L'adaptation est fruit de l'expérience. Cela procède d'une éducation pragmatique qui assure à celui qui s'adapte une réelle prise sur la vie urbaine matérielle, professionnelle et rationnelle. Il s'agit alors d'un fait culturel et social.

(6) X. CREPIN, op. cit.

Ainsi la plupart des Kinois ont tenté d'adapter leur milieu urbain et ont dû s'adapter à lui.

Cependant la capacité d'adapter le milieu a été et demeure la plus libre dans les quartiers qui furent construits par les usagers entre 1955 et 1960 et après l'Indépendance, tels ceux de Ndjili-ancien et ceux des extensions.

Au contraire, dans les quartiers qui sont en fait des camps cette adaptation du milieu reste plus difficile et leurs habitants sont obligés de s'adapter. Ce fut le cas à Kintambo, dans les camps dépendant des usines textiles de la petite zone industrielle de la Gombe.

Mais l'enquête informelle conduite auprès des usagers des différents quartiers de la ville révèle que l'adaptation ne se réalise pas conformément à ce qu'on pourrait attendre (7).

C'est pourquoi à Kintambo, où certains quartiers sont des cités ouvrières appelées «camps», bien qu'elles soient ouvertes à qui veut y pénétrer, les gens paraissent satisfaits. D'abord ils sont correctement logés, car si les logements sont exigus, ils sont bien situés et bien équipés. Ensuite le principe du camp, dans la mesure où ce camp n'est pas soumis à un règlement d'usage contraire à la liberté des usagers (8), est sécurisant ; à l'intérieur de son périmètre l'agression de la rue et les autres dangers immédiats de la ville sont neutralisés. Les enfants, et les parents venus de brousse en visite (plus désarmés que les enfants) peuvent ainsi user librement des voies à l'usage exclusif des piétons.

Aussi, bien qu'aucune modification ne soit apportée à l'agencement des logements, l'espace extérieur, dans ces cas, peut avoir un usage ludique tout à fait compatible avec son usage premier de desserte.

Il est ainsi paradoxal apparemment, mais somme toute extrêmement optimiste, de constater que malgré le projet belge, dans lequel l'«indigène» est un travailleurs logé dans un camps ou une cité, les camps de ce type ne sont pas des lieux de contraintes.

On ne peut en dire autant des camps de l'Office National des Transports (ONATRA, ex-OTRACO), car si les possibilités d'usage des espaces extérieurs y sont identiques, l'enfermement y demeure généralement matérialisé par des murs, barrières, clôtures de toutes sortes. Il en est de même des camps militaires.

(7) Hors l'enquête sur l'habitat en hauteur, déjà mentionnée, et l'étude de cas qui fut faite en 1976 dans les quartiers d'auto-construction, il n'y a pas eu d'enquête de ce type faite sur Kinshasa. Cependant, pendant les cinq ans et demi que j'ai passés à Kinshasa, j'ai eu très souvent l'occasion, dans tous les coins de la ville et avec toutes sortes de gens, d'aborder ces questions. Et déjà en 1968 à Ndjili. Aussi je m'autorise de mon expérience pour la suite de cette réflexion sur ce sujet.

(8) Depuis 1960, s'il y eut un tel règlement, il a perdu son aspect répressif pour ne garder que son aspect de règlement d'usage tel qu'il est coutumier d'en avoir pour le bon fonctionnement et la gestion satisfaisante d'immeubles collectifs constituant un lotissement, propriété d'une société et loué, ou alloué, à des usagers.

LES INSATISFAITS

On rencontre à Kinshasa comme partout, des citoyens insatisfaits de leurs conditions d'existence. Mais compte tenu des conditions beaucoup plus précaires que ces citoyens ont connues en brousse, et dans les localités de l'intérieur, cette insatisfaction n'est que relative. Elle porte sur des points bien explicités : le transport, les équipements, l'insécurité, etc...

D'ailleurs les citoyens savent qu'il faut compter avec certaines contingences et de nombreuses contraintes. Quoique plus soumis aux obligations collectives qu'impose la vie d'une vaste agglomération que ne le sont les citoyens des villes des pays suréquipés, ils acceptent cet état de choses avec une sorte de reconnaissance, tant ce qu'ils ont fui leur semblait pire que ce qu'ils trouvent.

L'insatisfaction ne se manifeste donc pas comme une revendication, mais comme l'attente plus ou moins patiente d'une amélioration vers laquelle il faut tendre.

Cette insatisfaction est le fruit d'une situation et d'une ignorance.

La situation d'abord. Ce sont les «extensions» et les «excentriques» qui abritent le plus d'insatisfaits. Comme leur dénomination l'indique, leur éloignement est soit géographique : les zones d'emploi sont loin et peu rapidement accessibles ; soit socio-économique : les équipements d'accompagnement font défaut. La conjugaison des deux causes crée une situation extrême.

En outre, ces quartiers éloignés s'étendent soit dans les «mabenga» et «livulu» («ravins» et «trous») que l'érosion creuse dans les collines, et leur accessibilité relève parfois de l'acrobatie (9) ; soit sur des basses terrasses entre N'Djili et N'Sele, et dans ce cas la croissance de la ville fait espérer que la situation n'est que temporaire, que les équipements d'accompagnement viendront nécessairement.

Tandis que dans les «érosions» au sud de la ville, aucune spéculation n'étant possible, les gens ne peuvent attendre qu'indifférence de la part des responsables. Les «mabenga» resteront tels quels, probablement jusqu'à la fin du siècle, voire plus longtemps.

Une des raisons de l'implantation des gens dans les collines méridionales du site de Kinshasa, est leur relative proximité (moins d'une heure de marche) de certains lieux d'emploi. On a observé que les gens tendent à s'installer le plus près possible de leur lieu de travail, ou bien à chercher un nouvel emploi près de leur lieu de résidence. Il vaut mieux vivre dans les collines avec un lieu d'emploi accessible à pied, que d'être à 15-20 km de son lieu de travail, dans un terrain sans problème de site ou de drainage.

(9) Dans les quartiers collinaires de Makala et de Ngaba, on accède à certains lots d'habitation par des marches taillées dans le sable. Ces escaliers s'apparentent souvent à des éboulis instables et en saison des pluies à des toboggans imprévisibles.

Mais la contrepartie de la vie dans les collines sera toujours l'absence d'équipements d'accompagnement. Quelle administration en effet accepterait de construire ces équipements sur des terrains instables, et qui plus est pour des «squatters» ?...

C'est pourquoi les gens des collines ne sont pas satisfaits de leurs conditions d'existence et désirent acquérir ailleurs (mais où ? mais quand ? mais avec quel argent ?) un «lupangu» pour être sûrement chez eux et près des commodités sociales de la ville : école, dispensaire, transports en commun, emplois, approvisionnement, etc...

Si cette insatisfaction que l'on conçoit parfaitement a donc son origine dans la situation des quartiers collinaires, l'ignorance y tient également une place certaine. Il y a chez les squatters des collines un rêve qui les fait patienter ; un jour ils auront «la chance». C'est le «destin» de tous les peuples opprimés par leurs semblables, ou écrasés par l'adversité de conditions écologiques désastreuses mais apparemment inchangeables.

Or la ville secrète son milieu et l'âme. Quand elle rassemble plus d'un million d'êtres, avec tout l'attirail mécanique et électronique qu'ils utilisent désormais, elle devient un tout d'une extrême agressivité. Les squatters des collines de Kinshasa évitent de subir cette agressivité pendant le temps où ils sont «chez eux». En outre les relations de voisinage sont aisées à établir, bien qu'il puisse y avoir aussi une concurrence sociale négative entre gens démunis de tout, seule la solidarité est souhaitée, donc établie. C'est pourquoi si les gens des collines prenaient une conscience profonde et collective de la valeur de ces éléments de vie dont ils jouissent naturellement dans leur habitat actuel, il est vraisemblable que leur insatisfaction se pondérerait d'une certaine sérénité, ou bien même secrèterait un mouvement de fond susceptible de modifier leurs conditions de vie, comme cela s'observe désormais dans les «favellas», «ranchitos» et «barriadas» d'Amérique latine...

Il existe cependant trois «zones» de Kinshasa où se rencontrent des gens insatisfaits. Ce sont celles qui correspondent aux «anciennes cités» de Lingwala, Kinshasa et Barumbu.

Mais il ne s'agit pas de l'ensemble des habitants de ces «zones», pas plus que de l'ensemble des quartiers. Seulement hors des axes les desservant en les traversant et des aires d'influence des centres, du Grand Marché et du marché du pont-Kasa-Vubu (ancien marché du pont Kabu, à côté des anciens services de la «Population Noire»), ces zones jouent un rôle résidentiel multiple aux caractéristiques sociales bien tranchées. Autour des aires centrales et le long des axes, les activités commerciales et de services sont majoritaires. Les immeubles se sont adaptés peu ou prou à ces fonctions.

Le long de certaines rues bien construites (bitume et assainissement) l'habitat résidentiel s'est amélioré au fur et à mesure de l'évolution de ces quartiers. Les gens y sont installés dans des conditions acceptables.

Mais au cœur de ces quartiers, bordés par les axes et rues que l'on vient de mentionner, le domaine immobilier reste dans un état d'extrême dégradation dû à l'ancienneté des maisons construites en poto-poto dans les années 30. En plus les propriétaires des

parcelles, après l'indépendance et dans la mesure de leurs moyens, ont loti leur terrain jusqu'à saturation de l'espace, conséquence d'une spéculation qui allait de pair avec le rush des gens de brousse sur la ville. Aussi les constructions nouvelles sont-elles des taudis : petites chambres indépendantes appelées «studios», qualité très médiocre des murs de parpaings. A Barumbu et à Lingwala ces quartiers se sont spécialisés dans l'accueil, tout à fait temporaire, et bien peu accueillant au demeurant, des populations d'immigrants (10). Dans la «zone» de Kinshasa, traversée par le boulevard Kasa-Vubu, il est plus avantageux de louer à des commerçants ou à des artisans. Pourtant on a l'impression que le long de ce boulevard aussi, la précarité et l'improvisation (petites cahutes des boutiques et échoppes) sont partout présentes.

A titre d'exemple on peut suivre les caractéristiques du quartier nord-ouest de Lingwala et de la population qui l'habite, en se référant aux cartes publiées dans l'Atlas de Kinshasa (voir aussi l'annexe IV, où d'autres exemples, tirés de ce même atlas, sont analysés).

QUARTIER NORD-OUEST DE LINGWALA

Situé à proximité du principal centre administratif de la Capitale, ce quartier d'ancienne cité est également proche de la petite zone industrielle de la Gombe, qui date de 1947.

Construit sur un site plat, au sol sableux, son drainage a été amélioré par les Belges. Ils ont abaissé la nappe phréatique par la construction de larges tranchées de drainage destinées essentiellement à aménager le site de la zone industrielle voisine. L'érosion y est donc nulle (11) ; le climat assez bon, quoiqu'on y éprouve une sensation de chaleur en milieu de jour, laquelle peut persister jusqu'au for de l'après-midi (12). Cependant le quartier est assez médiocrement ventilé, car séparé du fleuve par une ancienne île gréseuse qui constitue la colline aplatie de la Gombe (13).

Suite au vieillissement du quartier (construit avant la deuxième Guerre Mondiale) les conditions d'habitat ne s'y révèlent guère favorables. Les maisons en matériau traditionnel (poto-poto surtout) qui voisinent avec des maisons en mauvais parpaings de ciment, s'effondrent peu ou prou, faute d'entretien correct (14).

Dans ce quartier, l'importance des parcelles cadastrées n'excède pas 15% de l'ensemble. On y rencontre en moyenne plus de 2 logements par parcelle, et plus souvent 3 ou 4, quoiqu'aucune parcelle ne couvre plus de 300 mètres carrés. La densification

(10) Certaines parcelles abritent ainsi jusqu'à 15 «studios» où vivent des hommes seuls dont les familles attendent au village des conditions d'existence meilleures, ou des «filles» qui vendent leurs charmes au hasard des rues.

(11) AK 3, 5, 7

(12) AK 9

(13) AK 6 et 7

(14) AK 12

y atteint le seuil de saturation, puisque malgré l'absence d'activités foncièrement plus rentables que les locations de «studios», la densité a varié en baisse entre 1967 et 1973. La promiscuité qui y règne agit comme facteur de dégradation accélérée des mœurs. Malgré tout en 1974 le prix des parcelles bâties (toutes le sont) était évalué à l'équivalent de 15 000 — 20 000 dollars US (15).

Bien que les maisons n'aient qu'un seul niveau, qu'il ne s'y élève pas de bâtiments collectifs, hors ces tristes alignements de «studios» en fond de parcelle, la densité d'habitants y dépasse 250 individus à l'hectare partout, et dans les deux tiers des rues, on dénombre plus de 400 habitants à l'hectare (16).

Dans cet ensemble de taudis se loge une forte proportion de travailleurs manuels peu ou pas qualifiés. La distribution professionnelle y est très différente de celle des autres quartiers des anciennes cités. Ainsi on recense 10% d'artisans, 15% de commerçants, 25% de cadres et d'employés (ce qui est fort), le reste constitue une population de travailleurs manuels. Le pourcentage des gens en âge de travailler et déclarant un emploi effectif y est assez élevé, proche de celui des quartiers populaires et pauvres des extensions de Ngaliéma ou de Masina (17). Il y a là une population très déséquilibrée, puisque le sex-ratio y est supérieur à 119. On n'y rencontre d'ailleurs que très peu d'enfants, et relativement beaucoup de gens âgés. A cause de cela et aussi de la reconversion lente des quartiers anciens, proches des zones d'activités les plus dynamiques et devenus très centraux, la population diminue régulièrement d'un recensement à l'autre (18).

Ce quartier abrite relativement peu d'activités et celles qu'on y rencontre sont presque toujours induites : artisanat et commerce. Les petits métiers y pullulent : chacun vend à chacun quelques petites choses, c'est la forme la plus émiettée qui soit de redistribution des revenus. Il s'y pratique une pseudo-activité économique, élémentaire, dans une parcelle sur deux environ (19).

Des travailleurs, plus de 50% travaillent à la Gombe, la plupart des autres reste sur place pour tenter de gagner leur vie.

Ce quartier nord-ouest de Lingwala est cependant bien desservi en écoles et dispensaires. De larges boulevards en rendent la périphérie aisément accessible, mais le pénétrer autrement qu'à pied reste difficile. Tous les réseaux de desserte sont dans un état d'incurie et de délabrement avancé (20).

(15) AK 14.

(16) AK 16.

(17) AK 19.

(18) AK 21.

(19) AK 26.

(20) AK 30 et 34.

Ce sont là les caractéristiques urbaines d'un quartier à rénover, voire même à restructurer intégralement. Ici une «opération bull-dozer», pourrait parfaitement s'admettre, car guère de choses valent la peine d'être préservées, seul le déplacement d'une certaine population pourrait faire problème.

Pour des raisons évidentes d'inconfort et d'absence d'hygiène, les habitants des taudis de ces «anciennes cités» ne sont pas satisfaits. Ils n'ont qu'un désir : s'installer ailleurs, chez eux. C'est pourquoi les jeunes gens grandis dans ces cités, dès qu'ils en ont les moyens, acquièrent une parcelle dans les extensions, même lointaines, et vont y construire leur maison. Ainsi lentement les anciennes cités subissent une mutation dans la composition de la population qui les habite.

Des Kinois, cette population comprend probablement les seules personnes qui soient totalement insatisfaites (21).

L'APPROPRIATION DE L'ESPACE KINOIS

Tout au long de cette troisième partie on a tenté de cerner la manière dont les Kinois s'évertuent à s'approprier leur espace de vie citadin. Car c'est là leur grande entreprise, (inconsciente, mais permanente) : identifier leur ville, s'identifier à elle, la peupler de symboles, en décrypter les signes, lui donner une réelle densité affective.

L'opération est d'autant plus malaisée que la ville est récente, d'origine étrangère et peuplée d'immigrés.

On peut se demander alors si «la rapidité de l'aménagement (n'accroît pas), au contraire l'impression que la ville est créée (et) transformée par des forces extérieures»(22).

En fait, les forces sont puissantes et internes à la ville, mais la conception urbanistique est inspirée de l'extérieur et les citadins sont eux-mêmes encore très souvent extérieurs (non intégrés). Aussi on ne peut dire de la Capitale du Zaïre que «l'appropriation de la ville par ses habitants se maintient à travers la mémoire collective»(22) puisqu'il n'y a pas encore de mémoire collective.

En effet, les urbains de fraîche date restent attachés à leur village : «Malgré les limitations et les contraintes qu'il impose à la liberté individuelle, le mode de vie traditionnel continue à exercer une attraction sur les citadins, parce que le complexe des relations sociales traditionnelles, avec tous ses inconvénients certes, mais aussi avec toute sa richesse affective et émotionnelle, reste toujours un cadre de vie qui leur est familier et qui leur inspire un sentiment de sécurité» (23).

(21) Quand j'écris cela, il est bien évident que je cantonne cette appréciation au plan de mon analyse présente. Je sais fort bien qu'en 1981, à Kinshasa, les conditions d'existence sont désastreuses pour ceux qui n'ont pas d'importants revenus, c'est-à-dire au moins pour 80% de la population kinoise, dont 15% doivent être dans une situation qui tend vers la misère intégrale. Si rien ne vient modifier le comportement économique et social des responsables zaïrois, Calcutta sera pour le début du XXI^e siècle.

(22) LACAIZE (Jean Paul), INTRODUCTION A LA PLANIFICATION URBAINE, 392 pages, Editions du Moniteur — Paris 1979 — citations page 29.

(23) KNOOP (Henri), «Aspects socio-économiques de l'urbanisation au Congo», 39 pages, ouvrage collectif LES AGGLOMERATIONS URBAINES DANS LES PAYS DU TIERS-MONDE, 1086 pages, Institut National des Civilisations Différentes (INCDI), Editions de l'Institut de Sociologie, Université Libre de Bruxelles, 1967. Citation pp. 123 et 124.

Cependant tout n'est pas si simple. Car les habitants des «nouvelles cités» et des «cités planifiées», contrairement aux autres Kinois, ont leur rue, leur quartier, sinon la ville entière. Et ce lieu (rue, quartier, cité, groupe de cités) «est pleinement ressenti comme un lieu où l'on s'identifie»(24). Les gens disent : «chez nous, à Lemba», «dans mon quartier», voire «à Bandal». Il y a de véritables liens de complicité entre l'espace environnant et les usagers de certaines rues de certains ensembles (quartiers). On peut certainement parler de «relation dialectique entre cadre de vie et mode de vie»(25).

Paradoxalement les «anciennes cités», qui par suite de leur plus longue histoire devraient être considérées comme un bien collectif, comme une extension culturelle des citoyens résidents, à cause de leur forte dégradation sont au contraire considérées comme l'expression d'une humiliation.

C'est d'abord parce qu'elles ne furent pas véritablement l'expression d'une culture, et furent dégradées avant que d'être livrées en toute liberté à leurs usagers. Car «le Belge» (les anciennes cités) n'a jamais été considéré par les colonisateurs comme la propriété des vrais Kinois — qui n'avaient pas «le droit à la ville» — Ces cités vétustes, sont dès lors assimilées à des formes séparées et infra-urbaines de la capitale, à des quartiers de taudis : bas-fonds où s'agglutine tout ce qui est sans feu ni lieu à Kinshasa.

Cependant vis-à-vis de ceux de l'extérieur, tous les habitants, sans exclusive, se sentent solidaires de leur ville. Ils l'appellent «Kin'», par son petit nom en somme, signe d'une véritable familiarité et d'une affection certaine. C'est là un symptôme d'appropriation.

Quoiqu'il en soit la ville demeure en suspens, à la recherche de son identité, bien qu'elle soit déjà l'expression inconsciente du projet kinois.

(24) LACAZE (J. P.), *ibid.*

(25) *Ibid.*

QUATRIEME PARTIE

KINSHASA VILLE AFRICAINE
(Le Pouvoir, les Urbanistes, les Citadins)

CHAPITRE 1

KINSHASA, VILLE AFRICAINE

La réflexion des urbanistes appelés dans les capitales africaines par les gouvernements, se fonde sur une bonne connaissance technique des besoins des citoyens, des montages financiers et d'opérations d'urbanisme, du fonctionnement des réseaux, etc... etc... C'est pourquoi ils proposent des SDAU et des plans locaux d'aménagement urbain conformes aux nécessités de fonctionnement et d'équipement reconnues et aux capacités d'action présumées. Pourtant ces schémas et plans ne sont guère suivis. Il ne se pratique dans de nombreuses capitales et grandes villes africaines qu'un urbanisme de circonstances qui apparaît plutôt comme une juxtaposition (fortuite ?) d'opérations singularisées. Et parallèlement les villes croissent et s'étendent, échappent à leurs gestionnaires et tendent progressivement vers une paralysie de leurs fonctions essentielles. Il faut dès lors s'interroger sur cette situation dont l'acuité commence à inquiéter même les gouvernements qui jusqu'alors ont manifesté une réelle indifférence vis-à-vis de ces questions.

L'analyse du cas de Kinshasa devrait nous éclairer, mais on peut se demander si cette capitale est représentative, jusqu'à un certain degré, des grandes villes d'Afrique Noire et, sinon un archétype, une ville de référence acceptable. Autrement dit, à partir de son exemple, peut-on préconiser un certain urbanisme à promouvoir, et lequel, en Afrique tropicale ? Peut-on dans la conjoncture socio-politique actuelle dominer l'urbanisation des grandes villes d'Afrique Noire ? La première interrogation pose la question de la représentativité de la capitale zaïroise, dont il faut maintenant parler ; on ne pourra répondre à la deuxième qu'après avoir, à travers le phénomène kinoïse, réfléchi attentivement sur les acteurs principaux des villes africaines et sur les relations qui s'établissent entre eux, avec ces villes et avec leurs usagers.

EXEMPLARITÉ DE LA CAPITALE DU ZAIRE

Ville aliénée... Ville à l'abandon... Ville en suspens... Kinshasa, capitale du Zaïre est une très grande ville d'Afrique Noire. A-t-elle valeur d'exemple ?

Unique par son histoire et dans l'ampleur de sa croissance, c'est une ville immense née du fait d'un homme, Léopold II, roi des Belges et propriétaire d'un empire au cœur de l'Afrique. Elle a grandi sous la loi et le contrôle d'un petit pays pétri de morale chrétienne qui a adopté pour ses colonies le principe de décentralisation, les dotant d'une administration autonome, d'un gouvernement séparé, de fonctionnaires spécialement recrutés pour l'empire colonial. Cependant les consignes parvenaient quand même de la métropole : fonctionnement autonome, mais politique commune.

Malgré cela, et au-delà de ce constat la ville a suivi les mouvements de l'histoire de ce siècle, singulièrement depuis 1960. Elle a particulièrement subi le choc des indépendances d'une manière extrême, dans la violence, la cruauté et la haine d'une guerre civile tantôt ouverte, tantôt larvée, jamais définitivement close. Sa population presque exclusivement bantoue, par ses origines et traditions, ses croyances et genres de vie, peut se comparer aux autres peuples d'Afrique centrale et forestière.

En outre, par l'urbanisation accélérée que l'on observe dans toute l'Afrique, par l'usage des produits d'une civilisation technicienne importée qui suscite une capacité d'évolution particulièrement radicale, Kinshasa ne se différencie guère des autres villes de ces régions. Les peuples issus des savanes ou des forêts, des fleuves ou des montagnes, qui constituent les néo-citadins de ces villes semblent connaître les mêmes problèmes d'adaptation. Le hiatus entre ce qu'ils étaient, leurs manières de vivre traditionnellement, et ce qu'ils sont devenus, leurs nouvelles obligations socio-économiques, est si large que malgré leurs différences, vus de l'autre bord (de l'autre société), ces peuples paraissent identiquement contraints de s'adapter car le changement socio-culturel est fondamental, brutal et inéluctable.

La ville est finalement tout aussi nouvelle pour les uns que pour les autres, quelles que soient leurs origines. Elle procède d'un «ailleurs» qui étonne, fascine, déroute et revêt toutes les dimensions du mythe.

Au-delà de ces généralités, on peut rappeler quelques contingences historiques et sociales que ces grandes villes subissent en commun :

- Elles sont récentes, un siècle au mieux à quelques exceptions près.
- Elles se développent sous, et dans, un système politique présidentiel, reconnu ou non, à parti unique, où les «barons» du régime font leur loi et où le bureaucratisme constitue l'arme du Pouvoir, ou sa justification. La position sociale s'y acquiert souvent par le truchement de l'Administration.
- Elles croissent à une cadence qui assure leur doublement démographique en moins de dix ans.
- Elles abritent une population récemment installée. Ceux qui sont nés dans la ville (40 % dans le meilleur des cas) sont généralement jeunes, ou très jeunes et non encore «actifs» (en âge de subvenir à leurs besoins) donc de peu de poids pour les décisions et les actes qui façonnent la ville, mais lourds pour les budgets des travailleurs et de l'Administration.
- Enfin, toutes ces grandes villes prolifèrent dans des pays «neufs» qui tiennent leurs structures politiques et économiques de la colonisation, soit par imitation, soit par opposition à leur modèles coloniaux.

De telles contingences ne suffisent pas à façonner un modèle urbain, mais elles entraînent dans chaque grande ville africaine les mêmes difficultés politiques et sociales d'adaptation, le même apprentissage de la ville en tant qu'investissement productif, le même usage très personnel du pouvoir administratif et des deniers de l'Etat, les mêmes erreurs et maladroites dues à l'ignorance des citoyens et à la mesquinerie des notables. Pour ces raisons et bien d'autres qu'on pourrait développer à l'infini, Kinshasa n'est pas unique. C'est pour cela qu'on peut admettre qu'une réflexion puisse être entreprise sur les problèmes d'urbanisme auxquels sont confrontés les populations et les responsables des grandes villes africaines, en prenant comme objet d'analyse l'urbanisation et l'urbanisme de la capitale du Zaïre.

L'USAGE, INDICATEUR DE L'APPROPRIATION DE LA VILLE PAR LES KINOIS.

En se fondant sur le contenu des trois parties de la présente étude qui nous ont menés à ce point de notre propos, on peut noter quelques observations significatives qui permettent d'affirmer que la ville de Kinshasa est au moins en partie un fait africain qui appartient aux Kinois, dont il est une expression socio-culturelle.

En effet le Kinois des «extensions», à plus forte raison celui des «cités», ne vit pas dans une ville anonyme, dans un univers inconnu. Ses lieux de vie familiale, sociale dans la tradition, sont appropriés. Il y trouve ses marques qui sont des transpositions «méta-sémiotiques» (Greimas) de toutes sortes permettant d'affirmer l'existence de la ville «comme référent imaginaire global» (1). En effet les cheminements dont il use sont ponctués de signes familiers : relief caractéristique, maisons, ruisseaux et ponts, plantations linéaires signalant les cours d'eau, carrefour-contact entre la ville sous-équipée, non intégrée, et la ville nantie. Et aussi odeurs de manioc près d'un moulin, près du marché ; rumeurs du trafic et, le soir, ville dans l'ombre murmurante ; selon les heures, selon les lieux, certaines différences de température, certaines fluctuations de l'air. Tel paysage encore, saisi d'un point en belvédère. Quelques sémaphores élargissent son appropriation visuelle : les façades sont à tous, la privatisation ne commençant que derrière elles ; de même les horizons, les paysages lointains, sont comme d'étranges signaux pour ceux qui jamais ne les approchent, jamais ne les pratiquent et ne les reconnaissent qu'en passant au large de leur ombre. Ainsi du Monument Patrice Lumumba et des immeubles-tours du front de fleuve, de la Raquette (pointe nord de la ville) aux immeubles de l'ONATRA (Office National des Transports) à l'est du Centre des Affaires ; ainsi des quartiers dominateurs et dominants de Binza, et des hauteurs de l'UNAZA (Université Nationale du Zaïre).

Sa vision cependant a ses limites possessives. Elle s'appuie surtout sur une appréhension immédiate et proche, subalterne, en quelque sorte banale. Il possède sa ville, correctement référencée, nettement balisée. Mais ce n'est pas la Ville, ce n'est pas toute la Ville. Ce n'est qu'une partie à grande échelle, proche, qui lui donne une image claire de son environnement, qui le sécurise dans son milieu car c'est un espace animé par les siens. Mais que change l'échelle, que le quartier se relativise dans une totalité urbaine quasi inaccessible —et qui peut en posséder la totalité, la saisir d'un seul regard ? Pas le Kinois des «extensions» en tout cas ! —et il se sent perdu.. Et «le mot même de 'perdu' signifie (...) bien autre chose qu'une simple incertitude géographique : il comporte un arrière-goût de désastre complet» (2).

Ce n'est d'ailleurs pas dans la saisie de la ville à partir d'un point haut que le changement d'échelle est le plus inquiétant, mais dans la masse des maisons, les rues de lourd trafic, la verticalité et le fonctionnalisme importés de la ville «moderne»—

(1) GREIMAS (A.J.), SEMIOLOGIE ET SCIENCES SOCIALES, 224 p. Le Seuil, Paris 1976 ; citation p. 155.

(2) LYNCH (Kevin), L'IMAGE DE LA CITÉ, 1960 M.I.T. Boston, et Paris 1971, Dunod. Citation p. 4. Propos rapportés par G. ROUGERIE, LES CADRES DE VIE (p. 235) ; PUF, 264 p. ; Paris 1975.

«européenne» dit-on aussi avec autant d'inexactitude— Il s'agit de la ville instrumentale (productive et instrument du Pouvoir) et monumentale, procédant d'une idéologie (ancienne) impérialiste et d'une économie tournée vers le reste du monde qu'elle sert : réseaux, services, lieux et unités de production. Nécessaire à la fonction de capitale cette partie de la ville (cette ville différente) est acceptée comme inévitable. C'est d'elle que l'on dit : «Kin' la belle», l'élevant au niveau du mythe, parce que finalement elle échappe, demeure incompréhensible, est donc inaccessible. Et le Kinois ne peut cependant l'éviter car là se trouvent ses lieux de vie de travailleur : plus de 50 % des actifs (déclarant exercer effectivement un emploi) travaillent dans la «zone» de la Gombe qui est constituée des quartiers les plus urbanisés de la ville. Avec ceux des quartiers industriels de Limete et de Ngaliema, c'est 75 % des travailleurs qui *chaque jour se rendent à l'étranger dans leur propre ville*. C'est à l'étranger car on y compte le temps, on n'y vit pas, on s'y soumet aux contraintes d'une économie de l'échange fondée sur la recherche de bénéfices et le désir de capitaliser.

Le Kinois demeure aliéné encore vingt ans après l'indépendance et cela se traduit par des comportements de dépendants, de mineurs. Il est d'ailleurs symptomatique de noter que dans plusieurs dialectes bantous, lorsqu'on parle des travailleurs, on dit «les enfants», et l'employeur est très usuellement appelé «papa» par ses employés. (Mais le mot «patron» ne veut initialement rien dire d'autre).

Ainsi l'employé kinois, l'ouvrier, perdent toute initiative dès qu'ils sont dans la ville «moderne» et «européenne». Ils n'empruntent alors que des itinéraires choisis, balisés par ou pour eux, cheminements où ils se hâtent. Ils ne flânent que dans les «cités», quartiers acquis, qui constituent leur ville-village, intime et sécurisant. C'est pourquoi ces travailleurs, sur leurs lieux de travail paraissent inhibés au point qu'ils en perdent la compréhension claire du français, langue obligatoire de l'administration, du grand commerce et des affaires : ils ne comprennent souvent les ordres donnés qu'au second énoncé. Ce n'est pas surdité mais perte de confiance en soi. Ceci est surtout vrai face à l'employeur non-africain. Le «mundele» demeure détenteur de puissance. Aussi la partie de la ville où s'exprime ce contact culturel n'est pas reçue, n'est pas apprise, n'est pas conquise.

On reste là dans le schéma de la ville coloniale : les civilisateurs dominent la ville, l'appréhendent à petite et grande échelle, se l'adjugent, même sans la connaître ni l'avoir parcourue ; les Kinois en mutation, ceux qui démunis, sont les tenants des «extensions», et souvent aussi ceux des «cités», n'appréhendent pas la métropole dans son tout fonctionnel. Ils n'ont pas la précision dans la connaissance de l'espace qu'ils ne peuvent dominer... Le schéma de la citadelle, des missions, des camps militaires verrous et des réserves fermées la nuit, reste actuel. On peut imputer une telle situation aux Pouvoirs qui se partagent la gestion et l'exploitation de la ville, et donc aux tenants de ces Pouvoirs. Et en horizon de ceux-ci et de ceux-là germent et se développent souvent des conflits rampants, sans violence révélée, fondée sur le soupçon et l'incompréhension.

La pratique de l'urbanisme et les méfaits d'une urbanisation extrêmement rapide, incontrôlable, qu'on observe dans l'ensemble du Tiers Monde, singulièrement dans les régions tropicales, obligent à reconsidérer les manières d'analyser la ville. On ne peut plus se satisfaire de l'espace urbanisé et de sa croissance, il faut désormais en faire des «lectures» multiples et «significatives». C'est dire que l'on doit rechercher les «signes» porteurs d'indications, révélateurs de structures tant sociales que fonctionnelles. Et telle a été notre démarche tout au long de cette étude.

Ces lectures, jamais neutres, ne se pratiquent pas innocemment. Pour les urbanistes il ne s'agit pas de jeux de l'esprit (quoique cela puisse l'être ou le devenir), mais de manières d'appréhender des faits non perceptibles au prime abord. Il s'agit en fin d'analyser, de mettre en évidence des mécanismes fondés sur l'adaptation sociale et culturelle qu'imposent la ville, phénomène urbain, et l'amoncellement apparemment désordonné des objets qui l'envahissent. L'humain doit s'y observer en actes, et ses motivations, ses adaptations, ses tentatives d'appropriation doivent être saisies. Tout cela est nécessaire à l'établissement bien formulé et correctement apprêté de stratégies d'urbanisation. Ce qui ne signifie pas que la mise au point de telles stratégies en soit pour autant assurée.

Déjà de nombreux chercheurs ont réfléchi sur ces questions. Trois types d'approche s'en dégagent : l'analyse géographique des cadres de vie où les références écologiques, ainsi que les interactions du paysage et de l'homme, sont évidentes ; la relation dialectique entre espace et société ; la lecture culturelle et sémantique des représentations collectives de la cité. Dans tous les cas d'étude le rôle des acteurs et celui des actants sont primordiaux.

L'analyse géographique des cadres de vie

«Les cadres de vie sont avant tout basés sur l'expression (...) des rapports de l'homme à son milieu de vie, eux-mêmes marqués par (une) tendance à l'intégration. Cette expression repose principalement sur un tissu de signes et de traces de ces rapports, qui appartiennent au domaine spatio-temporel» (3).

«Ainsi un cadre de vie naît-il de l'addition (...) d'usages successifs» qui varient avec le temps dans un «rapport d'efficacité (...) entre la pression du milieu et les besoins et techniques des hommes», et des «changements des histoires politiques, sociales, économiques, culturelles...» (4). «Les éléments du cadre de vie comptent donc davantage pour la façon dont ils sont perçus, accueillis, par l'homme que pour leur propre matérialité» (5).

De cette façon il s'établit lentement, progressivement, une relation dialectique entre les humains et leur milieu. Dans cette relation le binôme homme/paysage doit être considéré comme une harmonie nécessaire se référant à une histoire de longue durée. La géographie «action de l'homme sur le paysage et du paysage sur l'homme» (A. Cholley) y tient également sa place. Cette relation dialectique est particulièrement souhaitable, et souhaitée, dans la pratique harmonieuse de la ville. C'est pourquoi le citoyen est sans cesse en lutte pour la conquête intime et la possession de son espace social, les précédentes parties de cette étude l'ont mis en évidence.

(3) ROUGERIE (Gabriel), LES CADRES DE VIE, p. 46

(4) Ibid. pp. 50-51.

(5) Ibid. pp. 228-229

Cette lutte s'exprime dans un «rapport d'efficacité» qui fait des néo-citadins des mutants sociaux, comme on l'analysera plus loin.

Mais on ne peut réduire l'urbanisation de Kinshasa à cela, encore moins espérer établir une stratégie d'urbanisation sur ce seul type d'observations. En effet, et de plus en plus à mesure que croît la ville, ses caractéristiques naturelles perdent de leur importance et sont supplantées par les «traces» (Rougerie) dont les habitants marquent usuellement leur environnement. Ce sont là des signes d'appropriation, mais aussi de conflits et de dégradation matérielle ou sociale : destruction, aliénation, acculturation, exaspération...

«Cependant il est bien évident que les réponses personnelles ou ponctuelles à la pauvreté urbaine (...) atteignent assez vite leurs limites (...) Lieux d'exaspération des différences, lieux de sous-emploi et de chômage, les villes atteintes de gigantisme ne sont-elles que des centres de cristallisation de la pauvreté et, quelque fois, de la violence ? »(6).

La relation dialectique entre espace et société

La politisation de la ville, pléonasme que l'affaiblissement du terme «politique» oblige à faire, élément moteur de l'évolution urbaine, devient facteur dynamique de la mutation des ruraux en citadins et, par le fait même, de leur intégration à leurs nouvelles conditions, à leur nouveau cadre de vie.

C'est désormais une idée reçue : «le rapport entre société et espace —car c'est cela l'urbanisation —est fonction de l'organisation spécifique des modes de production qui coexistent historiquement dans une formation sociale concrète, ainsi que de la structure interne de chacun des modes de production» (7) Cette idée provoque une réflexion sur les conditions d'expression des «modes de production», ce qui amène à penser la ville comme un «phénomène social total» (8), un système :

«La ville est la projection d'une société tout entière, avec sa culture, ses institutions, son éthique, ses valeurs, y compris ses bases économiques et les rapports sociaux qui en constituent la structure proprement dite» (9).

Mais elle suppose aussi des conflits, des affrontements, des oppositions de classes :

«L'urbanisme est l'accomplissement moderne de la tâche ininterrompue qui sauvegarde le pouvoir de classe : le maintien de l'atomisation des travailleurs que les conditions urbaines de la production avaient dangereusement rassemblés. La lutte constante qui a dû être menée contre tous les aspects de cette possibilité de rencontre trouve dans l'urbanisme son champ privilégié» (10).

(6) PAIN (Marc), «Kinshasa, le système 'D' contre l'insuffisance des équipements collectifs», LE MONDE, 15 et 16 Novembre 1981 - 38^e année, No 11 445.

(7) CASTELS (Manuel), LA QUESTION URBAINE, (p. 69) Paris Maspéro 1972.

(8) MAUSS (Marcel), SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE, coll. Bibliothèque de Sociologie Contemporaine. Paris PUF 1950.

(9) LE FEBVRE (Henri), LE DROIT A LA VILLE.

(10) DEBORD (Guy), LA SOCIETE DE SPECTACLE. (paragraphe 175) 144 p. Ed. Champs libres, 2^e éd. 1973, Paris 1971.

Bien que cette dernière citation ne concerne guère Kinshasa et procède d'une littérature de combat qui se mène sur le front des grandes villes d'Europe occidentale, elle affirme d'une part la primauté de la ville, et plus précisément de l'urbanisme, main mise du pouvoir installé sur la ville, comme « champ privilégié » de la lutte contre ou pour la sauvegarde du « pouvoir de classe » ; d'autre part elle met l'accent sur « l'atomisation » que subissent les dominés du fait des dominateurs. S'il n'est pas question d'« atomisation des travailleurs » à Kinshasa, il devrait y être question cependant de l'absence de cohésion sociale, dans un contexte de production de biens et d'espaces de haute rente, et aussi de la classe des dominés qui ne savent se référer qu'à une relation ethnique appuyée sur la tradition. Car si la mutation matérielle s'effectue entre le rural et l'urbain, la nécessaire mutation culturelle ne s'accomplit pas encore et le pouvoir installé en tire sa puissance : à Kinshasa le sol est parcellisé ainsi que les gens, chacun sur leur parcelle. Avant 1960 le colon blanc, servant de catalyseur, pouvait donner le change et faire croire au socialisme africain — ce qui a justifié les indépendances et emporté l'adhésion des intelligentsias européennes —, mais désormais il faut reconsidérer les faits, la ville et les habitants, dans le même esprit contestataire qui anime G. Debord dans ses analyses des villes européennes. Il est symptomatique d'ailleurs de constater que celui-ci présente l'autre face de ce qu'Illich appelle la convivialité, dont les sociétés traditionnelles d'Afrique centrale donnent encore de bons exemples.

La lecture culturelle et sémantique des représentations collectives de la cité

Si l'on ne peut réduire la ville à la société on ne peut davantage ignorer la société dans la ville. Cela amène à définir les interlocuteurs des Kinois dans la ville et, par suite, à préciser la position des antagonistes de l'urbanisme en Afrique tropicale.

Une telle approche est absolument nécessaire si l'on veut comprendre comment on en est arrivé à ces villes qu'un Pouvoir, peu capable mais néanmoins impérieux, a voulu soumettre au Savoir venu d'ailleurs (prestige et « mimesis » (11), et pour cause...), alors que le Vouloir des actants (peuple des villes) produit modestement et opiniâtrement une ville différente qui n'apparaît dans l'immédiat que comme la sécrétion misérable d'une société en mutation forcée (coquille inadaptée, habitat précaire), et certainement en désintégration et restructuration accélérées.

Les structuralistes (12) et à leur suite les sémioticiens (13) abordent cette question en d'autres termes, parlant de « destinataires » (acteurs, producteurs, ordonnateurs, concepteurs) et de « destinataires » (actants, consommateurs, utilisateurs). Il s'agit là d'une démarche parallèle dont la méthodologie est extrêmement dynamique

(11) GIRARD (René), *DES CHOSES CACHÉES DEPUIS LA FONDATION DU MONDE*, 492 p. Grasset 1978.

(12) LEVI-STRAUSS (Claude) *ANTHROPOLOGIE STRUCTURALE*, PUF, Paris 1958 ; et sur le plan démonstratif : *LES STRUCTURES ELEMENTAIRES DE LA PARENTÉ*, PUF, Paris 1949.

(13) CASTEX (J.), PANERAI (Ph.), *SEMIOTIQUE DE L'ESPACE*, Institut de l'environnement ; Paris 1974.
GREIMAS (A.J.), *SEMILOGIE ET SCIENCES SOCIALES*, 224 p. Le Seuil ; Paris 1976.

et prometteuse, mais que ses exigences opératoires rendent d'un maniement difficile, ce dont ses initiateurs sont très conscients. C'est pourquoi ils ne savent encore qu'en énoncer les principes, exprimant les directions de recherche sans les étayer de démonstrations. Aussi le projet ayant été dès le début de la présente étude de montrer qu'avec une série d'observations simples, de lectures immédiates, il était possible de donner une idée claire du fonctionnement d'une ville et d'établir une réflexion solide permettant d'envisager une stratégie d'urbanisation, on ne le remettra pas en question. Cependant le discours dialectique des sémioticiens (14) nous permettra de mieux cerner l'objet de notre réflexion.

L'OBJET DES INTERPRETATIONS POSSIBLES DE LA VILLE

On a fondé l'analyse de Kinshasa sur l'histoire de son évolution et singulièrement sur deux dimensions complémentaires : l'inscription de la société à travers l'espace, le «*signifiant spatial*» et la lecture de cette société à travers l'espace (composition urbaine), le «*signifié culturel*». Ceci permet de reconnaître dans la ville «le lieu des idéologies et des mythologies» (15) afin de bien saisir les deux grandes périodes de son évolution. En 1881 les Belges installent un comptoir, c'est un acte pratique, dépourvu d'imagination ; mais en 1981 il importe aux Kinois, et plus généralement aux Zaïrois, que soient redéfinis les «mythes de l'origine et de la destination de la cité» (15). Le nouveau Pouvoir a besoin d'élaborer une telle démarche pour s'approprier vraiment la ville, il s'agit d'une opération rituelle, philosophique en vérité (16), et de dimension magique. C'est dans l'absence d'une telle opération qu'il faut rechercher les blocages socio-politiques qui font de Kinshasa une ville à l'abandon (car les sujets ne sont plus en accordance avec leur objet) sans que pour autant elle cesse d'être «un ensemble d'interactions et d'intersections entre sujets et objets» (17). Aussi faut-il décomposer l'organisation socio-urbaine «en actants et acteurs collectifs dont les descriptions partielles d'abord, comparatives et totalisantes ensuite» devraient fournir «autant de saisies de sens communautaire» qui pourraient servir «de cadre à une analyse sémantique de représentation collective de la cité (18).

Or n'ayant pas analysé les «media», car ce n'est pas là notre propos, on a pu mener des «descriptions partielles» de la ville, mais on n'a guère abordé les descriptions «comparatives et totalisantes» qui impliquent une autre approche analytique. Cependant le contenu idéologique de Kinshasa n'a pas été complètement négligé. (Cf. 3e partie). Ceci autorise à mener la réflexion qui suit. Cette réflexion porte

(14) La suite de cette réflexion emprunte un certain nombre d'énoncés à A.J. GREIMAS, op. cit., singulièrement au chapitre intitulé «Pour une sémiotique topologique», pp. 129-157.

(15) GREIMAS, SEMIOLGIE ET SCIENCES SOCIALES, p. 134.

(16) Mais en 1960 elle serait volontiers devenue sacrificielle si les Européens n'avaient pas été en mesure de se protéger.

(17) GREIMAS, p. 144.

(18) Ibid. p. 146.

principalement sur la disposition des modalités du pouvoir, du vouloir et du savoir, en notant bien dès l'abord que depuis 1960, si la logique impose que le pouvoir singularise son vouloir et utilise le savoir, dans le cas de Kinshasa et de la plupart des villes d'origine coloniale, le *pouvoir*, le *vouloir* et le *savoir* sont dissociés par suite de la victoire ambiguë que fut pour le fait urbain l'exercice africain des Indépendances nationales. Cette difficulté pourrait (peut-être) être résolue si l'on ne raisonnait pas en référence à des modes de pensée dits «européens», dans lesquels le rationnel cartésien entraîne «ces longues chaînes de raisons toutes simples et faciles» appuyées sur «le bon sens qui est la chose au monde la mieux partagée», mais en termes «africains» et plus spécialement «bantous». On peut le supposer, quoique ce soit seulement une hypothèse, mais on n'a aucun moyen conceptuel d'agir dans ce sens. Il faut admettre que cette réflexion soit en partie spéculative et se fasse dans le système culturel cartésien.

La réflexion sur Kinshasa, réflexion qui peut se poursuivre sur d'autres cas, est donc ici le fait d'Européens, de Français, ayant une éducation fondée sur les références culturelles que la France offre à ses natifs et à ses usufuitiers, et ces références admettent la différence et la diversité, mais ne permettent pas d'en traiter aisément.

G. Rougerie écrit que les cadres de vie s'expriment à travers «un tissu de signes et de traces». Il met en avant ceux et celles qui ont trait à l'habitation, la nourriture, la vie de relation, en accord implicite avec la Charte d'Athènes. Il insiste sur la manière de percevoir les éléments du cadre de vie qui lui semble plus importante que la «matérialité» de ces éléments. Il rejoint donc, par une approche différente, plus «naturaliste» en quelque sorte, le souci exprimé par A. Greimas. Mais tandis que l'un privilégie les techniques d'approche et d'appropriation de ces éléments dans leur maniement, dans leur pratique ; l'autre insiste sur l'usage conceptuel et l'intériorisation qui en sont faits, mais aussi sur le rôle de cohésion socio-culturelle que cela entraîne. On a là deux démarches fondamentales d'appropriation susceptibles de caractériser la ville et de la dynamiser dans un sens civilisateur nouveau, adapté aux exigences (en mutation) bantoues. Il y aura bien alors acquisition et donc légitimation de Kinshasa par ses habitants, ce qui est l'un des buts fondamentaux, quoique non formulé, de la culture kinoise et plus généralement de toutes les cultures néo-citadines des nouveaux pays africains.

Ainsi rejoint-on *l'objectif principal défini au début de la présente étude* : «cerner le phénomène urbain à travers ce qu'il révèle et saisir *de quelle manière les Kinois, citadins de la ville, s'en sont approprié et en possèdent l'usage*». C'est désormais le temps de la recherche «du jeu relationnel et dialectique qui s'est instauré depuis sa fondation entre Kinshasa, les Belges (Européens) et les Kinois».

Bref il faut maintenant :

- s'interroger sur l'exercice des échanges (jeu social significatif et fondamental) et de la consommation (façon d'interpréter et d'assimiler l'espace);

- dépasser l'analyse, mais l'utiliser ;

- exposer les conditions d'acquisition de la connaissance globale, en intégrant à la réflexion les acteurs et les actants ;

- faire se rencontrer les éléments anonymes de la foule (en adaptation constante par le truchement de mutations obscures) et les intervenants réels ou potentiels, instigateurs des échanges ;

- écouter les détenteurs présumés du Savoir «fabricants» du discours «explicateur» ;

- entendre les tenants du Pouvoir «fabricants» du discours «fabulateur» (fabuleux ?) et «intérateurs» (magiques ?) ;

- observer les pratiquants du Vouloir, «négateurs» ou «justificateurs», selon la manière dont on les perçoit, du Pouvoir et du Savoir.

Pour simplifier on peut aussi bien poser deux questions simples dont la réponse doit orienter la stratégie d'urbanisation à adopter :

- Le Kinois n'existe-t'il que comme immigré dans la capitale, ou existe-t'il comme urbain ?

- Est-il maître de son espace social et surtout peut-il l'être ?

L'enjeu est de taille car si Kinshasa est acceptée comme ville-test et si l'on affirme que :

- Oui le Kinois est un urbain, citoyen et maître de son espace ;

alors les villes d'Afrique seront des faits culturels indubitablement africain (possession).

Tandis que si l'on affirme :

- Non le Kinois n'est pas un citoyen maître de son espace, car comment pourrait-il l'être ?

alors les villes d'Afrique ne seront africaines que dans l'apparence (aliénation).

Notre opinion est faite, ce que nous avons dit de Kinshasa jusqu'ici tend à l'exprimer : malgré la colonie, malgré l'indépendance détournée et accaparée, Kinshasa n'est plus seulement une ville coloniale, Kinshasa n'est pas seulement une ville de classes. Mais nous ne savons pas exactement ce qu'est Kinshasa, à son sujet nous disons : cependant... ce pendant ... Il nous faut maintenant expliquer cette incertitude.

CHAPITRE 2

LES CONCEPTS, LES CONFLITS ET LA VILLE

La première démarche consiste à mettre en présence les conceptions urbanistiques dont Kinshasa est le produit. Beaucoup de gens et plusieurs systèmes de penser doivent être confrontés dans ce but. On verra que les intentions, les actions et réactions engendrent des conflits qui peuvent être dynamiques mais qui sont généralement paralysants. Ouverts ou larvés ils naissent soit entre *les hommes de l'art et le Pouvoir*, soit entre *les citadins et les détenteurs du Pouvoir*, soit encore entre *les contraintes techniques* qui imposent leur dictature et *les impératifs sociologiques* qui motivent la société urbaine dans ses accointances et ses divergences. *Le hasard et la nécessité* ont aussi leur rôle dans l'adaptation de la ville aux besoins des usagers.

LE POUVOIR (Urbanisme) ET LES HOMMES DE L'ART (Urbanistes)

L'ASSISTANCE EXTERIEURE

On a amplement exposé dans les précédentes parties, le poids du Pouvoir établi. Aux temps coloniaux, il était prépondérant et totalement d'inspiration extérieure. Les maîtres du Pouvoir et les maîtres du Savoir, les urbanistes, participaient de la même société ; ils se référaient au même système. Ils n'avaient nul besoin de décrypteur pour se comprendre dans la pratique de l'échange et de l'action. Quand il y avait conflit, c'était un affrontement conceptuel dont les tenants et aboutissants étaient connus de *chacun des partis*. Mais les populations indigènes n'étaient que tolérées en ville. Elles demeuraient à la discrétion d'un Pouvoir allogène.

Au temps zaïrois, il en va différemment. Le Savoir et le Pouvoir ne sont plus dans le même groupe. Deux systèmes philosophiques s'affrontent : celui qui a secrété le Savoir urbanistique, celui qui a secrété le Pouvoir qui s'exerce désormais sur la ville.

Il est présomptueux de vouloir mettre le Savoir d'un côté, qui serait celui des anciens colonisateurs ou de leurs cousins des sociétés suréquipées d'Europe ; et de l'autre le Pouvoir sur la ville. Et d'ailleurs, quel Pouvoir ? Certainement pas le pouvoir fondamental, irrésistible mais peu saisissable des peuples de la nation zaïroise, puisqu'il s'exprime dans les faits, mais n'est reconnu dans le discours qu'à travers le Pouvoir officiel qui s'exerce sur la ville et le pays, quoi qu'il se soit autogénéré sans que la nation, par le truchement de ses citoyens, se soit vraiment prononcée. Si bien qu'il tend à ne représenter que lui-même, à savoir un petit groupe qui s'est approprié la gestion et l'exploitation du Zaïre.

Et le Savoir Urbanistique ? Dans la mesure où l'urbanisme est une action d'autorité sur la ville, ce savoir relève de ceux qui se sont emparé du Pouvoir. Or, si les citadins de Kinshasa ont un savoir d'usage, les maîtres du Pouvoir dans l'exercice de celui-ci paraissent oublier qu'ils sont aussi des usagers de la ville, et se réfugient derrière le savoir urbanistique tel qu'il s'exprimait déjà aux temps coloniaux. Il y a démission, semble-t-il, de la part des responsables... Pour eux tout se passe comme s'il n'y avait de Savoir Urbanistique qu'étranger... Ainsi, logiquement (si l'on accepte cet axiome), pour que le Pouvoir soit dynamisé par le Savoir, le décryptage est nécessaire. Il n'est possible que dans la confiance.

C'est le premier obstacle : la ville redevient babylonienne, « nul plus ne se comprend ». Au-delà du langage véhiculaire, il y a à connaître le langage conceptuel, le méta-langage et la métaphysique de l'environnement culturel de chacun des partis. Si cette connaissance n'est pas acquise, rien n'est possible. Tout vient buter contre cela et ne peut être éludé. En effet toutes les significations possibles de la ville nécessitent des constructions imaginaires que les hommes ne peuvent projeter hors d'eux-mêmes que s'ils possèdent la langue propre à faire aboutir une telle démarche.

C'est une situation assez nouvelle, car habituellement la ville est un phénomène apparu progressivement à travers l'histoire d'une société dont les citoyens sont les membres ; le langage de la société a évolué en même temps que la ville qu'elle a fondée. La société alors expérimente et conceptualise d'un même mouvement. Mais lorsque la ville est préexistante à la société qui désormais en use, il faut surmonter ce hiatus, assurer la succession imprévue.

Ainsi, la ville européenne, conquête des communes et lieu de l'exercice de la vie collective en franchise de plus en plus accentuée des hiérarchies traditionnelles, franchise qui fut au Moyen Age garantie par le Roi, a continué à s'épanouir dans cet esprit concrétisé généralement par l'Hôtel de Ville, lieu souhaité de l'exercice d'une démocratie directe. Mais plus la circulation des gens, des techniques, des informations s'accélère, plus se rencontrent les conditions économiques et sociales de l'agrégat en un milieu favorable, de populations hétérogènes, ce qui favorise l'accélération de l'urbanisation, avec les perturbations psycho-sociologiques que cela entraîne. Face à ce dynamisme même les villes des pays industrialisés ne font plus face à l'accélération de leur évolution (1).

Ainsi la ville africaine est, de tradition, le « mpoka munene », le grand village, fief d'un chef et de ses conseillers. La colonisation en a fait un ensemble échappant aux africains. *La décolonisation a assuré les plus habiles d'un héritage où l'autoritarisme est de tradition.* Dès le départ l'Histoire oriente ici l'avenir sur d'autres voies que celles qui ont assuré les villes européennes de leur insertion géographique et éco-sociologique. La ville africaine est donc devenue un tout séparé de son environnement géographique et sociologique.

Dès le changement de régime politique, et pour le Zaïre de statut, le nouveau Pouvoir constate le fait : pour maîtriser la ville, il lui faut acquérir la pratique de l'organisation et du fonctionnement urbains. Or le Savoir urbanistique, tel qu'imaginé qu'il doit être pour être conforme aux modèles proposés par les ci-devant colonisateurs, lui fait défaut. L'expérience n'est qu'un espoir, mais les contraintes de l'immédiat sont une certitude. Notamment la ville s'enfle démesurément, submerge son site favorable, anéantit ses structures fonctionnelles qui en deviennent économiquement et socialement obsolètes. Dès lors, le Pouvoir n'imagine comme recours que l'usage du Savoir allogène, pratiqué dans une langue étrangère, aux structures relevant d'une culture fondamentalement différente et qui a forgé ses concepts sous d'autres cieux, dans une autre histoire.

(1) DECOIN (Didier), JOHN L'ENFER, Paris 1971, 320 p., Le Seuil. Ce roman est cité ici car il donne une idée très suggestive de cette dégradation qui guette les mégapoles actuelles.

Les premières urgences du Congo-Léo, le 30 juin 1960, ne concernaient pas l'urbanisme. Depuis 1949, année de la mise en œuvre sur une grande échelle de la politique de l'habitat pour les populations africaines (Office des Cités Africaines en 1952) l'urbanisme congolais avait modifié fondamentalement les villes du pays. Celles-ci fonctionnaient à la satisfaction de tous. L'accélération de l'urbanisation en Afrique n'était pas encore assez spectaculaire pour être saisie par d'autres que les spécialistes. De plus il y avait une réelle confiance dans les institutions urbaines laissées par les Belges qui venaient, en 1959, de les adapter à une conjoncture de concertation entre le pouvoir urbain et les groupes (colons et indigènes) de citoyens (2). En outre Kasavubu devenait le Président du nouvel Etat. Or il avait été précédemment le bourgmestre de Dendale l'une des plus importantes des nouvelles «cités», il n'y avait donc pas lieu de s'inquiéter sur ce point.

D'ailleurs, angoissés par cette indépendance obtenue trop brutalement et sans qu'ils aient pu faire l'apprentissage du Pouvoir et de la souveraineté nationale, les Congolais se posaient bien d'autres questions. Il leur fallait tenir un pays plus vaste que l'ancienne AEF et dont les tendances secessionnistes s'affirmaient de jour en jour. L'organisation des structures politiques nationales, la prise de conscience nationale, tout ce qui était «national» en fait et aussi de voir triompher les intérêts divergents de chacun d'eux et de leurs partisans, constituaient le premier souci des responsables. Si bien que pendant les quatre ans où le pays fut dans le chaos, les villes ont crû sans règle et sans contrôle.

Ce n'est qu'en 1964 que le Pouvoir songe à s'exercer sur elles. La situation urbaine s'est fortement dégradée, à Kinshasa tout l'espace entre les «Cités» et les collines bordant au sud la plaine de Kinshasa sont occupées par des squatters qui construisent chacun pour soi, sans souci de l'ensemble. Le Savoir manque alors au Pouvoir (selon le schéma de développement de référence suivi, dont le modèle était, et demeure en 1981, *occidentalo-européen*). Où le chercher ? Comment l'acquérir ? Inéluctablement : en Europe occidentale.

Un pays de longue histoire qui aurait existé, avec des structures adaptées, avant la colonisation, comme la Chine, le Japon, ou le Maghreb pour se tenir sur le même continent, pouvait trouver son langage propre. Le Congo-Léo n'avait pas cette chance. Le Pouvoir ne pouvait que constater que la ville n'étant pas de son fait lui échappait. Que d'ailleurs il n'avait aucune formulation conceptuelle dans sa langue pour la qualifier et la cerner. Même plus, il n'avait pas de langue autochtone de Pouvoir ! En effet au Zaïre, cinq langues sont acceptées officiellement : le Kikongo, le Shiluba, le Kiswahili, le Lingala et le Français. Mais le Français est la langue unique de l'Administration : la seule qui ne soit contestée par quiconque... Par conséquent, il lui fallait l'accès au langage et donc au Savoir initiateur des réalisations laissées en héritage. Il lui sembla

(2) M. de SCHREVEL, LES FORCES POLITIQUES DE LA DÉCOLONISATION CONGOLAISE JUSQU'À LA VEILLE DE L'INDEPENDANCE, *passim*.

donc nécessaire d'en appeler aux mêmes que précédemment, mais en leur attribuant un capital de confiance suffisant. C'est pourquoi la France fut sollicitée (3).

C'est ainsi qu'à partir de 1964 le Pouvoir confie à une équipe française la réflexion et l'élaboration de projets concernant l'urbanisme de Kinshasa (encore Léopoldville à l'époque). Il justifie sa nouvelle attitude, et se justifie, en arguant de la réussite spectaculaire de certaines villes de l'Ouest-Afrique, et particulièrement d'Abidjan. On attribua d'ailleurs tout de cette ville aux Français : son organisation, son architecture, son dynamisme, jusqu'à l'ambiance. Mais comme il n'y avait pas le Savoir du côté du Pouvoir, aucune analyse critique de la réalisation ivoirienne ne fut entreprise.

L'attitude du Pouvoir congolais (zaïrois) et de sa représentation kinoise (le gouverneur et son équipe) fut alors d'une candeur déconcertante, en voici un exemple :

«Sur le plan technique c'est vous qui savez. Nous ne pouvons qu'être d'accord avec vos conclusions. Nous n'en discuterons donc pas. Mais qui va payer toutes les modifications et réalisations que vous proposez ?...»

C'est à quelques mots près l'échange qui eut lieu entre le gouverneur de la ville et l'urbaniste qui en décembre 1969 présentait aux bourgmestres kinois rassemblés à l'Hôtel de Ville, le plan particulier d'aménagement de l'agglomération de Ndjili (4).

Certes il y a là une attitude déroutante. En même temps le gouverneur avoue son incompétence : «c'est vous qui savez» et fait une pirouette pour détourner l'attention : «Qui va payer ?»

Mais cet aveu se présente plus sous l'apparence d'une confiance absolue faite aux urbanistes que sous celle d'une incompétence : «Nous n'en discuterons donc pas (car nous ne pouvons qu'être d'accord)». Ce qui sous-entend qu'on aurait pu aussi bien en discuter... Et certes cela était vrai... seulement le gouverneur craignait alors de ne pas bien poser les problèmes, donc de perdre la face devant ses bourgmestres. Avec les urbanistes seuls il aurait accepté la discussion, car alors elle pouvait se dérouler en vase clos et ensuite il eut pû en discourir avec science. Mais là, toute apparence d'incompréhension aurait pu faire lever un doute sur sa capacité à être gouverneur... Cela ne signifie pas qu'il était persuadé du bien-fondé des propositions urbanistiques faites... Mais le résultat était le même, par peur de ne pas être le personnage qu'il désirait incarner, donc par incompétence en définitive, il abandonnait avant d'avoir tenté de comprendre, quitte à paralyser la suite des choses pour éviter toutes séquelles fâcheuses.

(3) La demande fut générale. Jusqu'à la hiérarchie catholique locale qui ne voulut plus de Belges pour enseigner au grand séminaire Jean XXIII. Ce furent des Français et des Canadiens qui assurèrent la relève. L'armée de son côté sollicita les Israéliens et MOBUTU lui-même suivit un entraînement de parachutiste en Israël. Cependant ce n'est pas en changeant de casaque que l'on change d'habitude : une réelle confiance, fondée sur l'usage, continua de s'exprimer envers les Belges... Il y eut l'attitude officielle, obligatoire vis-à-vis des autres pays africains : «plus des anciens maîtres» ; et l'attitude réaliste. Ainsi l'administration se cosmopolitisa et le monde des affaires resta d'autant plus belge que les décisions et les marchés passaient par Bruxelles, même lorsque les relations diplomatiques furent un moment suspendues entre les deux pays : la SGM en est l'exemple le plus exhaustif...
On développe cet exemple dans la suite de l'étude.

(4) Plan conçu par le BERU, singulièrement par B. COCHET et R. de MAXIMY.

Dans cette affaire on retrouve le problème dans son entier, tel qu'il semble vu par le Pouvoir installé : le Savoir, c'est du domaine des techniciens, donc des étrangers puisque ce sont eux qui introduisirent les techniques qui marquent les temps nouveaux et puisque la technologie n'a pas été transmise.

Le Pouvoir, c'est du domaine de quelques uns des Zaïrois. Mais les moyens de ce Pouvoir se trouvent aussi du côté étranger. Ou plus exactement, le Pouvoir a les moyens, mais il n'est pas décidé à les mettre en œuvre sur la ville et à partir des plans d'urbanisme proposés. Il n'en saisit ni le sens, ni la portée. Alors, comme le gouverneur qui est un fidèle reflet des responsables du pays, il masque son incertitude sous une demande qui n'a pas de réponse : « Qui va payer ? » Cette question met tout en suspens et laisse le Savoir, si assuré, face à lui-même, avec la possibilité perpétuée de continuer à s'investir dans le pays en tant que Savoir... et en tant que tel seulement.

Ce qui n'est pas dit, qui montre d'ailleurs la conscience de l'ignorance où se trouve le gouverneur et ceux de l'équipe en place et qui signale sa grande prudence, c'est le raisonnement qui est sous-jacent et mal défini au demeurant (raisonnement que nous imaginons et qui nous paraît vraisemblable).

« Qui va payer ? Pas nous, car nous ne savons pas si vos propositions seront sources de profits ou d'ennuis. Pour que nous soyons assurés de la qualité du projet, il faut le réaliser. Nous nous refusons à courir un tel risque. Cependant si vous, qui savez, êtes sûrs de vos conclusions, alors faites-nous la démonstration jusqu'au bout ».

Car c'est bien cette démonstration qui manque. On sait que quand le Pouvoir et le Savoir étaient dans les mêmes mains, cela marchait. Mais comme il y a de la magie dans la science des Blancs, on peut très raisonnablement se demander si, Pouvoir et Savoir étant dissociés, cette magie va encore être efficiente. Et de toute façon si elle peut être encore efficiente elle ne le sera qu'après qu'un rituel approprié soit suivi (mais quel peut-être ce rituel ?)...

En effet s'il y avait une confiance réelle en l'analyse des urbanistes, le Pouvoir, conscient de la crucialité des problèmes, passerait aux réalisations de ces plans.

On peut aussi penser que l'image de la ville est trop vaste. Il faut un esprit entraîné pour la saisir dans son ensemble. Ce serait une des raisons pour lesquelles les réalisations ponctuelles, monumentales, se font, même si elles sont excessivement onéreuses : monument P. Lumumba, Centre de Commerce International du Zaïre, Maison de la Radio, Galeries Présidentielles, etc...; mais pour lesquelles rien ne se fait en urbanisme. C'est si abstrait, l'urbanisme !... Cependant on ne peut se leurrer, la spéculation et le profit sont toujours à l'horizon quand les responsables décident...

On comprend donc bien que cette confiance ne soit pas immédiate. Car voilà un pays nouveau, où cohabitent plusieurs peuples qui furent sujets d'une Puissance étrangère, et qui sont en mal de nation et d'identité — « d'authenticité » clamera Mobutu—, comment les responsables de ce pays pourraient-ils s'offrir le luxe d'avoir

des urbanistes nationaux suffisamment avertis pour vérifier la valeur du décryptage fait par d'autres urbanistes d'origine tout à fait extérieure ? (5).

Mais chacun voulant croire à la collaboration dans l'estime, la première chose à faire est donc d'instaurer la confiance et d'ouvrir le dialogue entre le Pouvoir, maître de l'urbanisme, et le Savoir détenu par les urbanistes. L'opération fut tentée. La France usa pour cela du pouvoir, de ses finances et de son Savoir. Elle mit en place une «Mission Française d'Urbanisme» doublée d'une «Unité Mécanisée d'Intervention». Ce fut une réussite... L'Unité Mécanisée servit de carte de visite par le spectaculaire de ses interventions rapides et efficaces, réservées initialement aux quartiers déshérités. D'où une large popularité dont les urbanistes de la MFU furent les bénéficiaires. Un début de confiance s'instaura. Pouvoir et Savoir étaient à nouveau apparemment du même côté, cependant il ne s'agissait que d'un pouvoir limité à l'entretien de la ville, sans aucune mesure avec les exigences de l'urbanisation.

On ne peut faire de cette expérience et de la «réussite», dans l'opinion publique, de la MFU, un conte de bibliothèque rose. Elle ne permit d'y voir vraiment clair qu'aux détenteurs supposés du Savoir. Tout demeure vraiment à faire pour qu'il y ait alliance objective du Pouvoir et du Savoir. Certes la ville a été étudiée. Certes le Pouvoir a réagi : mais ce ne fut pas en urbaniste malgré des réalisations qui ne pouvaient être négligées. Même des velléités d'urbanisation contrôlées se manifestèrent. Cependant l'urbanisme reste à se concrétiser.

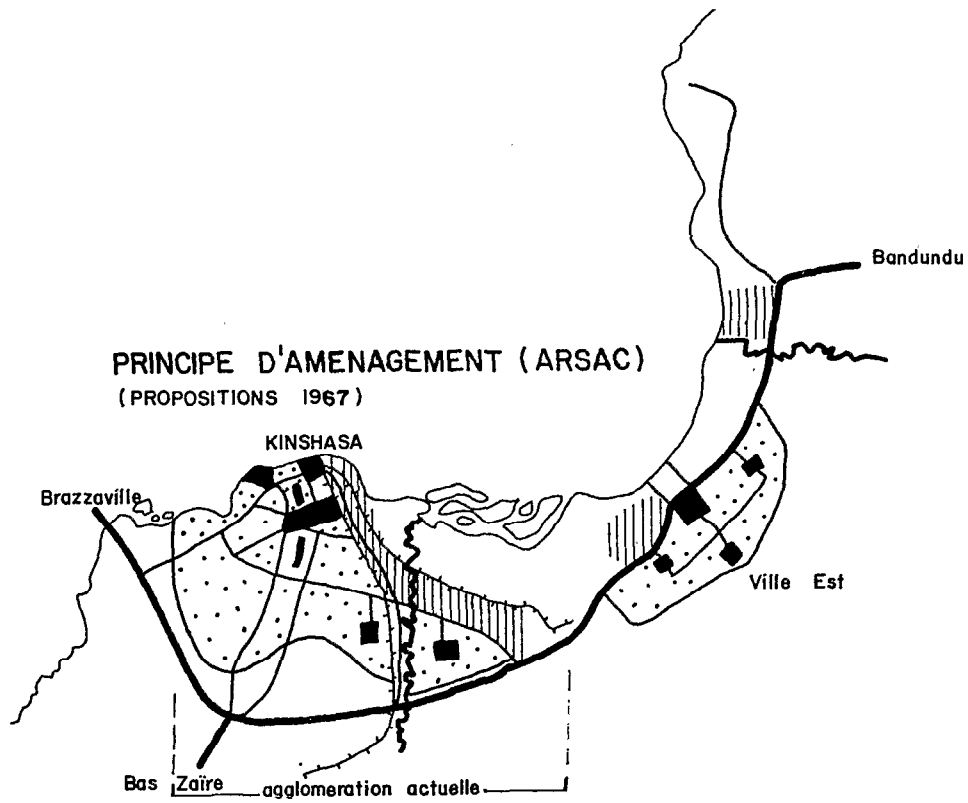
Ce n'est qu'à travers les propositions que firent les urbanistes, les réactions de la presse (6) et celles du Pouvoir sur le plan du discours, comme sur celui des faits, que l'on peut saisir la réalité de l'urbanisme kinois.







Or il fallut dix ans de présence très active de la MFU, qui fonctionnait avec une grande autonomie (autarcie ?), comme une agence d'agglomération, pour que quelques opérations soient faites.

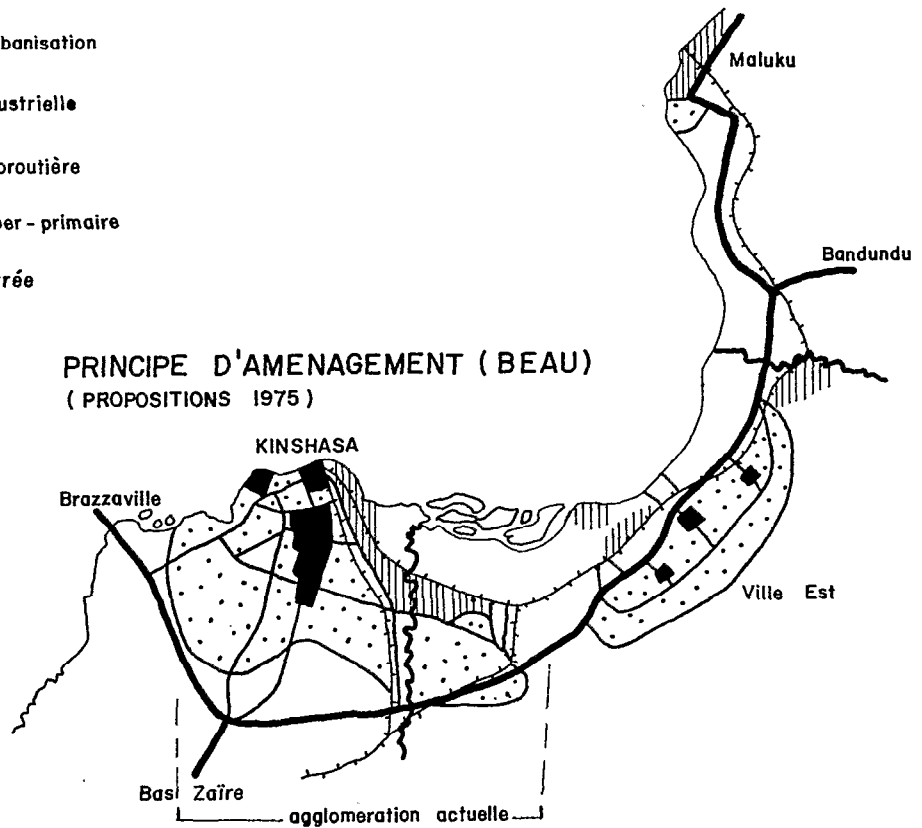
Au commencement l'Hôtel de Ville, administration gestionnaire de la ville fut l'interlocuteur officiel des urbanistes français chargés d'élaborer le schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme d'ampleur régionale, et le «plan local d'aménagement» de la ville dans ses limites construites de l'époque. Ce dernier plan devait permettre surtout d'innover correctement la ville apparue depuis 1960, en y implantant des réseaux appropriés et en y apportant une rationalisation fonctionnelle de l'occupation de l'espace.

L'Hôtel de Ville manquant d'idées et de moyens, les Français avaient les mains libres. La distribution des tâches se fit très vite :

- (5) Ce n'est qu'en 1966 qu'un Zaïrois partit faire des études d'urbanisme en Europe. Il rentra au Zaïre à la fin de 1969 et devint Directeur de l'Urbanisme sans avoir une réelle expérience du terrain...
- (6) Au moins un article par mois dans les journaux kinois «Elima» et «Salongo», des émissions télévisées pour présenter le Schéma Directeur Régional (1969) et encore pour présenter une exposition concernant l'urbanisme de la ville de Kinshasa (1972), des articles dans «Zaïre-Etudes», revue mensuelle où L. de Saint-Moulin publiait. Il n'y eut pas d'urbanisme de participation à Kinshasa, mais l'opinion était informée.



-  Secteur à vocation centrale
-  Aire d'urbanisation
-  Zone industrielle
-  Voie autoroutière
-  Voie hyper - primaire
-  Voie ferrée



- d'un côté, le détenteur du droit de délivrer des autorisations de bâtir, l'Hôtel de Ville qui se cantonna dans un rôle paperassier et d'application réglementaire. Un architecte expatrié, garant du respect des plans et insensible aux pressions intéressées des spéculateurs, y contrôlait tous les dossiers introduits (quelques dizaines par mois au plus). Mais personne ne contrôlait sur le terrain le respect des règlements, et seuls ceux qui investissaient un capital considérable dans la partie «européenne» de la ville, se mettaient d'accord avec la Loi, ne pouvant courir de risques disproportionnés avec le capital investi ;

- de l'autre côté, un bureau d'études urbaines qui deviendra lentement une sorte d'agence d'agglomération et qui depuis 1974 supervise les travaux publics de la ville de Kinshasa : la M.F.U.

Cette «mission française» d'urbanisme est maîtresse incontestée sur le plan théorique et technique, de tout ce qui concerne l'urbanisation (7). On la consulte. Elle a un réel pouvoir d'orientation sur l'urbanisation de la partie structurée —à conserver— de la capitale. Mais n'ayant aucune existence juridique et institutionnelle, et n'étant là qu'en «assistance technique», son pouvoir de persuasion pour que le contrôle de l'extension de la ville ne fasse, est quasiment nul. L'Hôtel de Ville, s'il est légalement compétent, n'a ni vraiment l'organisation, ni vraiment le personnel compétent pour suivre les suggestions de la MFU, car celle-ci a une capacité de réflexion et d'études disproportionnée avec les moyens d'action de l'Hôtel de Ville.

Cela reflète assez bien la puissance du Savoir, face à un Pouvoir impuissant (8). Le pragmatisme zaïrois permettra de résoudre cette difficulté : la MFU, quasiment autonome, travaillera de 1967 à 1977 en liaison étroite avec les Services de la Présidence (9), elle informera l'Hôtel de Ville et le Département des Travaux Publics avec lequel elle collaborera. En 1977, elle sera organiquement rattachée au Département des Travaux Publics, sous le nom de Bureau d'Etudes d'Aménagements et d'Urbanisme (B.E.A.U.). En 1978 enfin, son directeur sera Zaïrois : un socio-économiste formé par des professeurs zaïrois et belges à l'Université nationale du Zaïre, et spécialisé en urbanisme des villes d'Afrique tropicale par une année de formation à Paris.

(7) Sa compétence s'étend désormais sur Lubumbashi (ex-E'ville) et le Shaba (ex-Katanga), Bukavu, Kisangani (ex-Stanleyville), et déjà Kananga (ex-Luluabourg), entre autres villes du Zaïre. La MFU fit aussi des études sur Bandundu (ex-Banningville) et Mbuji-Mayi...

(8) Ce paradoxe est le reflet de la situation politique zaïroise. Le Zaïre est un état souverain qui est contraint d'obéir aux puissances capitalistes. Et si un jour il change d'orientation, c'est qu'il aura changé de maître... ou qu'il y aura 30 à 50 ans d'écoulés.

(9) Régime présidentiel, ce sont au Zaïre les Services de la Présidence qui dirigent en fait le Pays. Ces Services sont les seuls vrais instigateurs des actions d'urbanisme et d'aménagement.

Pendant les dix années où la MFU fonctionna d'une manière très autonome, son autonomie fut une source de conflits larvés, parfois virulents même, avec la Direction de l'Urbanisme, dont le responsable sentait l'ambiguïté administrative de cette autonomie, mais ne pouvait exercer son contrôle sur cette situation de fait faute de moyens.

A cause de tout cela les Services de la Présidence, l'Hôtel de Ville et le Département des Travaux Publics, inaptes à vraiment contrôler la qualité du travail des urbanistes, suivirent plutôt les suggestions de la MFU qu'ils ne les provoquèrent et furent donc obligés de lui faire confiance (10).

Ainsi se révèle l'ampleur technique du problème que posent les structures socio-politiques régissant l'urbanisme à Kinshasa. Personne de 1964 à 1978 n'apparut apte à contrôler la qualité et les prolongements urbanistiques du travail fait par l'équipe française installée.

Cette conjoncture de 1964 risquait de faire des experts français les maîtres de l'urbanisme de la capitale. Comme la politique ignorait tout de la question et que les politiciens qui tenaient le Pouvoir n'avaient pas le souci de ce qui ne servait pas leurs intérêts, à tous les niveaux de la gestion du pays il y eut une forme d'abandon apparent à la technocratie. L'urbanisme fut donc, aussi, considéré comme une affaire seulement technique. D'ailleurs —et en cela les Zaïrois furent conformes à leurs frères noirs des autres pays neufs et nouveaux d'Afrique intertropicale— la Technique devint un Dieu (inaccessible ?), ces propositions des dogmes, et les techniciens les nouveaux sorciers.

C'est ainsi que les urbanistes apparaissent encore aux responsables zaïrois comme les seules personnes susceptibles de vraiment bien saisir la question à résoudre. Ils proposent des solutions diverses où la technique est le critère final.

La principale différence avec d'autres pays africains est que le bureaucratisme ne vient pas trop compliquer les choses, car l'Administration, hors celle des Services de la Présidence allié objectif des techniciens existe plus en tant qu'institution qu'en tant que fonction. On a l'impression qu'elle est là en façade, parce que les modèles institutionnels de référence proposaient une Administration de ce type. Cette institution

(10) Il s'agit d'une situation dangereuse et paralysante. S'il s'était agi de la conquête d'un marché par un bureau d'études, c'eût été une magnifique opération pour ce bureau et l'Etat pouvait dénoncer la situation ainsi créée par une décision sans risque. Mais comme il s'agissait d'un bureau d'études suscité par le gouvernement français, cela risquait de ressembler à une forme de néo-colonialisme. En fait il faut pousser plus avant l'analyse. Il n'y a pas eu plan délibéré de la France dans ce sens, loin de là. Car la Coopération Française tend à maintenir, ou établir, une présence française, à se faire des amis-clients, mais rien de plus. En fait le dynamisme des experts de la MFU firent d'elle une cellule de travail hyperactive. Ainsi, de 1967 à 1974, les travailleurs de l'agence passèrent de 4 à plus de 100. La cellule de l'Atlas de Kinshasa, structure autonome rattachée à la MFU pour des raisons budgétaires, employait 8 personnes en 1972 et 85 personnes en 1975. De même l'unité mécanisée décupla son pouvoir d'action en 5 ans.. Les crédits venaient du Zaïre et de la France... Ce dynamisme fut tel qu'il inquiétait les fonctionnaires de la Coopération Française et réduisit le directeur zaïrois de l'urbanisme en témoin dépassé... La Coopération Technique Française n'eut de cesse que la MFU soit neutralisée... Car la France ne voulait surtout pas d'une apparence de néo-colonialisme.. « d'ingérence dans les affaires d'un pays ami » comme on dit...

assure dans la vie courante le rôle d'une gigantesque organisation chargée de la redistribution des revenus de l'Etat. Un autre rôle cependant lui échoit : donner les apparences de l'ordre établi à toute chose décidée. Ainsi doit venir la caution de l'écrit... Rites... Actes magiques... S'ils ne sont suivis, rien ne peut être légalisé. Sauf peut-être quelques services publics, en ce système rien ne fonctionne, tout grippe, tout bloque. Et l'Administration ne produit que des Archives (dans la mesure où les dossiers ne s'égareront pas) qui serviront pour édifier les futures générations sur les mérites de leurs aînés.

Aussi tout avance malgré les institutions, dont la seule force vraie est de freiner l'avancement des affaires à traiter (11). Ce qui fait que la toute puissance des techniciens qui pourraient être dangereuse car elle porte le risque de solutions hâtives, dans lesquelles les facteurs psycho-sociologiques entre autres sont rarement intégrés, ne fait généralement pas courir de tels risques, car le temps vient nuancer les vérités de la veille parce que l'inertie administrative, sans complètement bloquer tout, contrarie chaque chose.

Pour éviter ce risque on pourrait par exemple faire une série d'émissions radio. En effet ce «mass medium» est d'un usage très didactique dans toute l'Afrique. La radio n'est pas seulement un instrument de divertissement, de culture ou d'informations générales, c'est aussi et c'est d'abord l'instrument de liaison par excellence entre les gens : communiqués personnels, à raison de plusieurs heures par jour, et de transmission des directives administratives et politiques. Aussi il serait aisé, dans ce cadre d'interventions, d'exposer les grandes lignes et les objectifs de l'urbanisme des grandes villes du pays, en commençant par Kinshasa. Certes cela s'est fait, puisque nous avons eu l'occasion de présenter à la télévision, pendant vingt minutes le SDAU de Kinshasa. De même la Mission Française d'Urbanisme a pu en 1974 faire une exposition à la FIKIN (Foire internationale de Kinshasa) explicitant les grands projets d'urbanisme de la capitale. Mais ces interventions ne furent que des moments d'informations, il n'y eut pas de débat ni de mobilisation populaire. Cela aurait demandé un programme très élaboré, une structure politique adéquate, une organisation et un encadrement des populations pour les entraîner dans une action responsable de longue durée. Mais personne n'a pu, ou n'a su, prendre en charge une telle action. Certes le «Salongo» aurait pu être ce moyen, mais il aurait fallu d'abord que les encadreurs politiques y croient et soient donc convaincus.

(11) Un exemple significatif : le plan local d'aménagement de Kinshasa fut présenté à une commission chargée de l'étudier et éventuellement d'en accepter la teneur ou de demander qu'il soit reconsidéré. Le rapporteur de cette commission avant d'avoir rédigé et signé son rapport fut mis en prison pour malversation. Il y resta près de deux ans. Et bien, tant qu'il fut en prison, la raison invoquée pour ne pas faire avancer les choses fut que le rapport n'avait jamais été fourni. Si alors on demandait de le terminer, il était répondu que c'était impossible : le rapporteur, seul habilité à le signer, étant en prison. Naturellement les urbanistes participèrent sans difficulté à la gestion de ce plan, jamais entériné, qui servit de référence à tous pendant plusieurs années. Lorsque le rapporteur sortit de prison, il eut de l'avancement au sein du même service (l'ancienneté probablement). Il n'eut pas à faire son rapport, le plan étant devenu obsolète entre temps, un autre l'ayant remplacé.

Ce ne fut pas le cas à Kinshasa et l'urbanisme y resta le fait d'un Savoir séparé. C'est pourquoi en définitive seul l'exercice du Savoir et l'inertie du Pouvoir se trouvent affrontés. C'est en analysant ce que proposent «ceux qui savent», les «savants» de l'urbanisme, et ce que ne répond pas le Pouvoir, que l'approche urbanistique kinoise peut finalement être correctement cernée.

RATIONALISME DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

Les «savants» de l'urbanisme procèdent de deux manières tout à fait usuelles : ils étudient le milieu, ils puisent dans l'étendue de leurs connaissances des éléments de réponse aux questions que leur analyse du milieu a suscitées.

A travers ce processus on voit immédiatement le risque qu'il y a à être étranger au milieu étudié : l'étendue de l'expérience des urbanistes a ses assises ailleurs, le choix de leurs critères d'étude pour rester objectif doit alors se cantonner au technique dans sa pratique la plus limitée.

En ce domaine (comprenant l'étude urbaine et les propositions de solutions) il y a au sein des équipes d'urbanistes au moins trois catégories d'intervenants qui se consultent, s'entendent et s'affrontent selon le moment de la spéculation dont le plan d'urbanisme est le fruit. Ces groupes puisent leurs arguments dans leurs connaissances apprises, que l'expérience renforce heureusement et relativise.

D'abord les ingénieurs et les architectes. Ces deux catégories se trouvent pratiquement toujours en conjonction au début d'une étude d'urbanisme. Ce n'est probablement pas la bonne logique, c'est un fait technocratique (12). Il en fut ainsi à Kinshasa, c'est pourquoi dans l'analyse des concepts et des conflits on commence par eux. L'exemple kinois l'impose.

(12) Ce fait technocratique a son illustration dans les textes français publiés au Journal Officiel. Ainsi toutes les fois qu'une Mission d'Etudes et d'Aménagement d'une Ville Nouvelle (MEAVN) ou qu'un Etablissement Public se crée en France, qui prend en main l'administration ? Un préfet. Qui prend en main la technique ? Un polytechnicien ingénieur du Corps des Ponts et Chaussées. Qui devient directeur d'études ? Un ingénieur encore ou un architecte... Mais des économistes, des géographes, des sociologues à plus forte raison, on en voit si peu, et si mal placés... La technocratie a pris le pouvoir il y a longtemps, en toute bonne foi : «L'urbaniste n'est pas autre chose qu'un architecte» disait LE CORBUSIER au temps de la CHARTE D'ATHENES (1933): Mais «si les urbanistes 'visionnaires' ont le mérite d'entretenir un rapport réaliste et concret avec la technologie, leur attitude s'achève le plus souvent en technocratie».

CHOAY (Française), L'URBANISME, UTOPIE ET REALITES, 448 pages, Editions du Seuil, Paris 1965.— Citation p. 57.

«L'univers de le Corbusier, c'est l'univers concentrationnaire. C'est au mieux le ghetto (...). Personne n'a le droit de faire de force le bonheur du voisin. Cela s'appelle l'Inquisition». FRANCASTEL (Pierre), ART ET TECHNIQUE, Paris, Editions de Minuit, 1956 — Citation p. 34.

Sans proposer des lectures dynamiques du phénomène urbain, il faut bien admettre que les couloirs de la «Cité Radieuse» de Marseille, la «Maison du Fada» à ce qu'écrivirent des journalistes en son temps, ne sont pas sans rappeler l'intérieur de la «ligne Maginot».

Et voici l'improvisation de J.P. LACAZE, in INTRODUCTION A LA PLANIFICATION URBAINE, 306 p., Editions du Moniteur, Paris 1979. Citation p. 57 —texte intitulé, «Le cauchemar du directeur de ville nouvelle» : «Si je construis une patinoire et que les enfants aient envie de jouer au basket, je suis un technocrate ; — si je construis une salle de basket et que les enfants aient envie de faire du patin à la glace, je suis un technocrate ; — si je construis la patinoire et la salle de basket, je suis un mauvais directeur parce que la municipalité ne pourra pas payer l'amortissement et l'entretien des deux ; — si je ne construis ni patinoire ni salle de basket, je suis un mauvais directeur car je réalise une cité-dortoir.»

L'architecte a affiné sa sensibilité dans le domaine des formes monumentales ou, plus modestes de l'habitat et de son fonctionnement. Il a plus ou moins la Charte d'Athènes en référence pour alimenter sa réflexion. Il dessine, il trace, il projette. Et son dessin peut être charmeur, donc convaincant. La raison intervient dialectiquement à travers la distribution la plus harmonieuse possible d'éléments constitutifs de la ville. Mais si l'homme est la mesure des choses, le Nombre d'Or et le module de Le Corbusier d'admirables constructions mathématiques, ce sont les Kinois qui sont la mesure de la ville, leur vie, voire leur survie, qui est leur nombre d'or —et cet or n'est que de la pacotille...

Cependant à travers leur technique, et avec l'aide d'emprunts faits aux historiens et aux géographes, les architectes désormais tendent à retrouver ce qui fut l'une de leurs qualifications premières en de multiples cultures tout au long de l'histoire : ils reposent l'architecture dans le milieu urbain et reprennent ce milieu dans son ordonnancement comme l'enveloppe matérielle et composée d'un phénomène social total. La composition urbaine revient dans l'actualité, non seulement à travers Chandigarh, Brasilia et les très grands architectes, mais aussi dans le discours dialectique qui précède la création urbaine architecturale. Il est maintenant acquis que cette composition urbaine doit reposer «sur la compréhension des systèmes qui président à la constitution et à l'évolution des paysages urbains et naturels en montrant les liens qui s'établissent entre les caractères respectifs du relief, de la trame viaire, de la trame parcellaire, des volumes bâtis qui s'y implantent en montrant comment tout le paysage est un ensemble à achever et évolutif, un milieu de vie, comment la trame foncière matérialise l'ordre qui lie chaque élément du paysage à la fois dans l'espace et dans le temps» (13).

On retrouve les préoccupations de G. Rougerie, développées dans son ouvrage sur «les cadres de vie». Mais il faut admettre que les architectes-urbanistes qui abordaient le problème de l'urbanisation de Kinshasa n'ont pas considéré cet aspect de la ville. Il est vrai que l'urgence est ici à l'habitat du plus grand nombre, et ceci dans une conjoncture peu favorable à des considérations esthétiques.

Ce n'est pas une raison suffisante cependant pour négliger la composition urbaine. D'ailleurs Auguste Arzac en 1968 a proposé une grande composition urbaine dans son projet du Centre-Ville (14). Il a été poliment écouté et rien n'a suivi. Faut-il penser que les architectes ne trouvent pas d'interlocuteurs privilégiés en face d'eux. C'est un point qui mérite développement et qui va être ultérieurement abordé.

Avec l'architecte, dès le début des études d'urbanisme et à plus forte raison dans la réalisation, l'ingénieur intervient. Il est très souvent d'abord technicien. Il a testé ses formules, calculé ses progressions et soumis son esprit exact aux contraintes des

(13) IAURIF, «La carrière internationale d'un grand urbaniste : GERALD HANNING», in : CAHIERS DE L'INSTITUT D'AMENAGEMENT ET D'URBANISME DE LA REGION D'ILE DE FRANCE, No 62, Mai 1981, citation p. 3.

(14) ARSAC (Auguste), CENTRE-VILLE DE KINSHASA, Paris 1968, dossier SMUH.

robots qui nous servent. L'ingénieur danse rarement en attendant le bus. D'ailleurs en Afrique il n'attend pas le bus, il va en voiture. C'est la voiture son unité de référence dans l'analyse des flux, dans le calibrage des voies, pour l'intensité de l'éclairage public. C'est un chiffre de population qui l'inspire pour la distribution d'eau et les installations sanitaires. C'est la météorologie et le relief qui lui dictent le gabarit des drains d'assainissement.

Pendant qu'il cogite jusqu'au volant de sa voiture, le nègre danse et attend le bus ; ou marche à pied, rigole et s'ébaubit au spectacle de la rue.

Ainsi partant avec des directives qu'ils se sont édictées, l'architecte et l'ingénieur avancent avec en tête des modèles qu'ils adaptent et des idées généralement trop sommaires sur les populations. Il en fut ainsi à Kinshasa.

C'est pourquoi les Zaïrois, impressionnés et inquiets mais ne voulant pas le montrer de peur de ne paraître pas civilisés ou compétents (15) entérinèrent les propositions faites dès 1967. Seulement, pratiques et prudents, ils ne firent qu'entériner ces propositions, sans passer aux réalisations. A croire qu'ils étaient disciples d'Henri Lefebvre quand il proclame :

«L'architecte, producteur d'espace, opère sur un espace spécifique. Et d'abord, il a devant lui, sous ses yeux, sa planche à dessin, sa feuille blanche. (L'architecte) confond projection et projet dans une idéalité confuse, qu'il croit 'réelle' et même rigoureusement conçue, parce que les procédés du codage —décodage par le dessin sont habituels et traditionnels : que dès lors, ils lui échappent. La feuille, sous la main, devant les yeux du dessinateur, est blanche, aussi blanche que plate. Il la croit neutre. (...) Quant au 'plan', il ne reste pas innocemment sur le papier. Sur le terrain, le bulldozer réalise des 'plans'.

Et voilà et comment et pourquoi le dessin (est) un mode de représentation, un savoir-faire stipulé, codifié. Donc un filtre, sélectif par rapport à des contenus, éliminant telle ou telle part du 'réel', remplissant à sa manière les lacunes du texte.(...) Il risque d'occulter la demande sociale.» (16).

Et ainsi

«Déclarer que la ville se définit comme réseau de circulation et de communication, comme centre d'informations et de décisions, c'est une idéologie absolue ; cette idéolo-

(15) Lorsqu'en 1973 les techniciens de la MFU, architectes ou ingénieurs allaient voir les responsables des Travaux Publics au niveau ministériel, il était fréquent qu'après l'entrevue —exposé, le principal responsable administratif et représentant technique du Département des T.P., retenne un Zaïrois compétent de la MFU, usuellement présent à ces rencontres, et lui dise : «Maintenant tu vas m'expliquer tout ce qu'ils ont raconté. Qu'ont-ils dit ?».

(16) LEFEBVRE (Henri), ESPACE ET POLITIQUE, LE DROIT A LA VILLE, tome II Editions anthropos, collection «Société et urbanisme», Paris 1972, 176 pages. — Citation tirée des pages 15 et 16.

gie (...) conduit à l'urbanisme de tuyaux, de voirie et de comptages que l'on prétend imposer au nom de la science et de la rigueur scientifique» (17).

Il y a certes un paradoxe dans le raisonnement des Zaïrois. Tout ce que condamne H. Lefebvre, l'architecte qui fait des plans en étant fasciné par son trait au point d'en oublier le bull-dozer, l'ingénieur qui calcule, jauge, évalue en oubliant que le fluide dont il traite a des humains comme molécules, ils l'admirent et en sont subjugués. Mais malgré des réalisations nombreuses faites en d'autres villes d'Afrique Noire et parce que ces réalisations n'ont finalement pas vraiment résolu les problèmes d'urbanisation malgré leurs aspects très positifs, une certaine peur de se tromper, les fait hésiter au seuil de l'action. Car alors l'homme zaïrois, le Mutu, réapparaît si divers et compliqué qu'il lui semble que ce que proposent les «urbanistes», architectes et ingénieurs, ce n'est peut-être pas ce qu'il faudrait.

C'est d'ailleurs pour cela que les Zaïrois n'arrivent pas à passer aux actes aisément, le poids de leurs traditions les freine dans leurs tentatives de se soumettre à un urbanisme étranger.

Il est fréquent que l'on entende parler de la paresse des Zaïrois, et ailleurs de la paresse de ceux-ci ou de ceux-là, toujours des noirs d'Afrique. Mais qu'est la paresse finalement, et très souvent ? Une fuite devant un effort trop considérable. Non pas un effort musculaire, mais un effort intellectuel qui risque de tout remettre en évolution rapide.

La peur du changement, de découvrir que certaines croyances sont fausses, est suffisante pour inhiber les gens, les réduire à la paresse. Donc même s'il s'agit de paresse, dans l'inertie zaïroise, cela demeure le résultat d'une prudence dans l'acceptation de techniques nouvelles qui leur sont très extérieures.

PROPOSITIONS DES ARCHITECTES ET DES INGENIEURS

En 1967 une équipe regroupant au sein du SMUH plusieurs bureaux d'études (18) a proposé un plan régional d'aménagement. Devant la situation de fait due à l'occupation de la plus grande partie de la plaine alluviale de Kinshasa, le plan régional de 1967 affirme les volontés suivantes : (19)

- « reprise en main du site occupé », en structurant la ville et les quartiers pour assurer un fonctionnement général satisfaisant et une occupation plus dense de l'espace ;

- arrêt de l'urbanisation continue au pied des collines ;

(17) LEFEBVRE (Henri), *LE DROIT A LA VILLE*, tome I. Editions anthropos, collection « Société et urbanisme », Paris 1971 ; 168 pages, Citation tirée de la page 49.

(18) Secrétariat des Missions d'Urbanisme et d'Habitat (SMUH) avec le BCEOM, le BERU, le Cabinet Arsac et la SCET. Cette étude fut réalisée sur crédits FAC (prés d'un milliard de centimes de 1964 à 1972 pour l'urbanisme de Kinshasa).

(19) Informations concernant les plans de 1967 et de 1976 tirées essentiellement de B.E.A.U., SDAU DE KINSHASA, RAPPORT JUSTIFICATIF, Kinshasa 1976, 44 pages.

- extension ultérieure de la ville vers l'Est, sur les terrasses alluviales, sous forme de cités satellites.

La structuration de la ville s'appuyant sur :

- la création d'un «Centre-Ville» et de pôles-relais ;
- la réalisation d'équipements d'infrastructures et de superstructures nécessaires au bon fonctionnement de la ville ;
- l'intégration dans le tissu urbain de secteurs d'activités

En l'absence du résultat des analyses socio-démographiques de Kinshasa (ONRD) qui ne fut connu qu'en 1969, après la publication du plan régional, les rythmes et les mécanismes de croissance urbaine n'ont pu être définis et pris en compte dans la stratégie de développement de la ville. Ce plan s'est donc limité à définir une forme urbaine et des principes de fonctionnement. *Il ne fut jamais réalisé* si l'on excepte quelques opérations très ponctuelles comme le port de pêche de Kinkole et un ou deux axes routiers parfois d'intérêt régional (route de Kinshasa à Maluku et échangeur de Lime-te...).

Si ce plan ne peut être réalisé *bien qu'une ordonnance-loi l'ait entériné*, ainsi que le projet d'A. Arzac sur le Centre-Ville, ceci est dû aux conditions de confection de ce plan. Ce fut un acte politique de la Coopération Française. Dès lors qu'en 1964 cette coopération était clairement recherchée en matière d'urbanisme, il fallait qu'à brève échéance une démonstration de savoir-faire soit assurée. Mais *il n'existait aucune base administrative d'accueil susceptible d'assurer le suivi de l'étude et aucune volonté politique vraie pour maîtriser l'urbanisation de la ville*. On en parlait pour en parler, sans jamais voir un début d'action se formaliser. Dans ces conditions, malgré la réelle demande des Kinois et des bourgmestres-mayors affrontés à la réalité de leur gestion, rien ne pouvait aboutir. Les urbanistes dirigés par le SMUH firent donc une analyse consciencieuse de la ville de 1967, puis proposèrent un travail d'école.

Il est néanmoins révélateur de considérer les propositions contenues dans ce projet et dans le «plan local d'urbanisme» établi par le Cabinet Arzac. Les architectes (plans d'urbanisme et plan régional) et les ingénieurs (plans sectoriels) sortirent donc des plans en 1967. Ceux-ci furent «gratter» à Paris. Ils se réduisaient à quelques cartes analytiques d'une situation existante, accompagnées d'un tracé de réseaux et d'une proposition de zonage utilisant l'existant et le prolongeant chaque fois que faire se pouvait (20). A cela s'ajoutait un recensement socio-démographique très poussé de la population kinoise (sondage au 1/10 e) et un ensemble de recommandations à caractère sociologique.

(20) Mais les Kinois prouvèrent qu'on pouvait le prolonger encore plus loin, puisqu'ils escaladèrent les collines très érodables sans modifier le canevas de voirie. Le damier subit cependant des distorsions inéluctables, mais le maillage adopté pour le réseau viaire demeura grosso-modo (cf photos H.T.).

On peut parler à leur sujet, vraiment, de recettes et de modèles transposés. L'étude préalable du terrain fut suffisante pour « piquer » le plan sur le site. Mais *il n'y eut aucun rapport entre le recensement socio-démographique et les propositions d'urbanisme faites* car la publication de ce recensement ne date que de 1969. Cela ne sembla nullement nécessaire aux urbanistes architectes et ingénieurs. Il est vrai que les bureaux d'études étaient tenus par des délais contraignants. Tout se passa donc comme si les urbanistes concernés ignoraient que l'espace est « lieu et milieu de la pratique sociale » (21).

Ainsi un certain nombre d'axiomes de la pensée urbanistique française furent adoptés comme tels et se traduisirent dans le Plan Local d'Aménagement (mais la pensée urbanistique française a secrété aussi la Loi d'Orientation Foncière qui n'a évidemment pas cours au Zaïre, si bien qu'aucune législation appropriée n'a pu autoriser quiconque ayant du pouvoir à appliquer ces plans). Notamment :

Il s'agit d'une ville qui ne peut fonctionner qu'avec l'aide de l'automobile individuelle (22). Une option routière fut donc prise : autoroute urbaine, « périphérique » comme on l'appela. Toute la ville doit ainsi s'organiser, se structurer, se greffer sur ce réseau routier à venir. On construit même un échangeur dont on sait ce qu'il advint (23).

Il s'agit d'une ville tropicale où on vit dehors. Donc une option grande avenue piétonnière, centrale par rapport à chaque « cité » de l'époque coloniale, fut prise avec une référence implicite au « mail » (« breuil », « corso » ou « cours ») des régions méditerranéennes. Les urbanistes virent les piétons à l'intérieur des quartiers, chalands flânant le long des axes commerciaux que devaient être ces avenues piétonnières.

Mais outre qu'il y a vraiment là un schéma de penser d'Européen proposé dans un projet pour une population bantoue, ce qui pouvait s'admettre cependant, (les auto-

(21) LEFEBVRE (Henri), ESPACE ET POLITIQUE, page 45.

(22) « Qu'on le veuille ou non le modèle européen primera. Donc intégrons à notre schéma des voies carrossables jusqu'aux portes des maisons ». Propos tenus par un urbaniste, excellent au demeurant, très hostile à la voiture individuelle et aux autres formes excessives de consommation moderne. Mais qui parlait avec le sentiment que l'invasion automobile était inéluctable, et que donc mieux valait la prévoir que de l'ignorer, afin d'éviter qu'elle s'installe malgré tout, de n'importe quelle manière. Depuis l'Europe revient sur cette idée. Les piétons y réinvestissent les centres des villes, les transports en commun deviennent une solution souhaitée car l'économie impose toujours sa loi à terme et contrôle les excès des sociétés et des systèmes.

(23) Cf. supra : 2ème partie.

mobiles doivent avoir leurs axes, les piétons les leurs) (24) à Kinshasa les piétons ne flânent guère : ils se déplacent ou s'installent sur le bord de la chaussée, chez un ami ou dans un bar. Or, on oublia pour eux les traversées de carrefours, souvent les trottoirs (25) —mais certains existent fortuitement— et les abris (pour attendre le bus par exemple) dans un pays où les pluies sont diluviennes.

Il s'agit d'une ville où le secteur informel d'activités (artisanat, services, commerces) est important. Des axes d'activités furent dessinés, c'étaient en même temps les axes piétons. De part et d'autre de ces grandes avenues (dont le tracé datait d'avant 1960 et que les urbanistes de 1967 ne firent que généraliser dans tous les quartiers) devaient s'implanter échoppes, ateliers, boutiques et bars. Mais on oublia que le propre des activités du secteur informel est d'échapper au contrôle donc à une structuration volontaire instigatrice d'une implantation programmée et susceptible d'un contrôle aisé. En effet, dès lors que ces activités seront contrôlées, elles seront écrasées par les charges récurrentes dues aux contraintes collectives de fonctionnement de la ville, alors les prix monteront, la clientèle ira ailleurs (car il y a toujours un ailleurs dans l'exercice des activités du secteur informel), et elles ne seront plus rentables.

C'est pourquoi ces activités fuiront l'axe commercial structuré, mais s'installeront proche de lui dans l'anonymat d'une ruelle voisine. Car elles ne peuvent exister que dans l'anonymat et leur rôle est vital pour la survie des populations à bas revenus, c'est-à-dire pour plus de 50 % des habitants de la capitale.

Il s'agit d'une capitale, un «Centre-Ville» monumental fut programmé. Mais il coupait la ville «coutumière» en deux, c'est-à-dire les «cités» et leurs extensions où les Kinois vivent dans l'exercice quotidien de leurs habitudes et le respect de leurs coutumes. Les extensions elles-mêmes ne furent pas considérées très objectivement, aucune analyse ne fut faite de leurs avantages socio-culturels : les ingénieurs et architectes, urbanistes, n'y virent que des excroissances périphériques à faire disparaître...

- (24) Dans une société où l'objet consommable précède dans l'usage le besoin qui a motivé l'objet, il est fatal que l'objet ne soit pas considéré comme un moyen, mais comme une occasion divertissante qui doit être saisie et utilisée jusqu'à l'usure sans souci de le perpétuer. C'est pourquoi si la voiture individuelle est là ; on s'en sert. Si elle n'est pas là : «likambote», «ça ne fait rien». Dans cet esprit on ira partout avec la voiture si on le peut. Et comme les urbanistes proposent l'accessibilité (sur le papier il est vrai) de l'ensemble du site on ira (lorsque les voies seront revêtues, à terme, comme prévu) sur l'ensemble du site, y compris sur les axes réservés aux piétons. Même d'ailleurs si l'axe n'est pas revêtu, puisque la voiture est objet «donné», c'est-à-dire indispensable jusqu'à ce qu'il soit détruit, alors on s'aperçoit qu'il n'était pas si indispensable que ça en définitive. Cependant la vérité ce sont les coûts. Peu de gens peuvent s'offrir une voiture : la question en est résolue avant que d'être réelle.
- (25) Puisque les carrefours ne sont aménagés que pour les voitures, avec vastes rond-points et larges dégagements. D'ailleurs Kinshasa est si piétonnière qu'il y a deux réseaux de circulation : celui des urbanistes, pour les voitures, qui est celui du Pouvoir (qui au temps des Belges ne considérait la circulation piétonne qu'au milieu des «cités», qui actuellement roule en voiture), celui des piétons qui enjambe les collines.

Il s'agit d'une ville internationale. On définit donc des zones d'urbanisation destinées à recevoir des équipements conséquents et spécifiques. Mais l'étranger fortuné de passage à Kinshasa se fait rançonner par les voleurs... et parfois par les (faux) policiers... Et puis dans une ville où les cimetières sont eux-mêmes peuplés de vivants en squatters au bord des tombes (le cimetière de Kibanseke et Ndjili, quartier 13 et celui de Makala), les espaces prévus pour ces équipements internationaux sont inéluctablement envahis par la marée des bicoques des gueux...

Il s'agit d'une ville en croissance accélérée et d'une ville-refuge. Mais *aucune politique concertée de l'investissement et donc de l'emploi* ne fut élaborée, ou seulement envisagée... Les urbanistes de 1967 semblent avoir tout ignoré de l'économie, y compris que la ville favorise les investissements et la grande consommation, de par sa nature...

On pourrait continuer la litanie des maladroites, des ignorances et des imperfections. Ce n'est pas que les idées proposées ne fussent pas souvent bonnes. Elles l'étaient en général, justement. Mais rien ne fut envisagé pour faire passer une stratégie (intégrant ces schémas) qui satisfasse les usagers. Lesquels se montrent très souvent dociles, voire coopératifs, dès l'instant où ils sont informés.

Dès à présent les implications politiques de l'urbanisme apparaissent. En urbanisme, il n'y a que deux façons de faire passer les idées et les projets : l'autoritarisme ou la participation. Or, au Zaïre, c'était alors la République Démocratique du Congo, autant dire qu'il n'y avait qu'une « démocratie à l'athénienne », c'est-à-dire où le peuple n'était consulté qu'à condition d'acquiescer (plebiscite). Il existait pourtant une possibilité de participation. Les urbanistes ne s'en souciaient pas. Ce n'était pas dans leur contrat. Cependant à la demande de certains bourgmestres, avec la participation de certains urbanistes européens, quelques réunions d'information eurent lieu. Le peuple posa quelques questions et acquiesça, comme le « demos » sur l'agora.

Bien évidemment submergés par tant de splendeurs promises à leur misère, les Zaïrois par le truchement de leurs responsables entérinèrent ce plan. On en légalisa les grandes options par une Ordonnance-Loi présidentielle qui décréta la validité du Schéma Régional d'Aménagement.

PROPOSITIONS DES SPECIALISTES DE SCIENCES SOCIALES ET DE SCIENCES HUMAINES

Et Kinshasa continua comme devant. Les Kinois adaptèrent leur misère à la ville et la ville à leur misère, comme ils dirent : « Nabongissa » « je vais commencer », sous entendu : Ça va venir... demain (26).

(26) Il y a aussi une dérision dans cette expression. En effet, le slogan MPR fut un moment : « Tobongissa kosala mosala », « Nous allons nous mettre au travail, mais on en resta à cette déclaration de principe.

Car finalement la minute de vérité passe toujours par les finances. Et ça le gouverneur (premier commissaire urbain de la terminologie nouvelle) sut le dire sans qu'on le lui souffle : «qui va payer ?». Dans une démocratie européenne, on eut dégagé des fonds en restreignant d'autres dépenses ou en trouvant d'autres recettes. Dans une démocratie athénienne, on eut porté la question sur l'agora qui aurait retenti de discours inspirés.

A Kinshasa, on a dit : Qui va payer ? Et ce fut tout. La cause était entendue ; l'aveu d'impuissance formulé.

Si l'urbanisme avait été la seule forme de relations entretenues par la France avec le Zaïre, certes, on en serait resté là... Mais en réalité, la France maintint sa mission d'urbanisme et la renforça. Opiniâtement, celle-ci continua ses études et lentement commença de convaincre.

C'est alors qu'apparurent les sociologues, les géographes, les économistes, tous tenant de la troisième catégorie d'urbanistes. On fit appel à eux.

Moins pragmatiques que les ingénieurs et les architectes, ils ne furent pas aveuglés par les contraintes que doivent affronter les réalisateurs aussi purent-ils mieux cerner la réalité urbaine à terme de Kinshasa et la traiter sur le plan des principes et dans le discours.

Malgré ce que cela peut contenir de spéculatif, il s'agit d'un passage obligé de la réflexion. En effet, l'ingénieur qui en fait l'économie ne réalise que des réseaux, mais n'importe quel réseau ; l'architecte qui en fait l'économie ne réalise que des ensembles et des lotissements, mais n'importe lesquels (et parfois des façades il est vrai) : la vie d'une ville, son fonctionnement et en définitive sa «rentabilité» (27) ne peuvent s'en satisfaire pleinement. L'optimisation des investissements urbanistiques passent nécessairement par les usagers des infrastructures installées et des équipements investis. C'est pourquoi le discours géographique, sociologique, économique, politique ne peut être négligé, à terme, sans risque de maladaptation durable, dont le fruit lointain est une sorte de mal d'être qui pousse les gens des villes aux actes irréversibles de transformation sociale. Ceux-ci ne peuvent alors guère entraîner qu'une intensification de la structuration sociale, de la normalisation des individus, de la destruction des personnes. Au bout d'un urbanisme sans réflexion psycho-sociologique et sans synthèse il n'y a que le chaos et son adverse : la dictature. Un bouleversement générateur de système et qui ne peut être vraiment un progrès.

Certes des propos aussi désabusés peuvent surprendre, car *il ne semble pas que dans le passé tant d'idéologues aient influencé l'urbanisation*, à quelques créations de villes près. Mais on ne peut oublier qu'une croissance urbaine inférieure à 1 % l'an laisse aux usagers le temps de l'adaptation et de l'ajustement. Consciemment, ou non, les réalisateurs suivent alors ces ajustements dont ils peuvent même se persuader qu'ils les provoquent. Il n'en est plus de même avec une croissance urbaine annuelle se situant entre 7 % et 10 %...

(27) En vérité une ville ne peut pas vivre sans draîner la production de sa région. C'est un lien d'accumulation des surplus tant humains qu'économiques, de consommation, de redistribution de la production régionale et locale, de services. Elle n'est donc jamais «rentable». Cependant si la fonction urbaine cesse de s'exercer, l'économie régionale risque fort de péricliter. C'est donc la rentabilité de la ville que de permettre aux circuits économiques de bien fonctionner. On peut dire à la limite qu'une ville est un équipement régional indispensable.

A ce rythme (doublement au bout de 7 à 10 ans), Kinshasa aurait en l'an 2 000 une population de 8 millions (croissance de 7 % par an) à 15 millions d'habitants (croissance de 10 % par an) !...

Les architectes et ingénieurs, urbanistes premiers conviés à traiter Kinshasa, furent suivis de sociologues et de démographes car il fallait des justifications sociales et démographiques aux investissements demandés ; pour l'analyse du site le géographe fut requis. Mais pour les techniciens de l'urbanisme cette démarche procédait aussi de la sorcellerie en vérité. Car il n'est pas rare d'entendre des affirmations comme « la sociologie on ne sait pas exactement à quoi ça sert, mais si on n'en tient pas compte on s'aperçoit vite que ça ne marche pas ». Et ceci fut proféré par un ingénieur à propos de Kinshasa.. et n'est pas inexact.

En effet, les sociologues sont enfants de Socrate : ils extirpent les idées et les inquiétudes en latence. Ils ont l'art de faire sortir leurs propres intuitions de leurs interlocuteurs. Les ingénieurs, les architectes ont quasiment besoin du sociologue pour s'exprimer par la parole... Progrès...

Mais si les démographes précisent les situations chiffres en main (28), si les sociologues inquiètent comme des devins vaticinant devant les osselets répandus et les coquillages dispersés, il faut emporter la conviction. Cela ne se peut qu'avec des graphes et des images commentés. Les géographes excellent en ce domaine. L'expression cartographique est leur manière de parler la plus explicite. C'est ainsi qu'après trois ans d'études diverses menées sur les Kinois et Kinshasa, l'idée de confectionner un atlas de la ville en guise de livre blanc parut être la meilleure façon de procéder. Ainsi pouvait se dire précisément et sans échappatoire un certain nombre de vérités sur la ville. En effet, qui peut nier une information cartographiée, même déplaisante à connaître quand on est responsable et si cela se trouve, quand cette information est clairement localisée, donc facile à vérifier.

Ajouter à cela le dessin et les couleurs qui font jaillir le thème cartographié avec une vigueur didactique à laquelle il est malaisé d'échapper... Et l'on obtient un document sans concession dilatoire.

Il en fut ainsi. Cet outil de travail se révéla vite le meilleur introducteur au phénomène urbain kinois. L'atlas n'est qu'une synthèse utile à la démonstration, mais les informations innombrables qui le permirent demeurent une banque de données incomparables.

A travers ce document plusieurs lectures de la ville étaient possibles comme on l'a souligné.

(28) DUCREUX (Maurice), ETUDE SOCIO-DEMOGRAPHIQUE DE KINSHASA, 1967.

Il apparut notamment :

- Que Kinshasa est plus que jamais une ville rompue portant les marques de son Histoire et une ville écartelée, dispersée par la volonté des colonisateurs ; une ville éclatée pourrait-on dire aussi, mais s'il est à la mode, le terme paraît un peu inexact dans le cas présent (29).

- Que le Pouvoir, encouragé par les urbanistes de 1967 se proposait d'entériner la rupture due à la «zone-tampon» en faisant un centre-ville qui par le paysage urbain monumental proposé et par les fonctions (inhérentes à un centre-ville d'un modèle importé) séparerait matériellement et socialement les «anciennes cités» (au nord) des «nouvelles cités» (au sud) qui en sont le prolongement culturel. Une telle entreprise aurait entraîné de facto —si elle avait été suivie— une rupture grave dans la pratique urbaine des Kinois. Elle aurait condamné notamment les anciennes cités à l'encerclement et à une dégradation accélérée en les coupant des nouvelles cités. En effet l'existence d'un flux économique irriguant la ville dans le sens Nord-Sud par les boulevard Kasa-Vubu et Bokassa assure le dynamisme et la cohésion de ces deux générations de cités, or le nouveau Centre-Ville tel que programmé en s'étendant d'Est en Ouest sans en tenir compte aurait créé une barrière et rompu cet équilibre.

- Que le «périphérique» couperait irrémédiablement la ville collinaire apparue dans les «mabenga» et les «libulu» (30), de la ville économiquement dynamique, condamnant à terme cette partie sud de la ville à devenir «la zone» de la capitale (31).

- Que deux villes structurées, peuplées de deux populations différentes et ne désirant pas se rencontrer, coexistent en 1975 (et encore en 1981) avec autant de séparatisme dans leurs expressions culturelles, qu'il y en avait vingt ans auparavant («espace partagé»). Et aussi qu'autour et entre ces deux villes s'étendent des espaces occupés en auto-construction, ou se maintient une multitude de plus d'un million de citoyens non encore intégrés, marginalisés par le manque d'équipements même des plus sommaires. Et la carte «Kinshasa ville-rompue» (voir supra) explicite bien cela.

- Que des entités autarciques, bien séparées, les unes suréquipées (UNAZA, camps de médecins), les autres sans le moindre équipement (camps Luka), d'autres encore équipées mais tenues séparées de par des décisions urbanistiques anciennes qui se perpétuent (Kintambo, Ndjili), créaient des points d'urbanisation dans le site ; et que leur spécificité devait être considérée.

(29) A ce sujet, on lira avec intérêt le No 17, 1^{er} trimestre 1980, de la revue HERODOTE. Ce numéro traite des VILLES ECLATÉES. Les réflexions de MILTON SANTOS, analysées par H. LAMICQ, sur L'ESPACE PARTAGE notamment posent bien les problèmes et méritent l'attention.

(30) Ces formes d'érosion ont été étudiées tout particulièrement par Gilles SAUTTER, L'ÉROSION EN CIRQUES DANS LES SABLES DES PLATEAUX TEKE, Editions du CNRS et du CEGET — Paris 1969.

(31) On propose «la zone» comme on disait des quartiers au-delà des remparts du Paris de la Commune.

- Que les limites du périmètre urbain telles que définies dans le plan régional d'aménagement devaient être reconsidérées. Singulièrement que *l'erreur des architectes et des ingénieurs avait été de croire trop en leurs lois et règlements, pas assez en les comportements des Kinois*. Mais savaient-ils seulement qu'il y avait des Kinois, gens très différents des Parisiens, dans la ville dont ils élaboraient les plans ?

C'est ainsi qu'ils établirent aux pieds des collines les limites du périmètre urbain soumis à la réglementation de leurs plans local et régional. Jugeant sagement que ces collines ne devaient pas être urbanisées, ils les exclurent. Ainsi, non soumises à contrôle, d'intérêt spéculatif très limité, elles furent squattées justement par ceux qui, ignorants et démunis, étaient les moins aptes à en protéger les pentes des méfaits du ruissellement...

- Que les lois manquaient et manquent, toujours pour permettre une action concertée du Pouvoir et aussi pour protéger les droits des plus démunis. Ces constats permirent de reviser les plans d'urbanisme. Il fallut intégrer aux projets de 1967, les «coups partis» sans contrôle, mais irréversibles ou délibérées (32), et surtout faire passer les limites du périmètre urbain sur les sommets des collines, en affectant les pentes fragiles (érodables) à des fonctions permettant de les stabiliser. On fit aussi très attention à la maîtrise de la périphérie, car les cartes de l'atlas permirent de mesurer objectivement la vitesse de croissance spatiale de la capitale.

Cependant la composition urbaine n'entra pas dans ce nouveau projet. Faut-il en conclure que les architectes faillirent à leur génie ?.. L'intérêt du travail fourni par les géographes de 1972 à 1975 est, sans conteste, de première valeur. Mais il n'est pas l'heure d'en traiter ici. *Ce qui importe, ce n'est pas le contenu de l'atlas de Kinsasha, dont on a suffisamment parlé à travers la présente étude, mais ce qu'il en advint dans la tentative de dialogue entre les tenants du Savoir supposé et les maîtres du Pouvoir officialisé.*

L'IMPOSSIBLE DIALOGUE

De cette tentative de dialogue il faut retenir deux démarches : le dialogue entre urbanistes ; le dialogue des urbanistes avec le Pouvoir. On évoquera ensuite le désir de dialogue du peuple et le refus permanent de l'engager de la part du Pouvoir...

LE DIALOGUE ENTRE «URBANISTES»

Très fructueux le dialogue entre urbanistes permet à tous de saisir mieux la réalité globale de Kinshasa :

(32) Tels le domaine présidentiel de la N'Sele, les aciéries de Maluku, la zone industrielle renforcée de Ngalléma et naturellement toutes les extensions sauvages apparues après 1967, et à venir.

- Aux géographes qui, songeant à faire un travail banal sur une ville, en découvrirent une multitude de lectures possibles. Elle leur jaillit à l'entendement avec une virulence passionnante, mais astreignante. La partie de plaisir se transforma en une alliance épuisante entre la ville et ceux qui prétendaient la décrire. Il n'est guère raisonnable de dire que les géographes s'en rendirent maîtres. Certes ils surent argumenter. Par eux certaines images s'imposèrent. Notamment ils surent montrer les phénomènes de la croissance urbaine et de l'usage du site, et également l'évolution de l'organisation urbaine. Mais ils savent bien encore aujourd'hui que cette investigation pourrait durer tout le temps d'une vie professionnelle et qu'il est des impératifs politiques qui infléchissent le cours des choses.

- Aux ingénieurs qui se rendirent compte que la géomorphologie est une science. Sa connaissance permettant d'éviter par exemple que les routes partent dans les ravins lors de gros orages, et de déterminer clairement où doivent passer les grands drains collecteurs susceptibles d'abaisser la nappe phréatique. Ils découvrirent aussi que les lignes de désir exprimant, pour les travailleurs des extensions, les besoins d'accéder le plus rapidement possible à leurs lieux d'emploi, ne correspondaient pas au réseau installé, ni à celui projeté.

- Aux architectes, car les analyses de l'habitat et de la vie de relation dans les cités permirent de dégager un certain nombre de comportements caractéristiques des sociétés bantoues, très hiérarchisées, où les fonctions sociales de l'homme et de la femme demeurent très spécifiques et où l'usage de la maison ne peut être comparé à celui qui en est fait en Europe. Ils purent ainsi proposer des modules pour un habitat économique et une nouvelle manière de considérer le découpage du parcellaire (33). Ils omirent cependant de parler de composition urbaine, *ne passant pas de l'analyse aux visions de synthèse.*

Certes, à travers ces analyses cartographiées de la ville, il n'y eut rien de nouveau qui apparut concernant les mœurs et les us bantous, mais de voir s'ordonner ces notions en un tout cohérent projeté dans l'espace social de la capitale, obligea l'ensemble des urbanistes de la MFU à reconsidérer fondamentalement leur projet urbanistique.

Ce travail fut l'occasion d'accorder les connaissances et de faire des véritables synthèses en vue d'une présentation homogène et très avertie des projets planifiés aux responsables des choix politiques.

LE DIALOGUE AVEC LE POUVOIR

Il est des espaces conceptuels qui semblent infranchissables, puis les années passent et on s'étonne d'avoir piétiné si longtemps aux portes de l'entendement.

C'est un peu ce qui se produit entre Savoir et Pouvoir pour l'urbanisme de Kinshasa : on piétine. Il existe bien une tentative de discours de part et d'autre, un essai de dialogue. La rumeur de chacun atteint les autres. Mais qui se comprend ?

(33) Cf. X. CREPIN, op. cit.

Les urbanistes croient pouvoir progresser sur un terrain connu, ils s'y aventurent avec leurs *impedimenta* et c'est pour s'étonner de trouver chez leurs partenaires politiques l'incompréhension de ce qui est pour eux l'évidence.

Les Zaïrois voient un terrain apparemment sans embûches, qui mène à la maîtrise urbaine «à la manière des Blancs». Au plan du rêve ils le parcourent aisément. Mais dès l'instant de s'y risquer, tous les démons de la Différence les assaillent : l'autre n'est qu'un étranger, ils ne peuvent avoir confiance en lui.

Car tout y est : les tentations, la fascination, l'espoir, mais aussi l'expérience désastreuse, l'enlèvement et l'impossible résurrection.

Les tentations, c'est d'abord celle de croire toujours bonne l'analyse des faits par les urbanistes. Certes elle l'est globalement, mais.. Il suffit de chercher, même peu, pour trouver : les pièges sont partout car «on ne peut contenter tout le monde et son père». Particulièrement on relève l'impossibilité fondamentale entre édifier des logements de qualité, offrant de larges espaces intérieurs et extérieurs, et mettre ces logements à la portée des plus démunis, ou même simplement des petits salariés. Il ne peut donc être question de fournir des lotissements dévoreurs d'espace, bien équipés, et en même temps à bas prix.

De même on se heurte à l'impossibilité entre proposer une voirie à grande circulation pour des voitures individuelles et assurer un réseau dense qui rende accessible aux transports en commun l'ensemble des quartiers de la ville, car le poids des investissements, dans un pays où tout reste à faire, exige un choix entre le confort de quelques uns et une médiocrité décente pour tous.

Bref *il y a la tentation d'avoir tout, tout de suite*. Pour la justifier on feint de croire que ce fut ainsi à Paris, à Londres ou à New-York, voire dans la belle Abidjan. Une tentation qui pousse aux choix déraisonnables, rapidement inexécutables.

Cette tentation naît d'une fascination pour tout ce qui a l'apparence de la facilité et que semblent proposer les pays suréquipés du monde industrialisé. Mais rares sont ceux qui acceptent le carcan de l'organisation extrême (ou plus justement l'esprit d'organisation individuelle et collective extrême) dans lequel réside la force de l'Occident (34). Et qui accepterait de se soumettre à des lois égalitaristes ?... *L'attitude mentale la plus usuelle chez les responsables s'affirme élitiste* : ceux qui détiennent la moindre once d'autorité trouvent normal l'octroi de privilèges y afférant. Ce qui en-

(34) En sachant que tout extrémisme est porteur de désordre ou de fascisme, l'un et l'autre se faisant d'ailleurs la courte-échelle bien souvent. Si certains pays d'Afrique ont une Administration hyperorganisée et cependant peu efficiente, c'est que les expériences qui ont imposé cette organisation ne sont pas de leur Histoire : il s'agit d'un héritage colonial.

traîne un malaise politique grave et une injustice sociale intolérable : «les dirigeants politiques se sont cantonnés dans une lutte stérile pour accéder au pouvoir sans aucune considération pour le bien être des citoyens de ce pays» (35). Leur activité professionnelle n'était plus inspirée par l'intérêt national ou provincial, mais uniquement par leur intérêt propre» (36).

Mais la formulation de telles critiques ne résoud pas les difficultés et injustices dénoncées, puisqu'en 1979 il fut écrit, et cela concernait Mobutu cette fois :

«En plus de cette politique de 'douce négligence' de l'habitat et probablement à cause d'elle, Vous (Mobutu) avez favorisé des inégalités de tous genres dans l'équipement des habitations en nécessité de base. Contrairement à la volonté du Manifeste de la N'Sele de voir disparaître l'injustice sociale dans tous les domaines de la vie nationale, on découvre qu'une infime minorité a deux ou plusieurs habitations de luxe dont le style d'importation contraste honteusement avec les taudis qu'occupe la majorité du peuple» (37).

Ainsi s'instaure apparemment un paradoxe intime entre le citoyen rêvant d'une démocratie et lui-même lorsqu'il devient responsable dans une République si peu publique !.. Sur ce paradoxe s'appuie une curieuse dialectique qui laisse le citoyen constamment insatisfait. Car en même temps il garde l'espoir d'une amélioration qui doit sûrement découler d'un urbanisme rationnel que proposent «ceux qui savent», dont on est sûr qu'ils savent puisqu'ils ont su construire ailleurs des villes si complexes ; et en même temps à voir agir le notable, il perd l'espoir. Et il se peut qu'il soit en même temps le citoyen démocrate et déçu, et le notable privilégié du système réprouvé par le citoyen qu'il veut être absolument.

A y bien réfléchir comment ne pas négliger l'espoir démocratique du citoyen au profit de la prébende du notable ? Quand on considère l'expérience congolo-zaïroise depuis 1960, elle apparaît comme une suite d'échecs, de servitudes au capital international, de turpitudes perpétrées par les «mfumu» successifs, de démissions et de révoltes sanglantes.

Face à ces avanies tout souci du Bien Public s'efface devant la recherche de l'enrichissement rapide. Le contrôle et l'organisation de l'urbanisation, la gestion publique de la ville —bien éminemment social et collectif— s'en vont avec les rêves démocratiques dans le grenier des vieilles lunes...

Un moment on put croire que Mobutu allait sauver l'Etat. En 1969 les investisseurs retrouvaient confiance, un code des investissements garantissait leur capital investi. C'était la prospérité revenue à Kinshasa...

(35) MOBUTU, PROCLAMATION DU HAUT COMMANDEMENT, Léopoldville 25 novembre 1965. Mobutu vient alors de renverser la 1ère République.

(36) MOBUTU, DISCOURS, ALLOCUTIONS ET MESSAGES, ed. Jeune Afrique ; Paris 1975 ; citation pp. 20-21.

(37) «Lettre ouverte au Citoyen Président-Fondateur du Mouvement Populaire de la Révolution, Président de la République, par un groupe de parlementaires», douze signataires commissaires du peuple. Publié dans POLITIQUE AFRICAINE (revue) No 3, de septembre 1981, article pp. 94 à 140, citation p. 101. Edition du Karthala.

Mais sans préparation, sans analyse, sans intelligence, dans le fracas des discours délirants, la mesquinerie des oppositions tribales, la boulimie de l'accaparement, arriva la «zaïrianisation». Ce fut l'organisation de la faillite, l'enlisement de l'économie nationale à des profondeurs jamais atteintes. L'urbanisme en ressentit le choc, plus de rentrées de devises, désorganisation des approvisionnements, misère du peuple, arrogance des gens en place, retraits des capitaux internationaux, trafic de change et flambée des prix. Le monde moderne fait payer très cher les fantaisies des chefs bantous qui se sont trompés d'époque.

En quelques mois le ciment tripla de prix, les autres matériaux de construction aussi, mais les salaires restèrent bas et la monnaie nationale fut dévaluée. Mobutu disait en 1965 : «les prix se sont mis à monter, les marchandises sont devenues rares, des commerçants ont commencé à spéculer, des producteurs se sont mis à frauder et voilà comment le chaos économique s'est installé au Congo» (38). «Qu'en est-il aujourd'hui ? (en 1979 alors que Mobutu est au pouvoir). En un mot le chaos est total et pire qu'en 1965, malgré les tentatives avortées de le couvrir par des déclarations apologétiques et des plans et des programmes économiques qui ont tous abouti à l'échec que nous connaissons tous». Ainsi parlent les «commissaires du peuple» dissidents de 1979 (39).

Et désormais on attend l'impossible résurrection. On souhaite le retour des Belges. Les anciens maîtres sont sollicités, on leur promet la lune : une frénésie de bons sentiments. Nul doute que du côté des petites gens ce souhait soit franc. Ils ont perdu l'espoir des «lendemain qui chantent» qui les faisait danser le 30 juin 1960. Mais du côté des responsables ?.. Personne ne leur fait plus confiance et le Fonds Monétaire International prend en main directement la gestion financière du Pays (40). Ce sont les simples citoyens qui en font les frais. Jamais depuis 1960-1964 la misère ne fut aussi grande à Kinshasa qu'en 1981.

«En dépit des secrets bancaires et de la censure de la presse, le commun des mortels sait que les dirigeants politiques comptent parmi les plus grands riches du monde. Cette presse révèle que si les dirigeants zaïrois pouvaient seulement rapatrier le quart de leur frauduleuses richesses, les dettes extérieures du Zaïre et le déficit budgétaire seraient immédiatement résorbés» (41). «La dotation présidentielle a absorbé (...), en 1976, 20 % du budget, en 1977, 17 %» (42).

(38) MOBUTU, DISCOURS PROGRAMME du 12 décembre 1965, p. 25.

(39) «Lettre au citoyen-président fondateur du MPR»..

(40) A la Banque du Zaïre, une équipe de hauts fonctionnaires du FMI contrôle tout. Mobutu a dû se résigner à leur donner tout pouvoir. Le gouverneur de la Banque leur est soumis. Ce n'est qu'à ce prix que la monnaie zaïroise est garantie.

(41) «Lettre ouverte au Citoyen-Président...» pp. 104-105.

(42) Ibid. p. 135.

«Voilà quinze ans que nous Vous obéissons. Que n'avons-nous pas fait durant ce temps, pour Vous être utile et agréable : chanter, danser, animer, bref nous sommes passés par toutes sortes d'humiliations, toutes les formes d'avilissements que même la colonisation étrangère ne nous avait jamais fait subir. Tout cela pour que rien ne manque dans votre combat pour la réalisation, ne fut-ce qu'à moitié, du modèle de société que vous nous avez proposé. Y êtes-vous parvenu ? Hélas ! Non !» (43).

Ainsi tout pousse désormais les Zaïrois à considérer que le salut ne peut venir que d'ailleurs. Et ceci non seulement pour l'urbanisme, mais aussi dans tous les autres domaines !

Cette situation est d'autant plus dramatique que les Zaïrois des villes baignent dans un milieu matériel assez misérable et un milieu conceptuel très appauvri. Même les responsables ne possèdent que très peu d'informations techniques et philosophiques sur les modèles proposés (imposés) par les pays suréquipés et conquérants.

Le dialogue entre eux et les urbanistes est donc quasi impossible. Ceux-ci sont libres et usent d'un français chargé d'Histoire et de démocratie, plus de mille ans imprègnent leur vocabulaire, alourdissent leurs mots, enveloppent leurs concepts, nuancent leurs idées. Tandis que le français parlé au Zaïre n'a pas une génération (44) et nul Zaïrois ne le parle naturellement. Ce n'est pour eux qu'une langue utilitaire. Dès lors comment espérer le passage des idées et concepts d'une mentalité à l'autre par le truchement d'une langue qui ne signifie pas les mêmes choses pour chacun des partenaires du dialogue.

A titre d'illustration voici une citation d'un texte publié à Kinshasa, écrit par un idéologue zaïrois qui veut définir l'attitude des Zaïrois «authentiques» vis-à-vis du travail :

«Définissant le Recours à l'Authenticité (45) dans ces termes, nous renforçons et allons à l'humanité avec ce qui est vrai, exact, autrement dit avec le travail, le seul ennemi à combattre, le seul qui nous domine et nous refuse le bien-être s'il n'est pas achevé ou combattu. Nous voulons par là, peuples Zaïrois, séparer ceux qui se battent,

(43) Ibid. p. 135

(44) Les fonctionnaires belges, avant 1960, apprenaient la langue du groupe ethnique où ils servaient et ne s'adressaient aux indigènes qu'en leur langue ou leur dialecte.

(45) La locution «Recours à l'Authenticité», exprime une démarche qui apparaît à Mobutu et à ses thuriféraires comme la base du «mobutisme» nouvelle religion syncrétique faite des croyances traditionnelles et du Christianisme importé... Comme est inaccessible Dieu le Père chez les chrétiens — mais il faut tendre vers son intimité — de même l'Authenticité est impossible mais il faut tendre vers elle, y recourir, voir toute action à travers ce «recours».

leur prouver la stérilité de combat, et leur montrer l'ennemi réel à combattre, qui est le travail qui nous attend. Voilà le Recours à l'Authenticité, voilà une conception de la vie pouvant intéresser l'homme et l'humanité» (46).

En fait pour un francophone qui a pratiqué longtemps le discours bantou le dé-cryptage est possible. Les auteurs veulent seulement dire que le travail rend l'homme plus homme : « nous renforçons et allons à l'humanité avec ce qui est vrai, exact, autrement dit avec le travail ». Mais ce travail ne doit pas devenir une fin en soi, car il est aliénant, il réduit l'homme en esclavage, donc c'est « le seul ennemi à combattre, le seul qui nous diminue et nous refuse le bien-être s'il n'est pas achevé ou combattu ». C'est une des vertus des peuples d'Afrique bantoue de ne pas tout sacrifier au travail. Puis à nouveau les auteurs deviennent obscurs, ou du moins ne suivent pas une logique cartésienne ce qui détonne dans la langue de Descartes. « Nous voulons, peuples zaïrois, séparer ceux qui se battent, leur prouver la stérilité du combat, et leur montrer l'ennemi réel à combattre, qui est le travail (47) qui nous attend ».

Ici se révèle une double et contradictoire notion de combat, puisqu'en même temps, il est stérile de combattre, c'est-à-dire de s'acharner dans le travail, et il faut combattre, c'est-à-dire lutter contre l'aliénation qui oblige à se battre pour survivre à travers une charge de travail proprement écrasante. En outre « le travail qui nous attend » fait référence à l'« ennemi à combattre », c'est-à-dire « combattre cet ennemi, c'est le travail qui nous attend. Dans cette lutte seul le « Recours à l'Authenticité » peut sauver.

On voit dans ce texte la confusion que l'usage d'un français non maîtrisé introduit dans la pensée et l'argumentation. Cependant cette confusion n'a pas que des aspects négatifs. En effet le texte obscur prend une dimension ésotérique de formule incantatoire : l'appropriation magique de l'histoire qui leur fut niée, passe aussi par les textes rituels, où des mots-clefs percutent et où le sens du discours est assez obscur pour que chacun puisse y greffer ses propres interprétations. Certes l'auteur n'eut pas autant de machiavélisme, il pensait être clair. Mais son texte n'a pu passer que parce qu'il fut un support acceptable pour des revendications socio-historiques latentes, mal formulées par chacun, mais où le « travail forcé », « l'authenticité », « l'humanité », « peuples zaïrois », sont des mots qui percutent car ils s'intègrent dans une mythologie qui lentement se met en place.

(46) TSHIBWABWÁ BAKA TWAMBA NEBA PANGE et NKUMBI KAMANA TSHILOMBA CONCEPTION PHILOSOPHIQUE DU RECOURS A L'AUTHENTICITÉ, Série de l'« Authenticité », No 1 ; citation p. 16 ; Kinshasa 1974.

(47) Il se peut que la pensée des auteurs soit claire en langue bantoue. La question est de savoir ce qu'est vraiment le travail pour les Bantous. On peut cependant avancer que le travail exprimé dans la langue des anciens dominateurs doit avoir une connotation esclavagiste forte : travail forcé, corvées. Dans ce cas il est juste de le combattre ou de transmuter sa signification. D'ailleurs travail se dit « mosala » en Lingala et en Kikongo ce qui ne signifie pas l'acte de travail, mais seulement le résultat de l'acte.

Cette réflexion incise, au demeurant, ne signifie pas que l'on ne sait que jargonner au Zaïre et que tout le monde est dupe d'un tel galimatias. Il serait en effet simpliste de prétendre que personne n'y manie correctement le français et les concepts que cette langue véhicule. Il y a une intelligentsia qui existe depuis les années 50 et qui s'étoffe d'année en année. Dans le milieu des barons du régime toute une génération (les enfants de ces barons) a profité de conditions optimales de scolarisation, tant dans les écoles belges et françaises de la place qu'à l'étranger.

Cependant il est pour le moins difficile qu'une prise de conscience des problèmes sociaux se fasse dans ce milieu à peine structuré. Pour qu'il en soit ainsi il faudrait que ceux qui ont accaparé le Pouvoir fassent une analyse objective de la réalité globale du Zaïre. Ce qui suppose qu'ils aient une vision politique à terme qui ne se limite pas au maintien des avantages acquis au détriment de l'ensemble de la Nation. L'Histoire apprend que cette émergence de la conscience sociale, porteuse d'une relative démocratie, se fait à travers quelques schémas accidentels ou conjoncturels, et toujours les mêmes. Ou bien l'ensemble du peuple participe à une lutte de libération d'une forme ou d'une autre de domination, ou bien quelques uns de la classe des nantis frappés de la misère du peuple, se rebellent contre cet état de fait et deviennent propagateurs intransigeants d'idées révolutionnaires dont les échos se multiplient dans la conscience populaire enfin alertée. Tout se passe alors comme si le peuple, lourd de revendications latentes de justice sociale, mais ne sachant les exprimer, trouvait la voix capable de l'émouvoir et de modifier son destin. Ainsi furent les prophètes de toutes les religions, les libérateurs où les penseurs souvent issus de la classe dirigeante.

Or le Zaïre a accédé à l'indépendance sans passer par l'étape de la rébellion ouverte. IL n'y a donc pas eu de prise de conscience forgée dans la lutte, ni de structuration politique issue de la résistance. Ces schémas valables pour l'Algérie ou l'Angola ne peuvent donc être considérés et l'opposition armée de ressortissants zaïrois face au Pouvoir installé ne peut être actuellement envisagée. Les «évènements» qui ont marqué les vingt premières années du nouvel Etat indépendant, ne se fondaient pas sur un affrontement de classes mais sur des tentatives secessionnistes. Or celles-ci sont pour l'instant vouées à l'échec, car l'ensemble des pays africains connaissent ce danger et font front devant ce type de menace.

Peut-on alors espérer qu'un groupe de «bourgeois» (il faut entendre par là des gens ayant un minimum de confort et de connaissances du monde extérieur) soit assez motivé par le sous-développement et la misère des populations (ainsi les intellectuels russes au siècle dernier) pour se sentir engagé en quelque sorte ? Il faudrait que ces «bourgeois» aient subi un choc émotif violent et révélateur, à moins que la réflexion philosophique (tel le Comte Léon Tolstoï au XIXe s.) ou religieuse ne les amènent à considérer les «gueux» avec une compréhension assez passionnée pour qu'elle agisse. Autrement dit pour que le dialogue s'établisse entre Savoir et Pouvoir, il faudrait qu'une certaine revendication se fasse vis-à-vis du Pouvoir ou que les détenteurs de ce Pouvoir, qui ne devraient plus avoir de complexes face au bavardage et à la technique des «Occidentaux», aient le courage d'abandonner le confort que procure l'alliance objective avec les agents du capitalisme mondial, et d'abord européen, et de l'impérialisme culturel. Cela suppose une certaine sainteté et une expérience vécue au milieu des